

Sans hésitation, on peut admettre que l'accord de collaboration intervenu entre les autorités hospitalières de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds est une excellente nouvelle à plus d'un titre.

Cet accord met fin à une dangereuse escalade de malentendus à propos des équipements hospitaliers. Pour un peu, on se dirigeait vers une crise qui aurait dangereusement prétérité le développement de ces deux centres hospitaliers, que ce soit en appareils ou en spécialistes. Ce n'est pas ainsi qu'on résoudra le problème réel des coûts de la santé.

OPINION

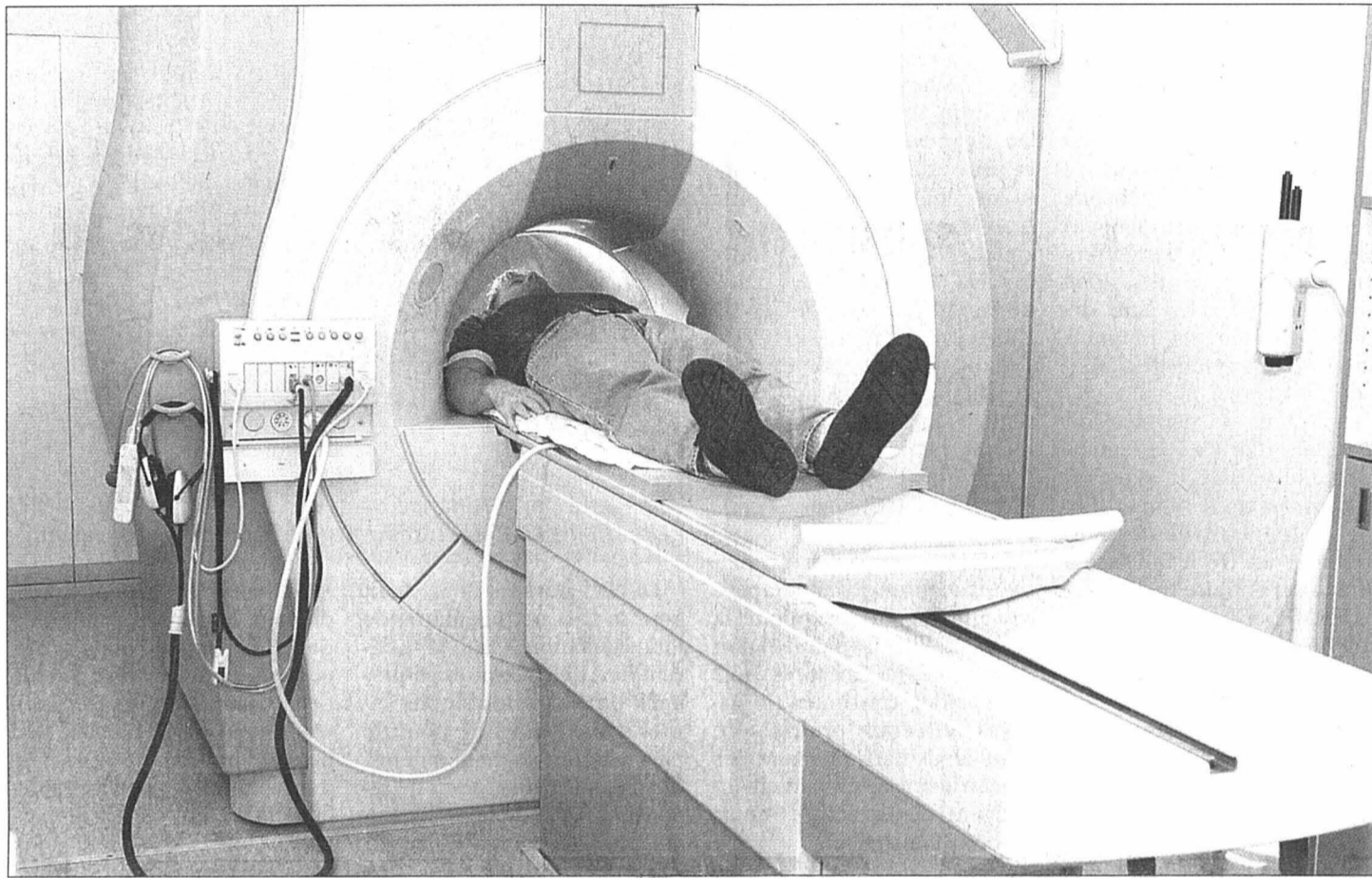
Tous concernés

Cet accord renforce ces deux centres destinés à ne former, à terme, plus qu'un seul hôpital cantonal sur deux sites. Cela pourrait rendre jaloux les hôpitaux secondaires, mais si la planification sanitaire peut se poursuivre intelligemment, avec une répartition adéquate des missions à chacun, tout le monde y gagnera. Par cet accord, les responsables hospitaliers des deux villes sont également forcés de fonctionner un peu autrement qu'ils n'en ont l'habitude: ceux de Neuchâtel en soignant davantage le partenariat avec La Chaux-de-Fonds, et ceux de La Chaux-de-Fonds en mettant la deuxième vitesse pour rester dynamiques. Quitte à ce que les autorités sanitaires cantonales en soient bousculées. Ce n'est financièrement pas facile pour la ville du Haut, qui doit remettre à niveau son hôpital vieillissant. Enveloppe globale, chaufferie, unités de soins, blocs opératoires, stérilisation: il y en a pour plus de 50 millions et ça commence à presser, tant du point de vue des normes légales que de la sécurité sanitaire. Enfin, l'Etat, qui sait depuis 1994 (règne de Maurice Jacot) que les deux centres hospitaliers voulaient une IRM, est aussi mis au défi par cet accord. Il doit activer sa planification sanitaire. C'est une révolution et, comme dans toute révolution, tout devrait se faire en même temps: l'analyse des besoins (elle a débuté), l'attribution des missions (premiers résultats probants), la poursuite des investissements, et la fameuse cantonalisation de tout le système (visée pour l'horizon 2005), avec la suppression des autonomies locales ou régionales et des baronnies telles que les fondations. Ce ne sera pas le moindre des chantiers.

Rémy Gogniat

Rapprochement hospitalier

Santé ■ *Encore officieux, un accord de collaboration va lier les hôpitaux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Fin des querelles autour de l'IRM*



Deux délégations hospitalières de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, impliquant les responsables aux niveaux politique, médical et administratif, viennent de se rencontrer sur fond d'IRM. Il s'agit de ces appareils d'imagerie par résonance magnétique, dont deux exemplaires (privés) existent déjà dans le canton. Les deux parties ont levé les malentendus liés à ces investissements: elles estiment qu'il faut effectivement un appareil public dans chaque centre, soit à Neuchâtel dès cet automne et à La Chaux-de-Fonds à fin 2005 (mais c'est l'Etat qui décidera). Elles sont d'accord de restreindre d'autres investissements et ont aussi convenu de renforcer notablement leur collaboration.

■ page 2

L'IRM d'un institut privé, à La Chaux-de-Fonds.

PHOTO ARCH-LEUENBERGER

HORLOGERIE Brillante TechnoMarine



Stève Ravussin a fait connaître à une grande partie de la Suisse la firme TechnoMarine. Celle-ci n'est autre qu'une marque d'horlogerie, fondée en 1997 en France, qui a un succès sans précédent. PHOTO SP

■ page 3

Haut les cœurs!

Voile ■ *«Alinghi» peut désormais atteindre son rêve: remporter la Coupe de l'America*

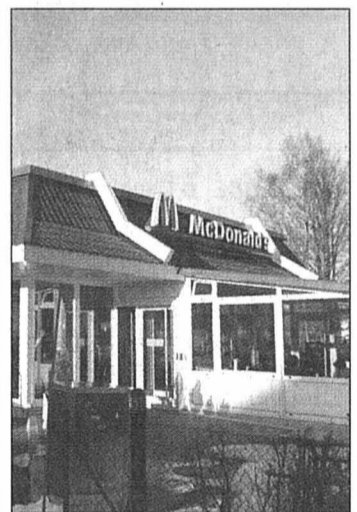


Ernesto Bertarelli (à gauche) a de quoi faire mousser: le Défi suisse s'est adjugé la Coupe Louis-Vuitton. En attendant mieux!

PHOTO KEYSTONE

■ page 21

LA CHAUX-DE-FONDS McDo braqué sans succès



Le McDonald's des Eplatures a été victime d'une tentative de braquage dans la nuit de vendredi à samedi. Les trois malfrats, qui ont fait chou blanc, courent toujours. Trois employés sont restés enfermés toute la nuit dans un réduit.

PHOTO LEUENBERGER

■ page 5

UNION

Le coût du secret

Demain à Bruxelles, les ministres des Finances de l'Union européenne tenteront de fixer un prix pour le secret bancaire. La Suisse devrait prélever une retenue à la source et fournir des informations sur demande.

■ page 17

LIVRES

Le mur de tous les destins

Dans «Un mur cache la guerre», son dernier roman, Yves Laplace explore les destins qui se sont croisés le long du mur-frontière de la forêt du Risoud (photo sp). Un regard sans concessions sur les événements de la Deuxième Guerre mondiale. Interview.

■ page 16

MONTAGNES

Du Golfe à l'héroïne

Le Tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds a condamné vendredi un Irakien, réfugié en Suisse et fortement irresponsable, pour trafic de drogue. Mais l'homme pourrait se retrouver libre d'ici moins d'un mois.

■ page 5

EMPLOIS

Suppressions en vue

Dans la presse dominicale allemande, les patrons des trois entreprises aux mains de la Confédération annoncent les prochaines restructurations. La Poste, les CFF et Swisscom supprimeront des emplois.

■ page 18

CLUB 44

Table ronde autour du vin

C'est à une table ronde que le Club 44 de La Chaux-de-Fonds convie chacune et chacun pour sinon boire un verre, du moins y parler du vin neuchâtelois. Et de son avenir. Particulièrement face à la globalisation.

Plusieurs intervenants participeront à la soirée de demain (20h): Eric Beuret, chef du Service cantonal de la viticulture; Alain Farine, directeur de l'Office des vins et des produits du terroir; Thierry Grosjean, président de la Compagnie des propriétaires-encaveurs; Denis Meier, membre du comité de l'Interprofession viti-vinicole; Jean-Paul Ruedin, président de la Fédération neuchâteloise des vignerons; Olivier Thiébaud, négociant en vins, et Frédéric Rothen, de l'Office fédéral de l'agriculture. François Muriel, responsable du secteur viticole à la Station fédérale de recherche de Changins, se chargera, lui, d'animer la table ronde. /ssp

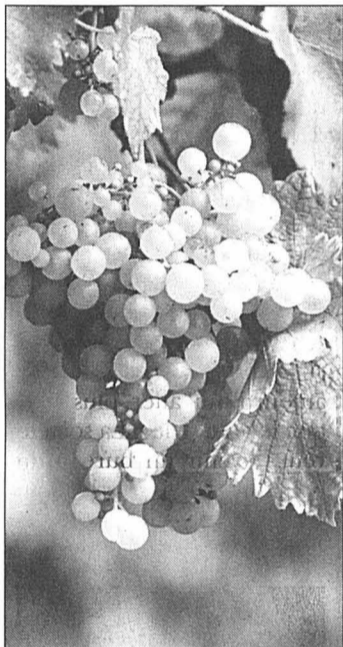


PHOTO ARCH-GALLEY

ENBREF

CONFÉRENCE ■ **Claude Torracinta.** Demain à 17h30, la Société neuchâteloise de sciences économiques et sociales accueillera Claude Torracinta. Le journaliste s'exprimera sur le thème de «Ethique, médias et économie» à l'occasion d'une conférence publique qui se tiendra à l'aula des Jeunes-Rives de Neuchâtel. /comm-ssp

Malentendus levés, accord élaboré

Hôpitaux ■ Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds s'entendent sur le dossier IRM et décident de renforcer notablement la collaboration entre leurs centres hospitaliers

Par
Rémy Gogniat

Une importante réunion s'est tenue dernièrement entre les responsables politiques, médicaux et administratifs des hôpitaux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Elle a eu lieu mardi passé à l'instigation de Didier Burkhalter, conseiller communal au chef-lieu, en charge du dossier hospitalier. But immédiat de la rencontre: lever des malentendus et rétablir une bonne harmonie entre les deux partenaires pour que les intérêts particuliers de chaque centre hospitalier ne soient pas lésés. But à moyen terme: renforcer les relations des hôpitaux des deux villes pour défendre leurs intérêts communs dans la toujours difficile planification sanitaire cantonale.

Les deux parties s'accordent pour dire que la réunion a été une réussite. Un accord de principe a été conclu. Ensemble, les deux villes veulent présenter un front uni face à l'Etat dans l'affaire de l'IRM.

L'IRM? Un contentieux était en effet en train de s'installer depuis quelque temps entre les deux villes à propos des équipements hospitaliers, et notamment de cet appareil d'imagerie par résonance magnétique qui coûte 1,7 million de francs. Neuchâtel espère

bien en installer un dans son nouvel hôpital Pourtalès (NHP) cet automne encore. Or La Chaux-de-Fonds en veut un aussi, et il en existe déjà deux dans des cabinets de radiologie privés, soit un dans chaque ville. Le Château, qui aura le dernier mot, n'a pas encore arrêté sa politique en la matière.

Abcès douloureux

L'abcès est devenu franchement douloureux avec l'interpellation libérale développée au Grand Conseil le 4 décembre dernier (et notamment signée par le député Jean-Marie Haefliger, médecin-chef du service oncologique à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, où il préside le collège médical). Cette interpellation laissait entendre que la planification sanitaire de l'Etat était en panne, qu'elle tolérait même que Neuchâtel prenne de l'avance au détriment de La Chaux-de-Fonds en matière d'équipement hospitalier. La conseillère d'Etat Monika Dusong avait tempéré ces énervements, expliqué la poursuite de la planification et détaillé les mesures déjà prises pour continuer de garantir un centre principal de soins aigus dans chacune des deux villes, avec un partage intelligent des structures entre les deux centres.

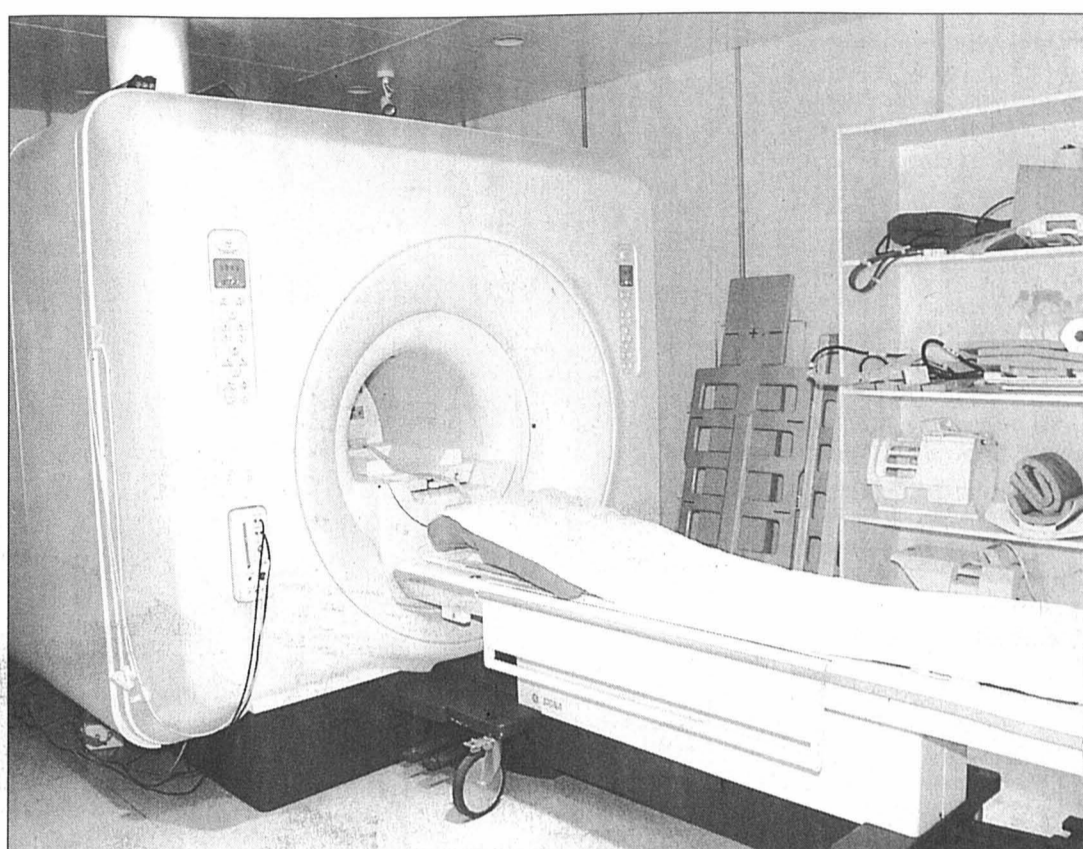
Deux IRM décalées dans le temps

L'accord conclu mardi passé affirme l'importance d'une IRM et son coût relatif eu égard aux économies qu'elle permet. Il souligne la nécessité prioritaire pour les hôpitaux de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel de se doter d'un tel appareil, mais pas simultanément. Les deux parties estiment qu'il faut l'installer à Neuchâtel à fin 2003 et à La Chaux-de-Fonds à fin 2005. Les parties admettent aussi, pour faciliter le financement, que chaque centre hospitalier doit réduire ses investissements prévus en appareillages médicaux de 300.000 francs par an (soit une diminution de 25%) durant trois ans

(2004 à 2006). Il semble, sur ce point, que La Chaux-de-Fonds voie les choses un peu différemment, tout en acceptant aussi le principe de sacrifices financiers.

Enfin, la collaboration entre les deux centres hospitaliers sera poursuivie et intensifiée, que ce soit sur les missions qui découleront de la planification sanitaire, sur les postes à responsabilité à pourvoir et sur les investissements.

Cet engagement à collaborer coupe court aux différents griefs qu'avaient insinués ou exprimés les interpellateurs libéraux au Grand Conseil à l'égard du NHP (voir ci-dessus). Apparemment, il n'a pas



L'imagerie par résonance magnétique (IRM) est plus efficace que les radiographies ordinaires, l'irradiation en moins et un rapide amortissement en plus. PHOTO ARCH-MARCHON

Didier Burkhalter a écrit pour sa part aux signataires de l'interpellation, le 13 décembre, pour leur expliquer deux ou trois choses et les inviter à une rencontre pour de plus amples renseignements. Il n'a pas (encore) reçu de réponse. En parallèle, il organisait la séance de mardi passé.

Mercredi 15 janvier, le lendemain, le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds a pris connaissance des résultats de cette rencontre. Le Conseil communal de Neuchâtel, qui ne s'est pas encore réuni depuis lors, en discutera après-demain. C'est mercredi prochain aussi que les deux

conseils doivent d'ailleurs se rencontrer pour une séance ordinaire de contact, comme il y en a régulièrement. La séance de travail de mardi passé permettra sans doute d'aborder la rencontre de mercredi dans un esprit plus serein que si elle n'avait pas eu lieu. /rgt

Accord salué au Château

En l'absence de Monika Dusong, Jean-Paul Jeanneret, chef du Service de la santé publique, s'est dit «heureux d'apprendre que les deux villes trouvaient un terrain d'entente» à propos de l'IRM. Il a évidemment rappelé que la demande qui en émanera (Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ont l'intention de la présenter ensemble) devrait d'abord être examinée par la commission cantonale s'occupant de la clause du besoin en matière d'équipements hospitaliers. Cette commission examine toute demande, même si elle émane de milieux privés. Elle transmet ensuite son préavis au Conseil d'Etat, lequel finit par décider.

Jean-Paul Jeanneret dit que l'Etat n'est pas «fondamentalement opposé» à l'acquisition de ces IRM, se dépêchant de rappeler qu'il y en a déjà deux dans le canton. «Jusqu'à présent, il ne nous apparaissait pas nécessaire qu'il y en ait d'autres.»

Le chef du Service de la santé rappelle aussi qu'un expert a été nommé (Yves Egli, consultant) pour analyser les compétences des hôpitaux et proposer une répartition des missions. Son rapport arrivera à Monika Dusong en avril ou mai. «Nous saurons alors mieux quels appareils il faut installer, qui en a besoin et comment nous devons poursuivre la planification sanitaire.» /rgt

PUBLICITE

enseignement et formation

«J'en ai plein le dos»

Gymnastique douce

Travail du dos et des articulations
Détente corporelle

Différents cours pour hommes et femmes
à La Chaux-de-Fonds et au Locle.

Reprise le 20 janvier 2003

Appelez le 032 913 31 91

Jacqueline FORRER vous renseignera

132-124948



Formation:

- > Infirmier
- > Infirmière **HES**

Séance d'information

Mardi 21 janvier 2003
de 16 h 45 à 18 heures

à l'Ecole de soins infirmiers du Jura
Fautourg des Capucins 2, 2800 Delémont

Se présenter au secrétariat

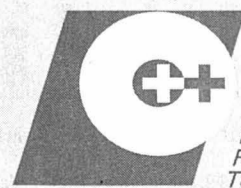
Tél. 032 423 79 30

Site: www.esij.ch / E-mail: secre.esij@jura.ch

014-083505

Une piqûre
aux
grands effets:

**Donnez
de votre
sang**



Centre de transfusion de:
LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Sophie-Mairet 29
Tél. 032 967 20 37

Une région, une
combinaison publicitaire!
L'EXPRESS L'impartial • Quotidien Jurasien • JOURNAL

NINA RICCI
**Couleur
passion**

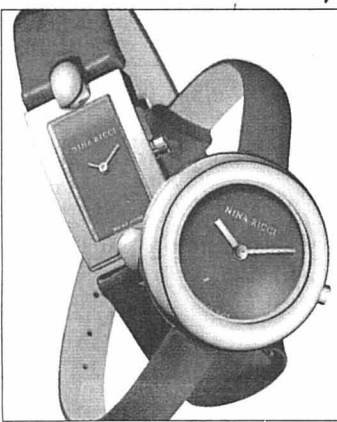
Pour fêter l'amour, Nina Ricci a vêtu de rouge trois montres de sa collection.

«Rouge passion. Rouge baiser. Rouge cœur. Hommage à Paris, ville de l'amour, ville du plaisir et de l'élégance. Rouge audace. Rouge feu. Rouge volupté. Hommage à la femme, à la beauté, à l'éclat et au romantisme.

La N002 est une montre-bijou au style raffiné. Le rectangle épuré du boîtier est ponctué de deux attaches en relief. L'acier poli met en valeur le cadran laqué assorti au bracelet rouge vif.

Touche de fraîcheur sur la N006, une création tout en rondeurs. Les volumes sensuels du boîtier contrastent avec la finesse du bracelet bombé. L'acier poli fait écho au cuir verni dans de beaux jeux de lumière.

Touche de luxe sur la N008, une montre à l'esprit très «couture». Le boîtier tonneau et le cadran rhodium se détachent avec force sur le bracelet rouge en croco véritable. Un style contemporain, original, avec une petite touche rétro au charme résolument féminin. /sp



Les nouveaux modèles N002 et N006 de Nina Ricci. PHOTO SP

C'est un beau roman. C'est une belle histoire. C'est une romance d'hier et d'aujourd'hui. Chaque acheteur d'une montre Tissot recevra en cadeau le livre d'Estelle Fallet «Le roman d'une fabrique de montres». Une ouvrage qui se dévore d'une seule traite. L'historienne a su donner vie à ses personnages, puiser dans les souvenirs des retraits pour raconter l'existence d'une fabrique mais aussi de la ville du Locle.

COMMENTAIRE

**Humanité
horlogère**

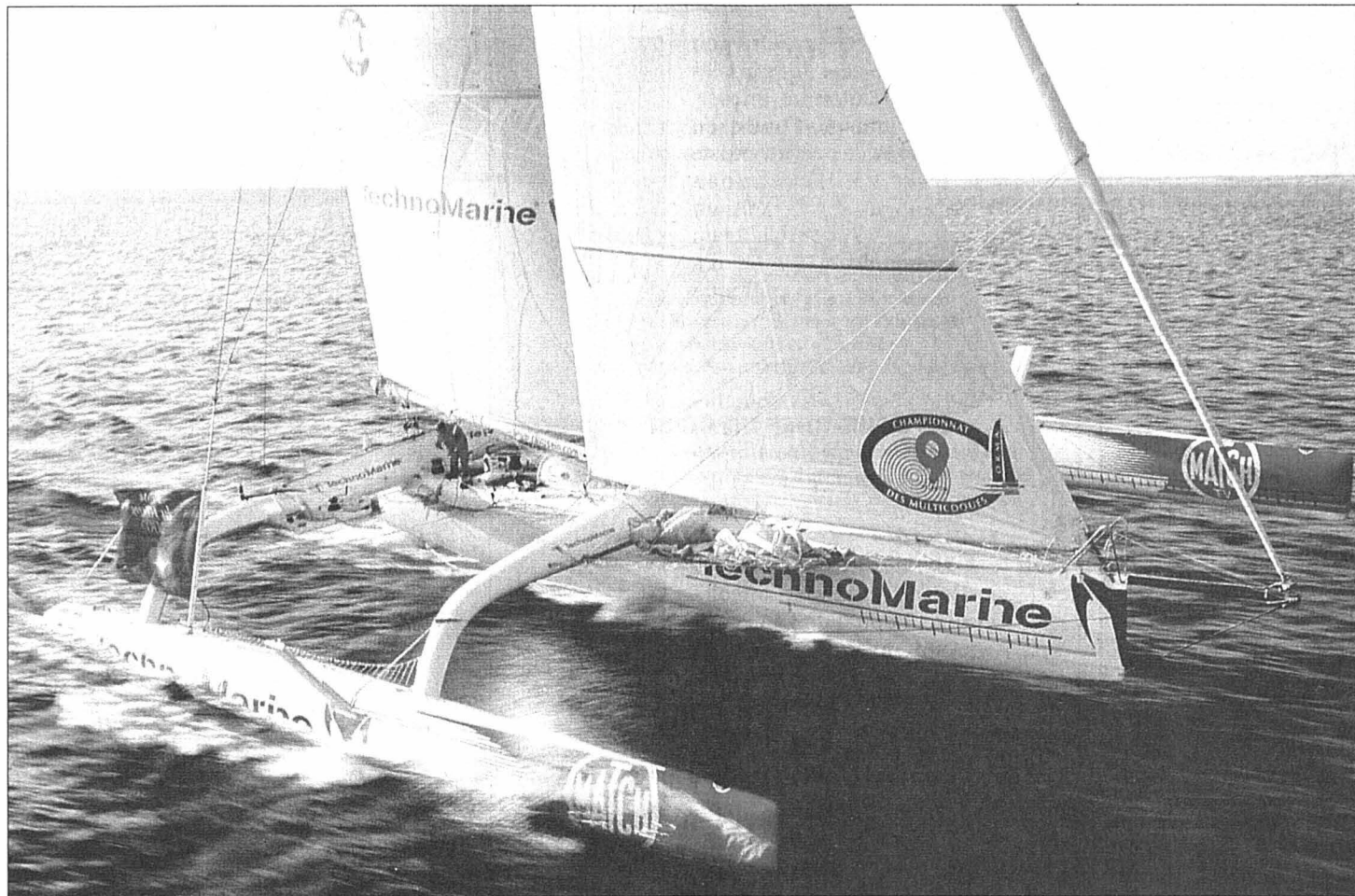
Nombreux sont ceux qui reconnaîtront, au détour d'une page, un lieu, un personnage, une situation. Sans trahir un seul instant l'épopée de «la Tissot», Estelle Fallet narre les péripéties d'une entreprise. Il y a ceux qui n'ont pas oublié: ce centenaire en 1953 où tous les employés sont partis par train spécial à destination des chutes du Rhin et de Schaffhouse ou la visite de Grace de Monaco.

Les quelque 2 millions de personnes qui pourraient lire cet ouvrage ne manqueront pas d'approcher un peu plus la réalité. Une réalité qui ne limite pas aux prouesses techniques de Tissot. Un univers où l'humanité est omniprésente.

Daniel Droz

La folle ascension de TechnoMarine

Montres ■ Fondée en 1997, la marque a su séduire une large clientèle. Aujourd'hui, près de 500.000 pièces sont produites chaque année



Avant de chavirer, Stève Ravussin a porté haut les couleurs de TechnoMarine dans la Route du rhum 2003. PHOTO KEYSTONE

Par Daniel Droz

En novembre dernier, un nom a subitement fait son apparition dans le monde de la voile. TechnoMarine, le trimaran barré par le Vaudois Stève Ravussin, a mené la danse durant une grande partie de la Route du rhum 2002 avant de chavirer alors qu'il avait course gagnée. Une partie de la Suisse découvrait alors que TechnoMarine n'était autre qu'une société d'horlogerie fondée en France.

Ce n'est pas un conte de fées. Nous sommes à Saint-Tropez en 1997. Passionné de sports nautiques, Franck Dubarry – né en 1961 en Algérie et de nationalité française – lance la marque TechnoMarine et un modèle original: «Raft». Ce chronographe de plongée en acier, doté d'un bracelet plastique transparent

va connaître un succès foudroyant. Quelque 50.000 pièces seront écoulées durant la première année d'existence de la société.

Ce n'est qu'un début. En 1999, lors du Salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie de Bâle, la marque présente «TechnoDiamond», le premier chronographe en diamant. Cette montre de plongée luxueuse va obtenir la reconnaissance des professionnels et des célébrités. Madonna, Barbra Streisand, Sharon Stone, Arnold Schwarzenegger, Lenny Kravitz et Ringo Starr adoptent la montre.

En flèche

La production et le chiffre d'affaires de la société grimpent en flèche. La première passe de quelque 500 pièces par semaine à 300.000 par mois, le second de 700.000 à 35 millions de dollars, soit de 4000% en une année. Techno-

Marine ne cesse de croître. Aujourd'hui, la marque affiche une production d'environ 500.000 pièces pour un chiffre d'affaires d'environ 80 millions de dollars (près de 111 millions de francs), explique Franck Dubarry. Les Etats-Unis représentent 32% des marchés, le reste de la zone Amérique 16%, l'Europe et l'Asie chacune 25%. De petits marchés complètent le tableau. TechnoMarine est distribuée dans quelque 2000 points de vente, dont une trentaine en Suisse.

Après Los Angeles et Miami, le siège principal de l'entreprise se trouve aujourd'hui à Genève. Elle est aussi inscrite à la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH). La société occupe environ 120 personnes à travers le monde. Depuis maintenant une année, Franck Dubarry s'est installé avec sa famille dans la cité de Calvin.

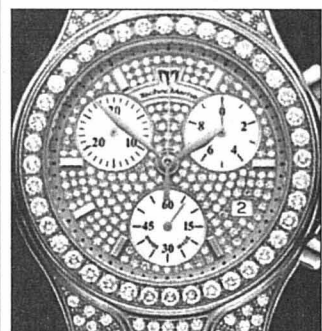
Aujourd'hui, la marque est divisée en deux collections distinctes: TechnoMarine Sport et TechnoMarine. La première est constituée de produits dont les prix varient entre 200 et 700 francs. Elle est destinée à une clientèle jeune et regroupe des modèles branchés, plus funk pour des consommateurs plus créatifs. La seconde, dont le plancher de prix débute à 700 fr., est appelée à séduire une clientèle plus aisée, notamment avec ses pièces serties de diamants. «Reconnaissant les différents besoins des consommateurs, les collections TechnoMarine et TechnoMarine Sport vont cibler de manière plus précise l'identité des consommateurs. La séparation va permettre à chaque nom de marque de s'adresser à un public spécifique, plutôt que d'abriter tous les consommateurs sous un seul parapluie», indique la société. /DAD

www.technomarine.com

**Stratégie
novatrice**

Qu'est-ce qui fait la force de TechnoMarine? «Un positionnement stratégique novateur», explique Franck Dubarry, nous avons choisi d'allier la sophistication horlogère à un design avant-gardiste». La marque a été la première à réaliser des produits couplant le diamant au plastique ou des lunettes en diamant sur la montre. Elle a aussi «beaucoup travaillé avec les couleurs». Du coup, TechnoMarine s'est développé sur le marché «life style». «Beaucoup de gens nous ont rejoint», constate le président de la société. «Des marques anciennes se sont déplacées sur ce marché.» En effet, depuis deux ans, les diamants se mêlent aux couleurs les plus diverses. «Sept à huit marques nous ont copié», estime Franck Dubarry. Le diamant est aujourd'hui en déclin. Depuis deux ans, les ventes se sont stabilisées. «Nous continuerons à en faire», confie le Français. Les autres produits de la marque représentent toutefois la plus grosse partie du chiffre d'affaires.

TechnoMarine entend aujourd'hui aller plus loin que le «life style». La société veut devenir un bureau de création et de design, «une boîte à idées comme l'est Pininfarina pour Ferrari». /dad



TechnoDiamond: un succès pour la marque. PHOTO SP

Un chrono de caractère en forme de défi

Glycine Watch ■ La société biennoise prend un virage en glissant du design industriel au raffinement



Chrono grande taille signé Glycine Watch. PHOTO SP

Glycine Watch SA, installée à Bienne jouit d'un certain renom en tant que producteur de montres de haute qualité. «Si Glycine Watch brillait jusqu'à présent par l'excellence de son design industriel, ses dernières créations signalent un virage vers le raffinement», indique la société. C'est ainsi qu'est né un chronographe pour femme orné de diamants, «savant mélange de force et de sensibilité, d'élégance et d'esprit sportif, et dont le nom fleure bon l'aventure – 'Ningaloo Reef'».

Glycine Watch SA jouit aussi d'une réputation mondiale enviable de spécialiste des modèles de grand diamètre. Elle «lance maintenant une réalisation atteignant une nouvelle dimension, tant au niveau du diamètre qu'à celui de la création artistique. Alors que ses modèles précédents, de grand diamètre, s'inspiraient essentiellement des canons du design industriel, Katherina Bruchbühler témoigne à travers ce chronographe de l'évolution des caractéristiques de la maison vers une nouvelle symbiose harmonieuse», communique la société.

Et de conclure: «A l'image d'une symphonie, elle allie ainsi élégance, force et puissance d'expression en une montre pour femme pleine de caractère. Le résultat est un chronographe touchant à la perfection, créé tout exprès pour la femme active d'aujourd'hui. Avec une touche d'extravagance, un air résolument sportif ou une allure de gala, le jeu subtil des couleurs des cadrans et des nouveaux coloris de bracelets font de chacun des modèles une pièce unique et le compagnon idéal de tous les instants». /spdad

EN BREF

INTERNET ■ F. P. Journe dans le coup. Nous ne saurions pas le passer sous silence. Depuis décembre dernier, F. P. Journe – Invenit et Fecit – a ouvert son site internet. Les collections ou les événements de l'horloger français François-Paul Journe sont à découvrir sur www.fpjourn.com. Un clic et nous pénétrons dans l'univers fascinant des complications. François-Paul Journe a reçu le Prix Gaïa en 1994. /dad

VACHERON CONSTANTIN ■ Premier coup de pioche. Peu avant Noël, les travaux ont débuté à Plan-les-Ouates. Le premier coup de pioche a été donné dans le cadre de la construction du futur siège international et ateliers de Genève de la marque Vacheron Constantin. Les travaux devraient être terminés en 2004. La manufacture de Plan-les-Ouates a été conçue par l'architecte franco-suisse Bernard Tschumi à la suite d'un concours international. /dad

PUBLICITE

Partner

PARTNER JOB SA, 2001 Neuchâtel
Rue St.-Maurice 2, Tél. 032 / 729 09 90, E-mail: pjneuchatel@partnerjob.ch
PARTNER JOB SA, 2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 47/49, Tél. 032 / 910 60 00, E-mail: pjchx-de-fonds@partnerjob.ch

Votre lien de confiance
avec les professionnels du monde horloger

HORLOGERIE ET BRANCHES ANNEXES
MICROTECHNIQUE TECHNIQUE ADMINISTRATION ENCADREMENT



Prix des places: Fr. 14.-
location à l'entrée

Film et conférence de Alain WODEY

LE LOCLE: Musée des Beaux-Arts, lundi 20 janvier, 20h
LA CHAUX-DE-FONDS: Musée int. d'Horlogerie, mardi 21 janvier, 16h et 20h

INDONESIE

Java - Sumatra - Bali

Connaissance du Monde

service culturel
migros

www.scm-migros-nefr.ch

offres d'emploi

MADAME, MADEMOISELLE, VOUS CHERCHEZ UNE ACTIVITÉ À 100%, 80% OU 60% DANS VOTRE RÉGION

- Vous souhaitez exercer une activité variée où vous pouvez concilier **vie professionnelle** et **vie privée**.
- Vous désirez une structure efficace et solide où votre **formation rémunérée** sera assurée par **des professionnels. Débutantes bienvenues.**
- Vous souhaitez acquérir une **nouvelle formation**: obtention du diplôme de cosméticienne Les Naturelles.
- Vous aimez **les contacts humains** et souhaitez évoluer au sein d'une entreprise dynamique et enthousiaste.
- Vous appréciez le domaine de **l'esthétique** et êtes vous-même de présentation soignée.
- Alors rejoignez notre team!

De nationalité suisse ou titulaire d'un permis C, vous possédez un permis de conduire.

N'hésitez pas à contacter notre responsable au **tél. 032 721 15 81** ou envoyez-nous votre dossier de candidature avec photo à:

**PREDIGE S.A., route de Cossonay 196,
1020 Renens
E-MAIL info@predige.ch**

022-579992/DUO

immobilier à louer

Gérance Charles Berset SA



À LOUER

132-126127

À LA CHAUX-DE-FONDS

Dans bâtiment commercial au centre de l'avenue Léopold-Robert:

Différentes surfaces pouvant convenir

pour bureaux

ou cabinets médicaux

Aménagement au gré du preneur

Gérance Charles Berset SA

Jardinière 87 - 2301 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 913 78 35 - Fax 032 913 77 42

MEMBRE UNPI



À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch

À LA CHAUX-DE-FONDS

Appartement de 2 pièces

Cuisine agencée, vestibule, salle de bains-WC.

L'immeuble possède un ascenseur et une lessiverie.

Libre tout de suite.

Situation: **Musées 58.**

Pour tous renseignements, s'adresser à:

Gerancia & Bolliger S.A.

Av. Léopold-Robert 12

Tél. 032 911 90 90

2300 La Chaux-de-Fonds

info@gerancia-bolliger.ch

MEMBRE UNPI

svit

132-126149

CHAUX-DE-FONDS

Rue des Crêtets 139

2 pièces à supprimer

- Fr. 603.- ch. incl.
- libre de suite
- grand balcon
- cuisine semi-agencée
- salle de bains avec baignoire
- au 12ème étage
- immeuble avec ascenseurs
- situation tranquille
- à proximité des transports publics

wincasa

Services Immobiliers
Stéphane Quartier
Téléphone 032 723 09 17
stephane.quartier@wincasa.ch

www.wincasa.ch

041-605947

Publicité intensive,
Publicité par annonces

A louer au Locle

Grand-Rue 21

Appartements de 2, 3½ et 4 pièces

Cuisines agencées, Salles de bains/WC.

Locaux de 55 m² au rez

Libres tout de suite ou à convenir.

Tél. 032 931 28 83.

132-125108

CHAUX-DE-FONDS

Av. Charles-Naine 5

2 pièces

- Fr. 481.- ch. incl.
- Date d'entrée à convenir
- Cuisines agencées
- A proximité de divers Commerces
- Joli dégagement sur la ville

wincasa

Services Immobiliers
Stéphane Quartier
Téléphone 032 723 09 17
stephane.quartier@wincasa.ch

www.wincasa.ch

041-607021

immobilier à louer

Gérance Charles Berset SA



À LOUER

132-126128

La Chaux-de-Fonds

Appartements avec service de conciergerie

Rue du Locle, avec cuisine agencée ouverte sur salon-salle à manger. Libre au 1er mars prochain.

Avenue Léopold-Robert, appartement de 4 pièces avec cuisine agencée. Disponible pour le 1er mars 2003.

www.berset-gerance.ch

Jardinière 87 - 2301 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 913 78 35 - Fax 032 913 77 42

MEMBRE UNPI



À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch

LE LOCLE

Nous vous proposons un appartement de 2 pièces

Cuisine agencée ouverte avec vitrocéram, vestibule, salle de bains-WC.

L'immeuble possède une lessiverie et des dépendances. Libre tout de suite.

Situation: **Crêt-Vaillant 2.**

Pour tous renseignements, s'adresser à:

Gerancia & Bolliger S.A.

Av. Léopold-Robert 12

Tél. 032 911 90 90

2300 La Chaux-de-Fonds

info@gerancia-bolliger.ch

MEMBRE UNPI

svit

132-126148

commerces

A vendre à La Chaux-de-Fonds Bar - Pizzeria

- Situation stratégique.
- Superbe cadre - 45 places.
- Le tout à l'état de neuf.
- Possibilité de créer une crêperie ou autre.
- Possibilité d'agrandissement.
- Bon chiffre d'affaires.
- Conditions de location attractives.
- Libre de tout contrat.

Prix de vente: **Fr. 150 000.-**

Faire offre uniquement par écrit sous chiffres K 132-126121 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-126121

Paysagistes Fleuristes

La main verte



Vos fleurs et arrangements

G. Wasser
Fleurop-Service

Serre 79 - Tél. 032 913 02 66

Aux associations culturelles locloises!

La baisse du coefficient signifierait une diminution des soutiens de la ville à vos institutions.

POP - PSL - Les Verts

VOTEZ NON

Utilisateurs de la piscine!

La baisse du coefficient signifierait l'augmentation du prix des billets, des abonnements et des reports de charges difficiles à supporter pour les clubs de natation et de plongée.

POP - PSL - Les Verts

VOTEZ NON

VILLE DU LOCLE

Votation communale

ET SI ON BAISSAIT VOS SALAIRES?!

«Stop aux impôts qui augmentent sans cesse!» Un discours-choc, mais peu raisonnable.

D'abord, les impôts ne font pas qu'augmenter. Au Locle, on les a réduits en 1966. En 2000 encore, la péréquation a permis de fixer un coefficient qui, pour une majorité de contribuables, a représenté une diminution de charge fiscale. La taxe des pompes a été supprimée, la taxe foncière le sera en 2005...

Surtout, les impôts ne peuvent pas être la seule chose qui diminue quand tout le reste augmente: les biens, marchandises et services que la commune doit payer comme vous; les obligations qu'elle doit assumer...

Bien sûr, la fiscalité est la seule charge sur laquelle les citoyens-ennes ont prise. Parce qu'ils-elles sont les «patrons», en démocratie. Mais ceux qui veulent aujourd'hui utiliser ce pouvoir pour diminuer le coefficient fiscal font exactement, à l'égard de la ville, ce que ferait leur employeur s'il leur disait: «Vous avez de plus en plus de travail, de responsabilités, d'obligations, de charges? Ben oui. Mais vous me coûte trop cher: je baisse votre salaire, débrouillez-vous!». Vous trouveriez ça normal?

Le Conseil communal et la majorité du Conseil général vous recommandent de voter

NON

à l'initiative pour la diminution du coefficient fiscal

132-126135

Braquage manqué au McDo

Agression ■ Trois hommes armés tentent de se faire ouvrir le coffre. Trois employés passent la nuit enfermés dans un local

Par
Robert Nussbaum

Dans la nuit de vendredi à samedi, le McDonald's des Eplatures a été victime d'un braquage manqué. Trois malfrats ont tenté de se faire remettre le contenu du coffre. Trois employés ont été enfermés jusqu'au matin dans un local de stockage.

L'agression a eu lieu après la fermeture à minuit. Les derniers employés avaient fini leur travail et sortaient du McDo vers 1h30 du matin, après les travaux habituels de rangement. L'un d'eux était en train de mettre en marche sa voiture, lorsque trois individus cagoulés ont surgi. Ils étaient armés, l'un d'un pistolet, l'autre d'un appareil électrochoc et le dernier d'un pied de biche.

Mis en joue

Repoussant les trois employés à l'intérieur, ils ont exigé l'ouverture du coffre-fort de l'établissement. Mission impossible: le coffre est équipé d'un système de sécurité que ni les employés ni les malfaiteurs ne pouvaient décoder. A défaut de pouvoir faire main basse sur la recette du jour, les agresseurs ont enfoncé leurs victimes dans un local de stockage, non sans les avoir dépouillés de leurs téléphones mobiles, avant de prendre la fuite vers 2h30.

Ce n'est que vers 7h45 samedi matin que le manager responsable de l'ouverture, arrivé pour prendre son service, a entendu et libéré ses collègues, avant d'avertir la police cantonale. Celle-ci a aussitôt entrepris des recherches, qui sont restées vaines, vu le temps écoulé.

Selon le porte-parole de la police cantonale André Duvillard, les employés n'ont pas été agressés physiquement. «Mais il y a eu des menaces. Les



Les malfaiteurs, qui ont raté leur coup, n'étaient pas les bienvenus au McDo des Eplatures, dont le coffre est muni d'un système de sécurité.

PHOTO LEUENBERGER

auteurs de cette attaque à main armée avec séquestration étaient déterminés.» Le responsable de la fermeture, notamment, a été mis en joue avec l'arme à feu.

Enfermées et sans moyen de communiquer avec l'extérieur, les trois victimes ont dû prendre leur mal en patience. Confinées dans le local borgne où sont stockés serviettes, gobelets et emballages plastiques pour hamburgers, elles ont utilisé des cartons pour s'allonger au sol et se couvrir, la température du réduit, non chauffé, oscillant probablement entre 10 et 15 degrés. Un seul employé a, semble-t-il, pu dormir un peu.

Pas trop choquées

D'après l'exploitant franchisé Eric Rohner - qui tient à protéger l'anonymat de ses employés -, les victimes n'ont apparemment pas été trop choquées. «Cela va encore, l'un

a même ri, mais il faut attendre pour voir s'ils auront un contre-coup», dit-il. Du côté de la police cantonale, pour qui, effectivement, le stress d'une agression se manifeste souvent plus tard, on a immédiatement contacté un psychologue pour un premier «debriefing» dans les locaux de la police. Les employés bénéficient d'un congé, «jusqu'à ce qu'ils se sentent en mesure de reprendre le travail», note leur patron.

La police cantonale donne le signalement des auteurs du braquage. Tous trois s'exprimaient en français avec un accent slave, fort pour l'un d'entre eux. Ils portaient des cagoules en laine côtelée vert kaki, ainsi que des gants noirs en laine. L'un est grand (180-185 cm) et mince. Le deuxième, de corpulence moyenne, doit mesurer 170-175 centimètres. Le dernier, celui qui s'exprimait de la ma-

nière la moins aisée en français et avec l'accent le plus fort, est plus petit (160-165 cm) et trapu.

Appel aux témoins

La police en appelle aux témoins qui auraient remarqué la présence des malfaiteurs dans ou autour du McDo à l'heure de la fermeture ou des comportements suspects lors de leur fuite vers 2h30, notamment un véhicule rejoignant à vive allure la route cantonale. Les intéressés sont priés de prendre contact avec la police cantonale, tél. 032 888 90 00.

Il s'agit de la première tentative de braquage au McDonald's des Eplatures. André Duvillard s'inquiète du nombre d'agressions avec séquestration en Suisse ces dernières semaines, notamment après le cas de la Banque cantonale neuchâteloise à Boudry. /RON

Dimanche nordique en France voisine

Loisirs ■ Invitation à la découverte le 26 janvier



Il existait déjà un «dimanche à la ferme», voici une nouvelle suggestion d'activités dominicales, mettant cette fois l'accent sur les sports d'hiver. Cet après-midi de découverte est agendé au dimanche 26 janvier de 14h à 17 heures. Cette action originale bénéficie du soutien du département, de l'Aded (Agence pour le développement économique du Doubs), des communautés de communes du Larmont (CCL), des Hauts du Doubs (canton de Mouthe) et de celle du Mont d'Or et des Deux Lacs.

L'opération, organisée par l'association Haut-Doubs nordique, basée à Pontarlier, a pour objectif de sensibiliser les Doubsistes à la pratique de diverses activités nordiques, de leur montrer comment est structuré le réseau de pistes et quels sont les moyens mis en œuvre pour disposer d'un espace nordique de qualité. Ski de fond, raquettes, promenades en traîneau, démonstration de secours sur piste, présentation de matériel de damage, les centres d'intérêt de cette manifestation sont multiples.

Sur trois sites

«En agissant ainsi, on tient aussi à justifier le coût des activités nordiques. Le prix de la redevance intègre non seulement les frais de damage mais aussi l'entretien du matériel, le personnel, la sécurité, etc.», explique Thomas Michaud, chargé de mission à Haut-Doubs nordique. Tout au long de l'après-midi, des moniteurs de ski nordique, des pisteurs et des secouristes sont présents pour encadrer les activités, présenter le matériel et évoquer leurs responsabilités dans l'exercice quotidien de leur profession.

Chacun pratique à son rythme l'activité de son choix. Afin d'éviter une trop forte concentration en un même lieu, le dispositif se répartit sur trois sites: au lieu dit «La Coupe», à la sortie des Fourgs en direction de la Suisse, à La Malmaison, au-dessus de Pontarlier, et au Pré Poncet, accessible après Chaux-Neuve en montant vers Chapelle-des-Bois.

Petit verre de Jura

Ce «dimanche à la neige» constitue également une belle opportunité pour promouvoir les spécialités régionales. Le grand air, l'exercice, ça ouvre l'appétit; aussi, personne ne rechignera à déguster comté, mont-d'or, morbier, salaisons, le tout accompagné d'un petit verre de jura, à consommer modérément, il va s'en dire.

Puisse la neige être de la partie en ce jour dédié à la promotion des charmes enneigés du Haut-Doubs. «Cette première expérience aura valeur de test. Si le succès est au rendez-vous, cette journée populaire pourrait être organisée dès l'an prochain à l'échelle nationale. Des contacts ont déjà été établis avec France ski de fond.» /FCA



Des promenades en traîneau sont prévues au programme du dimanche 26 janvier... pour autant qu'il y ait de la neige. PHOTO SP

De la guerre du Golfe à l'héroïne au détail

Tribunal ■ Le correctionnel de La Chaux-de-Fonds condamne un Irakien fortement irresponsable pour trafic de drogue. Mais l'homme pourrait se retrouver libre d'ici moins d'un mois

Les élèves de deux classes de l'école secondaire des Ponts-de-Martel présents vendredi matin à l'Hôtel de ville de La Chaux-de-Fonds sur les bancs du public ont eu droit à une édifiante tranche de la vie judiciaire. Le Tribunal correctionnel avait à juger un ressortissant irakien réfugié en Suisse, S.S., pour infraction à la loi sur les stupéfiants.

Dans un français chaotique, avec parfois des sanglots démonstratifs, ce quadragénaire irakien proteste de son innocence. Il reconnaît juste avoir été sous l'emprise de l'héroïne durant sept ans et avoir continué à consommer du cannabis. Pourtant, s'il se retrouvait devant le Tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds, c'est pour un trafic mené à La Chaux-de-Fonds en avril dernier et portant sur environ 60 g d'héroïne.

S.S. aurait dû être jugé l'automne dernier, en compagnie de deux complices. Au dernier moment, le juge avait disjoint sa cause de celle de ses comparses, car le prévenu avait dû être interné d'urgence dans un établissement psychiatrique.

Clochardisation

L'expertise psychiatrique réalisée à la suite de cet épisode d'effondrement psychologique, qui n'était pas le premier, est édifiante. Le médecin conclut, rapporte Nicolas Aubert, procureur suppléant, que S.S. a «une personnalité pathologique aux confins de la clochardisation». Il conclut à une «incapacité irréversible de toute capacité adaptative». Sur le plan pénal, sa responsabilité est «fortement diminuée» et le risque de récidive «évident».

Ce lourd tableau clinique semble résulter d'une histoire

de vie plus que chaotique. S.S. aurait perdu toute sa famille (femme, parents, frères et sœurs) lors des bombardements alliés en Irak. «Cela ne justifie pas sa plongée dans la toxicomanie, mais cela explique son état», dit son défenseur, commis d'office. Il relève des contradictions mineures dans certaines des déclarations des complices de l'accusé, voire, comme le montre le dossier, une collusion avérée entre eux.

Police calomniée

Sur ce point, le procureur indique que le faisceau des témoignages est suffisamment étendu et concordant. Il relève que l'accusé a déjà été condamné six fois depuis qu'il est en Suisse, les cinq dernières fois en relation avec des affaires de stupéfiants. Le prévenu s'est lui-

même vanté de ses exploits en relation avec du trafic d'héroïne lors d'un séjour dans un hôpital psychiatrique. C'est dans cet établissement qu'il a fait connaissance de l'un de ceux qui deviendront ses complices dans une virée à Zurich pour acheter de la drogue. Il a convaincu l'un d'eux de lui fournir l'argent nécessaire à l'achat des 60 g qui lui ont valu son inculpation.

Les preuves matérielles réunies contre le prévenu sont indiscutables, estime en outre le procureur: douze sachets vides ont été retrouvés chez lui, ainsi qu'une paire de ciseaux souillés d'une poudre suspecte, dont l'analyse a montré qu'il s'agissait d'héroïne. S.S. jure que c'est la police qui a apporté ces ciseaux pour le faire plonger. Le procureur hésite à s'indigner: la

police n'a pas jugé utile de poursuivre le prévenu pour diffamation, sans doute en raison de son état mental. En conclusion, le procureur réclame une peine de 14 mois d'emprisonnement, suspendue au profit d'un internement.

Lourd casier

Le tribunal, présidé par Alain Rufener, se rallie pratiquement aux conclusions du ministère public. A charge, le tribunal retient le lourd casier judiciaire du prévenu, le trafic mené dans le seul but de s'enrichir, le risque de récidive et sa collaboration restreinte lors de l'instruction. A décharge, il reconnaît sa situation personnelle difficile, la réalité des troubles mentaux dont il souffre, entraînant une responsabilité restreinte. /LBY

Concernant le trafic de stupéfiants, avec «environ 60 g» d'héroïne, soit «environ 12 g» de substance pure, on est juste à la limite inférieure du cas grave. Et, comme le doute doit profiter à l'accusé, on ne le retiendra pas en l'espèce.

Tout bien pesé, S.S. est condamné à 14 mois de prison, sous déduction de 271 jours de préventive, et aux frais, fixés à 4100 francs. Le tribunal renonce à suspendre la peine au profit d'un internement. «Une telle mesure ne peut être prononcée car, pour la justifier, il faudrait que le prévenu compromette gravement la sécurité publique», explique le juge.

En théorie, si le prévenu est libéré aux deux tiers de sa peine, comme cela se pratique en général, dans moins d'un mois, il pourrait être libre. /LBY

Auberge de jeunesse à vendre

Conseil général ■ La Ville de La Chaux-de-Fonds souhaite racheter et réhabiliter l'immeuble de la rue du Doubs 34

Par Robert Nussbaum

L'auberge de jeunesse de la rue du Doubs, à La Chaux-de-Fonds, avec ses 80 lits, est fermée au public depuis fin 2001. La Fondation suisse pour le tourisme social, propriétaire, ne peut plus supporter les déficits accumulés ces dernières années et veut vendre l'immeuble.

Le Conseil communal regrette cette décision. «La ville de La Chaux-de-Fonds perd ainsi une importante offre touristique pour les voyageurs de passage ne disposant pas de beaucoup de moyens financiers, soit les jeunes touristes, familles, classes d'école, etc.», lit-on dans le rapport à l'appui d'une demande de rachat, qui sera soumise au Conseil général le lundi 27 janvier.

La Ville n'entend pas se muer en aubergiste. Mais elle a ficelé un projet d'utilisation mixte de l'immeuble. D'une part, elle se propose d'y transférer deux classes d'école enfantine (une existe déjà dans l'auberge), ce qui permettrait de libérer l'espace qu'elles occupent actuellement à Numa-Droz, sous la bibliothèque, qui réclame des locaux supplémentaires.

Chambres d'étudiants

D'autre part, le projet du Conseil communal prévoit

d'affecter les autres étages de l'auberge de jeunesse à la location de chambres. Une évaluation de la demande a été faite auprès des écoles de la région (Cifom, Haute Ecole pédagogique, lycée, etc.). L'intérêt général est «modeste», note-t-on dans le rapport, sauf dans le cas du centre Pierre-Coullery, le centre de formation du domaine santé-social qui remplace l'école de soins Cesane.

Une quinzaine de chambres (louées 200 fr. par mois) pourraient être aménagées pour ses étudiants, chambres éventuellement mises à disposition de visiteurs de passage dans les périodes de vacances. Outre les jardins d'enfants et les chambres, la Ville pourrait également mettre à disposition de sociétés ou particuliers la salle de réunion du rez-de-chaussée, équipée d'une soixantaine de places et d'une cuisine «industrielle».

Travaux importants

Reconnaissant du soutien historique de la Ville à l'auberge de jeunesse, la fondation propriétaire propose de laisser l'immeuble, dont la valeur est estimée entre 1 et 1,2 million, pour 700.000 fr., plus l'abandon d'un prêt hypothécaire de 112.000 fr., soit pour 842.000 fr., y compris les frais



L'auberge de jeunesse de la Chaux-de-Fonds pourrait accueillir deux jardins d'enfants de plus et des chambres d'étudiants. PHOTO LEUENBERGER

d'achat. Mais si l'état du bâtiment est jugé bon, des travaux importants doivent être faits: changement des fenêtres, peinture, réfection des parquets, nouveau chauffage, etc. Un devis de 495.000 fr. a été établi.

La Ville a d'abord sollicité la Caisse de pension du personnel communal comme acquéreur. Mais ses dirigeants ont estimé le rendement net à 1,5%, soit un taux largement

inférieur aux 4% exigés pour ses placements. La Ville n'étant pas soumise aux mêmes règles, le Conseil communal juge, lui, l'investissement intéressant pour la ville, les charges annuelles prévues étant de l'ordre de 20.000 francs.

L'offre de la fondation propriétaire est valable jusqu'au 31 janvier. Si la Ville n'achète pas, l'auberge sera vendue au plus offrant. /RON

Du silence au dialogue

ABC ■ Le graveur Rebet trace une ligne de portraits anonymes

Rebet – le graveur loclois Denis Rebet – fait de la mise en scène. Les miniatures gravées au cutter qu'il expose à l'ABC sont la trame d'un étonnant spectacle à imaginer. «J'ai créé à l'envers le décor d'une pièce qui n'existe pas», dit-il.

Sur les parois en bois de la petite salle de théâtre se déroule le mince ruban – dix centimètres de haut – de 800 portraits silencieux. Ce sont des visages anonymes griffés en gestes automatiques, comme une écriture irréfléchie. Lèvres fermées, yeux ouverts sur un infini, trame muette d'humanité. L'idée de Rebet, c'est de «faire revenir à eux tous ces évanouis».

A la fois pour rompre la solitude de l'artiste et susciter le dialogue avec les ombres, il a monté son spectacle avec

d'autres. L'éclairagiste Yves Robert réussit à illuminer magistralement cette frise de statuettes par la lumière filtrée de projecteurs. Les textes d'un autre éclairagiste, Dominique Dardant, interrogent ce carrousel de personnages, «qu'il faudra nommer».

Donner une âme à cette multitude: le travail est laissé au spectateur. «Si les visiteurs se racontent une histoire devant mes gravures, je suis content», commente Rebet. Vendredi, lors d'un vernissage très couru, avec les textes dits par Dominique Bourquin, la magie a en tout cas opéré. /ron

Jusqu'au samedi 1er février, avec finissage à 18h30. Exposition ouverte du mardi au samedi de 11h30 à 14h et de 17h à 21h (dès 16h le dimanche), avec textes en boucle



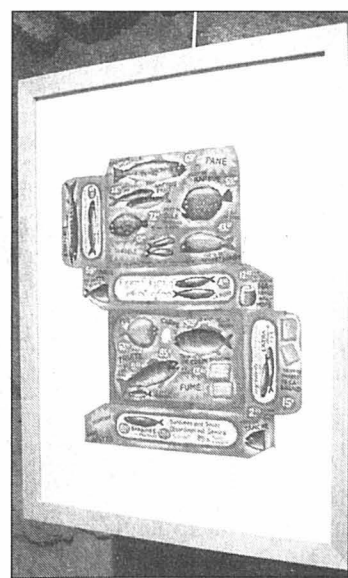
Rebet pousse le spectateur à faire revenir à eux les évanouis. PHOTO GALLEY

Premier accrochage d'une nouvelle galerie

Expo ■ La librairie Impressions présente l'illustrateur Gerner

Etonnant. Et l'adjectif est faible pour décrire le nouveau lieu d'exposition que Yannick Zürcher (avec l'aide notamment de Bastien Schmid) a mis sur pied dans les sous-sol de la librairie Impressions. Cet espace – ancienne cave aux murs de pierre – a pour but d'accueillir des artistes effectuant un travail plus ou moins proche de l'illustration. «L'espace sera aussi ouvert aux créateurs locaux, ayant souvent de la difficulté à trouver des lieux d'exposition», relevait Yannick Zürcher vendredi soir, durant le vernissage.

Pour sa première exposition, L'association Impressions/expos a invité l'illustrateur français Jochen Gerner à présenter les planches originales de son dernier ouvrage «TNT en Amérique», publié par la maison d'édition L'Ampoule. Avec comme support de création l'album d'Hergé «Tintin en Amérique», Jochen Gerner crée une œuvre originale, en recouvrant d'un masque noir certaines parties de la bande dessinée originale. L'illustrateur ne laisse apparents que quelques mots, ainsi que des pictogrammes, sur les surfaces colorées. Cette interprétation obéit à des contraintes précises définies au sein de l'Oubapo (Ouvroir de bande dessinée potentielle), groupe d'illustrateur qui entend soumettre la bande dessinée aux mêmes



L'illustrateur français Jochen Gerner explore les champs d'expérimentation de l'illustration d'aujourd'hui. PHOTO DONZÉ

expérimentations que l'Oulipo (Ouvroir de littérature potentielle).

Parallèlement à l'accrochage de ses planches, l'illustrateur présente une rétrospective de ses travaux, champs d'expérimentation, d'analyse et de découverte autour de l'illustration d'aujourd'hui. /ddo

Librairie-galerie Impressions, Versoix 3a, La Chaux-de-Fonds, lundi 14h-18h30, mardi-vendredi 9h30-18h30 et samedi 9h30-17h, exposition jusqu'au 22 février 2003

Résultats très encourageants

Le Locle ■ Les membres du club des patineurs en progrès

Ami-chemin dans la saison, la monitrice du Club des patineurs du Locle, Nicole Baillo, dresse un bilan très positif, récemment conforté par les résultats obtenus à Neuchâtel lors de la Coupe neuchâteloise. Elle est assistée par des moniteurs auxiliaires, Fernando Soria et Ariane Haldimann. «Ce sont des aides précieuses pour le travail de la technique», note Nicole Baillo. En outre, les élèves bénéficient d'une préparation psychologique, assurée par Marie-Pierre Gendron, «très importante pour la concentration, avant de s'élancer sur la glace pour présenter le programme». «Actuellement c'est le top, s'enthousiasme la monitrice responsable. Nous étions tous très

satisfaits des résultats enregistrés à Neuchâtel et très contents aussi des juges, qui ont tenu compte des aides techniques.» Sur sa lancée, le club loclois pourrait imaginer, d'ici une ou deux saisons, le retour de certains de ses membres dans des compétitions romandes ou nationales.

Résultats

Poussins B (deux groupes): Naomi Barbezat, 2e; Mira Manpasi, 5e; Christelle Baillo et Zoé Gendron, 6es.

Minimes B (deux groupes): Lucie Biasotto et Manais Fleuty, 2es; Noémie Canatella, 3e; Anouck Zurbuchen, 4e; Elena Brugnone (souffrante), 9e.

Minimes B garçons: Raphaël Sommer, 3e. /jcp

Tremplin pour les jeunes musiciens

Conservatoire ■ Nouveau cycle de concerts inauguré

L'un des objectifs des Concerts du samedi, organisés dans le contexte des Heures de musique du Conservatoire, est de fournir aux jeunes diplômés un tremplin vers la vie professionnelle.

Inauguré samedi par Laure Franssen, flûte traversière, et Manon Gertsch, piano, ce nouveau cycle a attiré de nombreux auditeurs, curieux sans doute de connaître l'évolution artistique de jeunes musiciens dont ils ont eu l'occasion d'apprécier le talent au cours de leurs études.

Les initiateurs demandent aux interprètes de construire un programme thématique. En retenant l'époque 1939-1945, Laure Franssen et Manon Gertsch ont placé la barre musicale et historique très haut. Des pages essentielles de grands maîtres de ce temps y figuraient, dont Ervin Schullhof, compositeur austro-hongrois, mort dans les camps de concentration. C'était sans doute l'une des premières exécutions, dans la région, de la Sonate pour flûte traver-

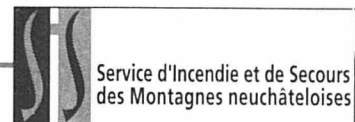
sière et piano écrite par ce compositeur. Les interprètes ont magnifié les élans d'espoir contenus dans ces pages.

L'interprétation du Chant de Linos d'André Jolivet, d'une écriture virtuose, opposée à la précédente par l'inspiration et par le style, a suscité les plus vives couleurs.

La très belle sonate de Prokofiev a donné sa conclusion à ce copieux programme. L'une et l'autre interprètes ont les moyens techniques et expressifs de leurs ambitions.

Les musiciennes étaient accompagnées d'un comédien. Telle une réponse des poètes aux malheurs du monde, Manu Moser a lu la lettre qu'un soldat a écrite quelques heures avant son exécution, tandis que les poèmes de Prévert et Aragon ont élargi l'horizon de ce premier rendez-vous.

Les Concerts du samedi continuent. Kristina Camille, violon, et Daniel Pintaudi, piano, se produiront le 15 février, à la salle Fallier, dans un programme Debussy et César Franck. /ddc



Depuis vendredi à 18h jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à 14 reprises.

Interventions ambulance. A La Chaux-de-Fonds, vendredi à 21h25, pour une chute avec transport à l'hôpital; à La Chaux-de-Fonds, samedi à 5h41, puis à 11h, pour deux malaises, avec transport à l'hôpital dans le premier cas, au domicile de la victime dans le second; à La Chaux-de-Fonds, à 12h46, pour une chute, puis à 12h47, pour un malaise, avec transport à l'hôpital; à La Chaux-de-Fonds, à 14h53, pour une chute, avec le Smur et transport à la clinique Mont-

brillant; à La Chaux-de-Fonds, à 16h45, pour un malaise, avec transport à l'hôpital de Préfar-gier; à La Chaux-de-Fonds, à 17h19, pour un malaise, avec transport à l'hôpital; à La Chaux-de-Fonds, à 19h59, pour une chute, avec le Smur et transport à l'hôpital; à La Chaux-de-Fonds, hier à 1h40, pour un malaise, à 9h03, pour un chute et, à 17h51, pour un malaise, avec transport à l'hôpital.

Autres interventions. A La Chaux-de-Fonds, samedi à 22h10, pour un coussin en feu à la rue des Terreaux; à La Chaux-de-Fonds, hier à 16h07, pour une inondation à la rue Jaquet-Droz. /comm-réd

La Littéraire nous dit «Tchao»

Le Locle ■ «Tchao», ce n'est pas un départ, mais le titre du nouveau spectacle de la Littéraire du cercle de l'Union. Pas morose, cette comédie en deux actes de Marc-Gilbert Sauvajon

Par
Claire-Lise Droz

Non, il n'y aura pas de pavés, mais quand même des allusions aux barricades: l'histoire débute dans la région parisienne, en avril 1968! La Littéraire du cercle de l'Union jouera, dès début février, «Tchao», comédie en deux actes et huit tableaux de l'auteur bien connu Marc-Gilbert Sauvajon. En bref, l'intrigue met en scène un directeur et son employé, dont les enfants respectifs se rencontrent par hasard... «Ce n'est pas un vaudeville. C'est une histoire... très sérieuse», confie en riant sous cape Dominique Giorgini, présidente de la troupe. «Il y a de la rigolade, mais ce n'est pas burlesque», confirme Philippe Senn. On ne va pas dévoiler toute la trame, mais il paraît qu'une des évolutions les plus marquantes, c'est qu'en 1968, une fille n'était pas majeure à 18 ans!

On verra en scène, outre le deux susmentionnés, Pierre-André Huguenin, Robi Lesqueux-Dal Pero, qui joue pour la première fois, Jannick Kolb et

Jean-Paul Magnin, sur une mise en scène de Pierre-André Huguenin.

Quant à l'équipe de régie, qui joue un rôle de premier plan, elle comprend Marceline Ducommun, Florence Ferrari, Lisette Frutiger, Silvana Juillerat, Catherine Mollier, Micheline Senn, Marie-Claire Vallélian, Patrick Huguenin, Dominique Juillerat, Jean-Pascal Vermot (un nouveau membre) et Fabio Vigneri.

Se faire plaisir

En résumé, cette 63e pièce interprétée par la Littéraire depuis sa naissance s'annonce sous d'heureux auspices. Elle s'inscrit dans la veine communément choisie. «Le but, c'est d'abord de nous faire plaisir», définit Philippe Senn. Et c'est aussi de faire plaisir au public qui suit fidèlement cette troupe. Ainsi, nombre des spectateurs du Club des loisirs, pour lesquels la Littéraire joue traditionnellement, reviennent ensuite la voir au cercle. La troupe, autre tradition, joue chaque année à Sonvilier en faveur d'une bonne œuvre. Les membres de la troupe lui

restent eux aussi fidèles: le père de Philippe Senn y avait fait son entrée en 1962, et en fait toujours partie comme membre soutien. Il y a croisé la mère de Dominique Giorgini...

La troupe se débrouille toujours toute seule, sans sponsors ni subventions, si ce n'est un

don de la Loterie romande l'année dernière pour son 60e anniversaire, «ce qui nous a permis d'améliorer le matériel. C'était bienvenu». Elle salue aussi le soutien de l'entreprise de Claude Jeanne-rette, qui met toujours sa camionnette à disposition pour les transports. D'autre part, la Littéraire fait partie depuis trois ans

de la Fédération suisse des sociétés de théâtre amateur, avec laquelle elle entretient d'excellents rapports. Et son site Web, en cours de réactualisation, lui a déjà valu des contacts avec une toute nouvelle troupe chaux-de-fonnière. Pour l'anecdote, les deux autres Philippe de la troupe, Philippe Schaad et Phi-

lippe Montandon, auteurs des «Holothuries», le spectacle du 60e, ont pris une année sabbatique pour écrire une seconde pièce! /CLD

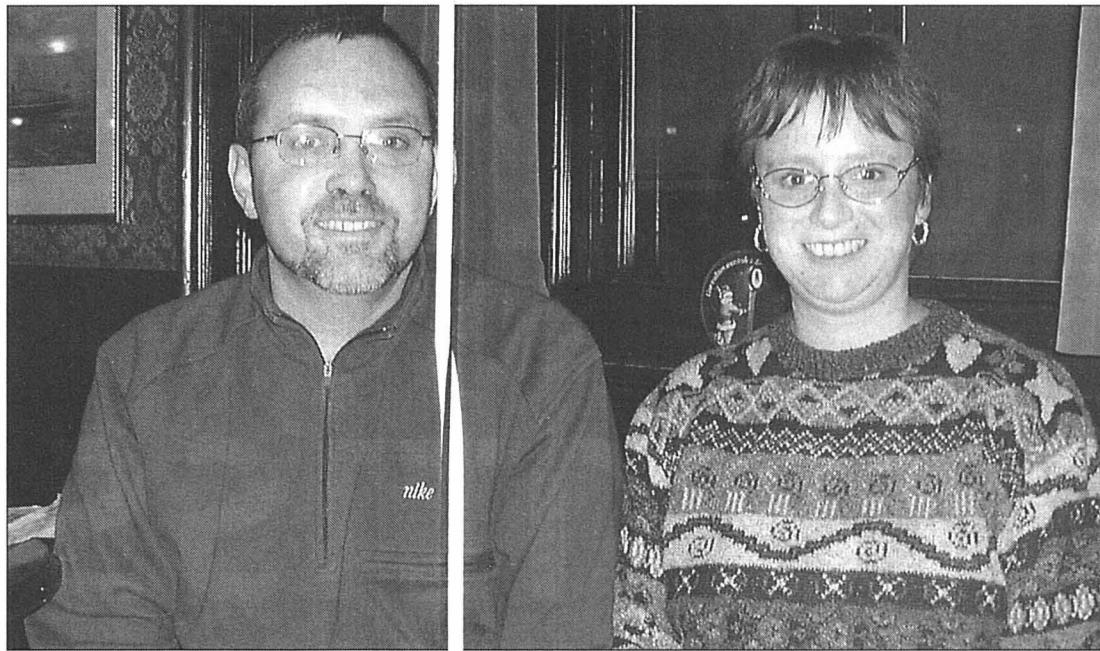
Site web: www.litteraire.fr

Les horaires

«Tchao» sera jouée au cercle de l'Union le 6 février à 20h (générale), le samedi 8 février à 20h, le samedi 22 février à 20h, le vendredi 4 avril à 20h, le samedi 5 avril à 19h, le vendredi 11 avril à 19h, le samedi 12 avril à 19 heures. Elle sera jouée à la salle communale de Sonvilier le samedi 15 mars à 20 heures.

Location dès le 21 janvier, le matin de 9h à 12h au magasin Frutiger confection, Daniel-JeanRichard 15, au Locle, tél 032 931 17 20.

Un souper facultatif suit les représentations des 5 et 12 avril, avec supplément et uniquement sur réservation lors de la location. /clD



Philippe Senn et la présidente de la troupe Dominique Giorgini, deux des comédiens que l'on verra sur scène.

PHOTO DROZ

LARÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.

LA CHAUX-DE-FONDS

- Permanence médicale: 144.
- Dentiste de garde: 144.
- Pharmacie d'office: Centrale, L.-Robert 57, jusqu'à 19h30, ensuite appeler la Police locale tél. 032 913 10 17.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la Ville: lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h.
- Bibliothèque des Jeunes: rue de la Ronde et rue président-Wilson, lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h.
- Ludothèque: lu/je 15h30-18h, ma 15h30-19h.
- Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus»: Parc 84, lu-ve 16-19h, sa 9-12h.

PISCINES

- Piscine des Arêtes: lu/je/di 9-18h, ma 9-19h, me/ve 10-21h, sa 10-12h/14-20h.

PATINOIRE

- Patinoire des Mélézes, piste couverte: lu/ma 9h-11h30/14h-15h45, me 9h-11h15/14h45-15h45, je 9h-10h45/14h-15h45, ve 9h-12h/14h-15h45, sa 14h-15h45/20h30-22h (sauf en cas de match), di 9-11h45/15h-16h45.
- Piste ouverte: lu-di 9h-11h45/14h-16h45/20h-22h (sauf en cas de match).

AGENDA

DEMAIN

- U3A Aula du Cifom, Serre 62, Université du 3e âge, 14h15, conférence de Ernest Gfeller, professeur à la retraite. Thème: Symbolique de l'arbre et d'autres végétaux dans l'imaginaire occidental.

- Connaissance du monde Au MIH, 16h et 20h, Indonésie (Java, Sumatra, Bali), film et conférence de Alain Wodey.

- Musée d'histoire naturelle Av. Léopold-Robert 63, 20h30, visite commentée de l'exposition «Chauve-souris cherche oiseau...», approche originale de la migration des oiseaux.

- Club 44 Sère 64, «du vin neuchâtelois», apéritif et table ronde, dès 19h.

- Conservatoire Salle Fallier, audition des élèves professionnels, 19h30.

- Conservatoire Salle de rythmique, audition de cor, classe de Claudio Pontiggia, 19h.

LE LOCLE

- Pharmacie de service: du Casino, Daniel-JeanRichard 39, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 032 931 10 17).

- Permanence médicale: 144. Lu-ve de 8h à 18h, permanence médico-chirurgicale (hôpital) 032 933 61 11.

- Centre de puériculture: consultations ma 14-17h30, rue des Envers 1. Permanence tél. le matin de 8h à 9h, 032 913 34 23.

- Dentiste de garde: 144.
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la ville: lu-ve 14h30-18h30, sa 10h-12h.
- Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13h30-18h, sa 10h-12h.
- Ludothèque: lu/ma/je/ve 15h30-17h30, sa 9h-11h.

PATINOIRE

- Patinoire du Communal: lu/ma/ve 9h-11h45/12h-17h et ve 20h-22h, me 9h-11h45-14h-16h40, je 9h-11h45/13h30-17h, sa 10h-11h45/14h-16h45, di 9h-13h/13h15-16h45.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Salle des Musées A 20 heures, connaissance du monde «L'Indonésie».

Rubrique Montagnes

Daniel Droz
Irène Brossard
Léo Bysaeth
Robert Nussbaum

Jean-Claude Perrin
Claire-Lise Droz

Tél. 032 910 20 10
Fax 032 910 20 09
e-mail: montagnes@limpartial.ch

Tél. 032 931 33 31
Fax 032 931 33 32
e-mail: montagnes@limpartial.ch

Retour aux sources du hautbois

Le Locle ■ Reprise attendue des concerts de l'ACL au temple. Claire Musard et Roger Dux ont créé l'événement vendredi

Après la pause de fin d'année, Claire Musard, hautbois, et Roger Duc, piano, ont créé l'événement, vendredi soir, au temple du Locle. Par un programme équilibré, comprenant une œuvre classique, d'autres romantiques et modernes, ils ont marqué la reprise des concerts de l'ACL. La maîtrise du jeu de Claire Musard et sa capacité de passer d'un instrument à l'autre se sont trouvées confirmées.

La sonate op 17 de Beethoven, d'une écriture encore très proche de celle de Mozart, a mis en valeur la volubilité digitale du pianiste, ainsi que la couleur sonore du cor anglais, instrument qui se distingue du hautbois par son pavillon en forme de poire.

Suivait la Fantaisie op 73 de Schumann pour hautbois d'amour, instrument sonnante à la timbre mineure inférieure. L'exécution des Trois Ro-

mances de Schumann a terminé la première partie.

Puis le duo s'est présenté dans un répertoire qui lui est particulièrement favorable. En relation avec les progrès techniques de l'instrument, les œuvres pour hautbois se sont particulièrement enrichies au cours du XXe siècle.

Le «Duo concertant» d'Antal Dorati, d'une écriture idéale, tant pour le hautbois que pour le piano, a des relents de

Pusztai, de scènes de village, de clochers d'église, autant d'éléments dont l'émigré se souvient ici et auxquels les interprètes ont donné une subtile saveur. La sonate de Poulenc débute par une élégie en forme de valse... La sagacité de Poulenc est reconnue. Le scherzo flirte avec le Far West et la sonate se termine dans la contemplation. Tout un programme relevé avec talent par les interprètes. /ddc

Les bénévoles ont eu droit aux honneurs

Morteau ■ A l'occasion des vœux aux associations, trois militants ont reçu la médaille d'honneur de la ville



Le mouvement associatif dont vous êtes les animateurs au plan local est porteur de valeurs, qu'il transmet aux jeunes générations», a déclaré Annie Genevard, maire de Morteau, en préambule à ses vœux. Elle a également rappelé, citant son propre parcours, que l'engagement associatif précède souvent d'autres responsabilités.

Devant plus de cent responsables réunis pour l'occasion, Patricia Roussel-Galle, adjointe aux affaires culturelles, a fait l'éloge du travail accompli par Jacques Reymond à la tête du groupe théâtre de la MJC depuis 1969: plus de 27 spectacles, dont de nombreuses créations, sans oublier les rencontres ré-

gionales suivies par les onze éditions de la Biennale de Morteau, qui a maintenant toute sa place dans le calendrier des manifestations régionales.

Dragana Vojinovic, pour les affaires sociales, a rappelé les mérites de Laure Béliard, «ani-

matrice de l'équipe des donneurs de sang depuis 1980 et dont la bonne humeur enchante les participants des cinq collectes annuelles».

Enfin, Claude Barbier, pour le secteur sportif, a rappelé l'engagement de Pierre Caron, qui, depuis 37 ans, anime Va-

rappe et montagne, le plus souvent aux postes à responsabilités. Dévoué et travailleur infatigable, il a de nombreuses réalisations à son actif avec ses amis du club local: patinoire, site d'escalade, chalet de Chatel, etc. «Toujours, il a œuvré pour que les adeptes puissent pratiquer les sports de montagne dans la convivialité et en toute sécurité.»

Une cinquantaine de sportifs ont ensuite reçu une plaquette souvenir pour les excellents résultats obtenus en 2002 au plan régional ou national. /dry



Les bénévoles récompensés en compagnie du maire et des adjoints.

PHOTO ROY

PUBLICITE

STOP Des poêles magnifiques à prix sympathique!!

Fours suédois et poêles cheminée

- prix imbattables
- rabais max.
- montage
- grandes expositions
- stockage gratuit
- mod. les plus récents

3027 Berne 031 992 13 13
8307 Effretikon 052 355 30 10

www.alpinofen.ch

Faits et informations n° 3

De basses méthodes l'acquisition de garantissent pa

Sur le marché toujours plus âprement convoité des télécommunications, les méthodes utilisées pour acquérir de nouveaux clients sont de moins en moins tendres. Swisscom Fixnet aussi cherche à vous conquérir. Mais pas à n'importe quel prix car nous insistons pour opérer avec des méthodes correctes. C'est aussi une raison pour laquelle la formation de nos collaborateurs insiste autant sur le respect et l'honnêteté dans le dialogue avec le client.

Le magazine suisse alémanique Beobachter numéro 25/2002 publie des exemples relatant les méthodes agressives d'acquisition de clients. Nous aussi recevons tous les jours des appels de clients troublés qui nous font connaître les méthodes et les contrevérités utilisées pour gagner leurs faveurs. Veillez donc à faire bien attention si...

... des vendeurs d'autres opérateurs se font passer pour des partenaires de Swisscom Fixnet. Il est vrai que certains fournisseurs utilisent notre réseau, mais cela ne les transforme pas pour autant en partenaires ou filiales de Swisscom Fixnet.

... des collaborateurs du service extérieur qui disent contrôler votre raccordement téléphonique en notre nom vous prient de signer un document. Il pourrait s'agir d'un contrat demandant un changement d'opérateur de télécommunications.

... l'on vous promet de pouvoir téléphoner 30 pour cent moins cher. Les prix des appels téléphoniques se sont fortement rapprochés les uns des autres. C'est finalement votre comportement téléphonique individuel qui détermine où il est possible d'économiser l'un ou l'autre centime.

odes pour clients ne s de bas prix.

Nous cherchons à vous convaincre grâce à un rapport prix-prestations attractif. Nous vous offrons par exemple des prix compétitifs, comme le confirme le magazine de défense des consommateurs K-Tip dans son numéro 12/2002 et nous faisons en sorte que les liaisons téléphoniques fonctionnent impeccablement. Et si jamais il devait y avoir un dérangement, nous sommes à votre disposition.

Si vous êtes chez un opérateur concurrent mais que vous voulez à nouveau téléphoner avec Swisscom Fixnet, c'est très simple: appelez-nous au numéro gratuit 0800 715 015.

swisscom **fixnet**

Tout simplement proches.

METTEZ LE TURBO.


NOUVEAU

SUBARU IMPREZA TURBO 4WD «WRX», Fr. 38'900.- net.

Encore plus belle. Encore plus puissante. Encore plus sûre. Descendante directe de la championne de rallye, elle se distingue par une puissance exceptionnelle, un train de roulement sport, des sièges baquets, un échangeur thermique turbo et une boîte sport 5 vitesses. Elle ne badine ni avec le plaisir au volant, ni avec la sécurité. Et étonne par un prix incroyablement bas. Parmi les nouveautés, mentionnons ses 225 ch, l'ABS avec distribution

électronique de la force de freinage, le système de rappel du port des ceintures, un couple encore plus élevé, une consommation réduite et, sur le modèle 5 portes (Fr. 40'900.-), les airbags latéraux (avec airbags rideaux). Ainsi que différentes modifications extérieures qui expriment encore mieux ses valeurs intérieures. L'avance 4x4 de Subaru, la garantie de 3 ans et la valeur de revente très élevée étant comme toujours comprises dans le prix.



JUSTY 4WD, 3/5 portes
Photo: 1,3 l, 85 ch,
3 portes, Fr. 17'750.- net



IMPREZA 4WD, 4/5 portes
Photo: 1,6 l, 95 ch,
5 portes, Fr. 24'300.- net



FORESTER 4WD, 5 portes
Photo: «Advantage», 2,0 l,
125 ch, Fr. 28'500.- net



LEGACY 4WD, 4/5 portes
Photo: «Swiss», 2,0 l, 125 ch,
5 portes, Fr. 30'800.- net



OUTBACK 4WD, 5 portes
Photo: 2,5 l, 156 ch,
Fr. 37'200.- net



SUBARU
Active Driving, Active Safety

144-102834/ROC

www.subaru.ch Importateur: SUBARU Suisse SA, 5745 Safenwil, téléphone: 062/788 89 00. Concessionnaires Subaru: env. 230. MultiLease SA: tél. 021/631 24 30.

Prix nets, TVA de 7,6% incl.



SUBARU

Votre concessionnaire

Auto-Centre Emil Frey SA

Rue Fritz-Courvoisier 66 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032 967 97 77



132-125947

Bonne résolution
Physic
W.E.L.L.N.E.S.S club
La Chaux-de-Fonds | Cernier | Le Locle | 032 926 67 77

Gérance Charles Berset SA

À VENDRE



La Chaux-de-Fonds - centre ville
Immeuble de 14 appart. et 5 locaux comm.

2 appartements de 2 pièces, 10 appartements de 3 pièces,
1 appartement de 4 pièces et 1 appartement de 6 pièces.

www.berset-gerance.ch - Jardinière 87 - 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 78 35 - Fax 032 913 77 42

MEMBRE UNPI

132-125957

VACANCES D'HIVER EN VALAIS

Dans un hôtel*** familial, accueil chaleureux, calme, vue panoramique.

Enfants bienvenus. Salles de jeux.

Grandes réductions enfants.

Garderie gratuite.

3 nuits en demi-pension: de FS 234.- à 285.-

7 nuits en demi-pension: de FS 511.- à 630.-

Prix pour groupes

HÔTEL SPLENIDE***

CH-1938 CHAMPEX-LAC

Tél. 027 783 11 45

Fax 027 783 35 30

www.st-bernard.ch/splende/

112-700070/4x4

L'Impartial

Editeur:
Fabien Wolfrath

Directeur des rédactions:
Mario Sessa

Tirage contrôlé: 21.025 exemplaires
(REMP, avril 2002)

Lecteurs 44.000 (Mach Basic 2001)

RÉCEPTION

14, rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 00

Ouverture: du lundi au vendredi 7 h 45 - 12 h
et 13 h 45 à 17 h 45 (vendredi: 17 h 15).

En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi de 18 h à 22 h.

ABONNEMENTS / DIFFUSION

Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 910 20 40

Fax 032 910 20 49

Adresse E-mail: clientele@limpartial.ch

Tarifs pour la Suisse

3 mois 6 mois 12 mois

Fr. 86.- Fr. 163.- Fr. 306.-

Y compris 2,4% taxe TVA.

Souscription par téléphone, par bulletin d'abonnement ou à notre réception, Rue Neuve 14.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Les ordres de changement d'adresse, pour une durée de 6 jours ouvrables, au minimum, doivent parvenir par écrit six jours ouvrables à l'avance.

Les frais seront facturés avec le renouvellement de l'abonnement.

PUBLICITÉ

Régie des annonces: Publicitas SA

14, rue Neuve, 2302 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 910 20 50

Fax 032 910 20 59

Délais: 2 jours avant la parution à 12 h.

Edition du lundi: jeudi à 12 h.

Couleurs: 4 jours ouvrables, 8 h.

Avis mortuaires, naissances et tardifs:

la veille jusqu'à 21 h.

Le courrier concernant cet avis est à déposer à la rue Neuve 14,

en dehors des heures d'ouverture de la réception.

904240

enseignement et formation

028-383479/DUO

INTERLANGUES

L'INSTINCT DE LA LANGUE

NOUVEAUX COURS

allemand - anglais - français

espagnol - italien - portugais

cours en petits groupes

cours privés A LA CARTE

cours intensifs (tous les jours)

préparation aux examens officiels

Cambridge - Goethe-Institut

La Chaux-de-Fonds

Pl. de l'Hôtel-de-Ville 6

Tél 032 968 72 68

Bienne

Rue G-Dufour 34

Tél 032 342 44 45

www.interlangues-ecole.ch

À VENDRE

Propriété forestière/agricole

Région: Franches-Montagnes (JU).

Accès: chemin communal goudronné.

Forêt: surface: 24,5 hectares. Volume de bois sur pied: 7800 m³ (320 m³/ha). Bois résineux: 66%. Bois feuillus: 34 %.

Terrain agricole: 4,3 hectares près et pâturage.

Bâtiments: constructions nouvelles en 1958/59.

Profits et risques: 01.05.2003.

Libre de bail à loyer et de bail à ferme.

Libre de droit de préemption.

Les intéressés sérieux doivent s'adresser sous chiffres 3426994 au Berner Zeitung AG, AKUS, Postfach 5434, 3001 Bern.

005-257833

La danse, art universel



A considérer les enchaînements léchés du spectacle de l'école de danse d'Hélène Cazès, basée à Cernier, le très nombreux public accouru ce week-end à Fontainemelon a pu mesurer le travail fourni par les organisateurs. «Le monde danse» a rencontré un très grand succès dès vendredi soir. La centaine d'élèves, toutes des filles, ont pu montrer à la fois leur enthousiasme et leur talent. Le spectacle se présentait sous la forme d'un voyage autour du monde, après diverses stations mettant en valeur les danses du pays visité. Argentine et son tango, Russie et ses ballets dignes du Bolchoï, Polynésie avec ses petites vahinés et leur tamouré, Autriche et sa valse fétiche, les spectateurs en ont eu plein les yeux. /phc PHOTO MARCHON

Trop de hasch sous les préaux!

Neuchâtel ■ En sensibilisant, le CPLN tente d'enrayer la consommation croissante de cannabis chez les apprentis

Par
Yvonne Tissot

«Cannabis, notre santé en danger. Arrêtons de croire au Père Noël!» Depuis la rentrée de janvier, ce slogan est placardé dans les couloirs du CPLN (Centre professionnel du Littoral neuchâtelois), à Neuchâtel. Sur l'affiche, verte, un Père Noël sourit méchamment, les yeux explosés par le joint qu'il tient à la main.

«Après les petits-déjeuners équilibrés à la rentrée, notre Groupe santé fait campagne sur les effets néfastes du cannabis», explique Mioara Novac, doyenne de l'Ecole technique du CPLN. «Cette campagne répond à une demande expresse des enseignants de l'Ecole technique, qui se sentent désemparés face à un nombre croissant d'élèves «pétés» et inaptes au travail sur des machines dangereuses», explique l'enseignante. Le Groupe santé a donc décidé de centrer son action uniquement sur la volée de Ire année de cette section du CPLN. Mais l'année prochaine, la campagne pourrait bien s'étendre à l'ensemble des nouveaux élèves de l'école. «On nous en fait déjà la demande, les enseignants comme les élèves.»

En effet, l'Ecole technique n'est pas un ghetto de fumeurs de joints à Neuchâtel. Jean-Jacques Cléménçon, directeur du lycée Denis-de-Rougemont, observe la même augmentation chez ses élèves:

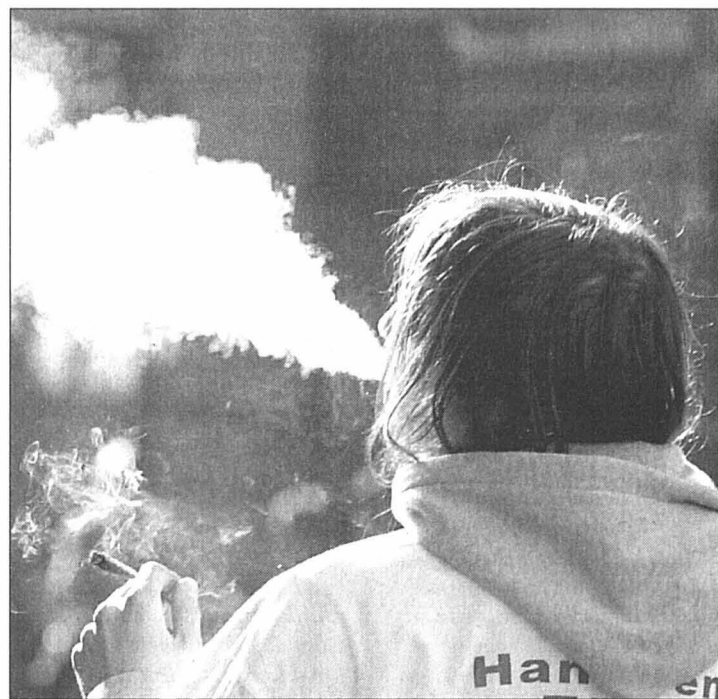
«Il y a dix ou quinze ans, les fumeurs de joints faisaient figure d'exception. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.» Par contre, Mario Castioni, directeur du lycée Jean-Piaget, estime que le problème est loin d'être lancinant dans son établissement: «On ne me signale pas d'élèves inaptes à suivre les cours à cause du cannabis.»

Les statistiques de l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (Ispa) indiquent pourtant que «le nombre de consommateurs réguliers de cannabis chez les 14-15 ans a quadruplé en douze ans: de 6% à peine en 1986, ils sont passés à plus de 22% en 1994 pour dépasser les 22% en 1998.» Et Richard Müller, directeur de l'Ispa, confirme la tendance à la hausse: «Les indicateurs montrent que ces chiffres n'ont en tout cas pas baissé en 2002!»

C'est interdit

Claude-Alain Vuille, directeur général du CPLN, observe que «le discours des adultes est devenu incohérent pour les ados. D'un côté, on libéralise, et de l'autre, on dit que c'est dangereux. Ils ne savent plus à quel saint se vouer.» Un avis que partage Jean-Jacques Cléménçon: «J'ai l'impression que les jeunes banalisent de plus en plus le cannabis.»

Pour appuyer la campagne du Groupe santé, la direction du CPLN a donc décidé de clarifier sa position face à la consommation de drogues. En décembre dernier, elle a



En Suisse, 6,5% des adolescents fument des joints tous les jours et 25% le font au moins occasionnellement.

PHOTO KEYSTONE

introduit un nouvel article dans son règlement scolaire interdisant la consommation de stupéfiants dans et aux alentours de l'école, et en invitant les élèves à se présenter aux leçons «avec des facultés physiques et psychiques qui ne sont pas altérées par la consommation d'alcool, de stupéfiants ou de substances psychotropes.»

Il y a deux ans, la direction du lycée Denis-de-Rougemont avait ressenti le même besoin en instituant un contrat scolaire, dans lequel les élèves de Ire année s'engagent notamment à ne pas consommer ni

faire de trafic de produits illicites sur le territoire de l'école. Au lycée Jean-Piaget, seule une circulaire rappelant cette interdiction est envoyée aux élèves à l'approche des camps de ski et des voyages d'étude.

Mais, si leur politique face au cannabis diverge, les trois directeurs s'accordent pour dire que la prévention et l'aide aux élèves en difficulté passent avant les sanctions. «La consommation abusive de cannabis est avant tout le signe d'un mal-être», conclut Claude-Alain Vuille. /YVT

LA RÉGION PRATIQUE

AGENDA

NEUCHÂTEL

AUJOURD'HUI

■ **Seniors A 14h30**, à l'Armée du salut, Ecluse 18, dans le cadre de «La Joie du lundi»: «Cœur et techniques médicales d'aujourd'hui», entretien et exposé par Jean-Claude Jornod, cardiologue.
■ **Conférence De 16h15 à 17h30**, à la faculté des lettres, espace Agassiz, salle RS 38: «Les crises du couple. Le mariage et l'identité masculine autour de 1900», conférence par Caroline Arni, historienne et sociologue.

Université de Berne. Organisation: Bureau de l'égalité, Université de Neuchâtel.

■ **Politique A 18h**, à l'hôtel Touring (1er étage): «Réflexions sur la tempête - Le Congrès juif mondial et la Suisse», conférence par Rolf Bloch, ancien président de la Fédération des Communautés juives de Suisse. Organisation: Nouvelle société helvétique, groupe de Neuchâtel.

■ **Trompette A 19h**, à la salle de concerts du Conservatoire, faubourg de l'Hôpital 24: audition d'élèves de la classe de Jean-Pierre Bourquin, trompette.

PUBLICITÉ

immobilier à vendre

La Chaux-de-Fonds

Travailler mieux



Centre industriel «Combeta»

Chemin de la Combeta 3, 5, 7

Vos nouveaux locaux à La Chaux-de-Fonds

dans un immeuble moderne, fonctionnel et représentatif. Surfaces à louer, dès 200 m², divisibles et aménageables selon vos besoins spécifiques. Nombreuses places de parc; accès camion garanti, quai de chargement. **Entrée en jouissance dès avril 2003.**

Etage	Surface utile	Hauteur locaux	Charge utile	Loyer 1 par m ² /an
Rez inférieur	1745 m ²	4.40 m	1500 kg/m ²	Fr. 118.-
Rez supérieur	1875 m ²	4.05 m	1500 kg/m ²	Fr. 123.-
1 ^{er}	1985 m ²	3.02 m	800 kg/m ²	Fr. 115.-
2 ^e	1985 m ²	3.02 m	800 kg/m ²	Fr. 118.-

176 Places de parc extérieures

Fr. 480.-

Pour visiter le chantier ou recevoir une plaquette descriptive adressez-vous à MM. Francis Godel ou Claude Gautier.

Av. Champs-Montants 10a
2074 Marin
Tel. 032 756 92 92
Fax 032 756 92 99
www.alfred-mueller.ch

Alfred Müller SA

Série 354, 2003 - 2012
de CHF 300 000 000
(avec clause de réouverture)

2 ½% Emprunt par lettres de gage

Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses
Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich

Les banques du syndicat ont pris l'emprunt au prix d'émission de 100,90 %

se détermine selon la demande (aussi pendant le délai de souscription)

23 janvier 2003, 12.00 heures

9 ans ferme

titres au porteur de CHF 5 000 et CHF 100 000 nominal ainsi qu'un ou plusieurs certificats globaux techniques

3 février 2003

sera demandée à la SWX Swiss Exchange

1 542 253/CH0015422535

Les souscriptions sont reçues sans frais par les banques

Emetteur
Le prospectus peut être obtenu auprès des membres de la Centrale de lettres de gage ou auprès de la Banque Cantonale de Zurich, téléphone 01 293 67 64 ou par e-mail sous documentation@zkb.ch

Prix d'émission

Prix de placement

Délai de souscription

Durée

Coupages/ Forme des titres

Libération

Cotation

No de valeur/ISIN

L'annonce de cotation a paru le 17 janvier 2003 dans la Neue Zürcher Zeitung et dans le Le Temps

Banca dello Stato del Cantone Ticino
Banque Cantonale d'Appenzell
Banque Cantonale d'Argovie
Banque Cantonale de Bâle-Campagne
Banque Cantonale de Bâle
Banque Cantonale Bernoise
Banque Cantonale de Fribourg
Banque Cantonale de Genève
Banque Cantonale de Glaris
Banque Cantonale des Grisons
Banque Cantonale du Jura
Banque Cantonale Lucernoise

Banque Cantonale Neuchâteloise
Banque Cantonale de Nidwald
Banque Cantonale d'Obwald
Banque Cantonale de St-Gall
Banque Cantonale de Schaffhouse
Banque Cantonale de Schwyz
Banque Cantonale de Thurgovie
Banque Cantonale d'Uri
Banque Cantonale du Valais
Banque Cantonale Vaudoise
Banque Cantonale Zougnoise
Banque Cantonale de Zurich



Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses

www.pfandbriefzentrale.ch

Saint-Imier a perdu onze habitants

Démographie ■ Le déficit des naissances et les nombreux départs de citoyens suisses partiellement compensés par l'arrivée de ressortissants étrangers, qui représentent plus de 50 nationalités

Avec très exactement 4709 âmes au 1er janvier 2003, la commune de Saint-Imier a perdu l'année dernière onze habitants. En fait, la population suisse a diminué de 32 unités, tandis que le nombre de ressortissants étrangers augmentait, lui, de 21 unités.

Trop peu de bébés. Le déséquilibre entre les naissances et les décès est plus important

encore que la baisse de population. En effet, tandis qu'on accueillait 43 bébés seulement l'année dernière (contre 52 en 2001), on devait prendre définitivement congé de 65 (58) Imériens.

Le Cerneux-Veusil se peuple. Géographiquement, on note que Le Cerneux-Veusil a gagné, l'année dernière, pas moins de 15 âmes (de 37 à 52), tandis que la population

des Pontins augmentait elle aussi de sept habitants (de 70 à 77). A Mont-Soleil, par contre, on recense 31 habitants de moins qu'il y a un an (128, contre 159).

Les femmes en force. Les personnes célibataires représentent 38,8% du total, soit 1827 habitants, tandis que les individus mariés sont 2173 (46,15%), les divorcés 294 (6,24%) et les veufs 415 (8,81%). Les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes: les 2439 Imériennes représentent 51,79% de la population, tandis que les hommes sont 2270.

Avec les Suisses. La population helvétique est formée de 3654 personnes. Parmi elles, 2121 sont originaires du can-

ton de Berne, tandis que 1533 citoyens proviennent donc d'un autre canton.

Six permis différents. La population étrangère, qui représente 22,4% du total, se compose de ressortissants au bénéfice de six permis différents, à savoir: 759 personnes avec autorisation d'établissement (C), 205 avec un permis de séjour (B), trois avec une autorisation saisonnière (A), 30 avec un permis de courte durée (L), 45 personnes admises provisoirement en tant que requérants d'asile (F) et, enfin, 13 personnes au bénéfice d'une autorisation pour requérant d'asile (N).

Plus de 50 nationalités. Les 1055 ressortissants étrangers représentent pas moins de 51

nationalités différentes, contre 46 l'an dernier. La délégation la plus importante est italienne (292 personnes), tandis que le Portugal compte 185 représentants et la France 168. Suivent la République fédérale de Yougoslavie (100) et l'Espagne (99). Les autres pays représentés sont la Turquie (31), la Bosnie-Herzégovine (27), l'Angola (26), la République du Congo (16), la Tunisie (12), l'Allemagne (10), le Maroc (8), l'Irak (7), la Macédoine (6), l'Algérie (5), le Cameroun (5), le Cap Vert (5), l'Albanie, la Belgique, le Burundi, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo (tous 3), l'Argentine, l'Autriche, le Canada, la

Colombie, la Chine, les Pays-Bas, le Pérou, le Royaume-Uni, la Russie (tous 2), le Brésil, le Burkina Faso, le Cambodge, le Chili, la Croatie, Cuba, le Danemark, l'Equateur, l'Ethiopie, l'Inde, la Malaisie, la Pologne, la Roumanie, le Sénégal, la Somalie, Sainte-Lucie, la Thaïlande, le Togo, les Etats-Unis et le Zimbabwe (tous un seul ressortissant).

De France voisine. Les services municipaux ajoutent, enfin, que les Imériens sont plus nombreux dans la vie quotidienne, puisque s'ajoutent, aux 4709 personnes recensées, 92 habitants en séjour (98 au début 2002), ainsi que 228 (212) travailleurs frontaliers / DOM-comm

Les statistiques démographiques, chaque fin d'année, mettent en évidence l'apport de la communauté étrangère. Sans elle, la baisse démographique serait sensiblement plus importante, le vieillissement de la population encore plus marqué.

Enfin!

Mais, au-delà des chiffres, il y a bien plus. Plus important, plus enrichissant, humainement et culturellement. Quelle formidable opportunité d'ouverture sur le monde, de découverte, de rencontre, que la cinquantaine de nations représentées dans la cité! Une opportunité pourtant si peu exploitée jusqu'ici... Méfiance, timidité, pudeur, les raisons d'ignorer certains immigrés ne sont pas toujours mauvaises. Mais le résultat, lui, est mauvais pour tous. Les occasions manquées le sont irrémédiablement. Les barrières enferment toutes les communautés, tous les individus, y compris celles et ceux qui

les dressent.

On ne peut que se réjouir, dès lors, de l'initiative prise, derrière Stefano Ehrensperger, par les fondateurs de l'association Fractures Nord-Sud. Car, s'il tient toutes ses promesses – et il n'existe aucune raison d'en douter! –, le projet annoncé pour ce printemps donnera un sens aux chiffres. En se penchant sur les causes et l'inacceptable ampleur des inégalités qui divisent le monde, en mettant le doigt sur l'exploitation d'une partie du monde par l'autre, mais aussi sur le sort que notre société préservée réserve à la plupart de ses immigrés, ce projet offrira à l'Erquél les moyens de voir plus loin. Les moyens de comprendre. Les moyens de connaître, de se faire connaître et donc de mieux se connaître. Les moyens d'ouvrir enfin les yeux sur cette multiplicité humaine et culturelle, de l'exploiter aussi, mais pour en faire l'immense richesse qu'elle est vraiment.

Dominique Egger

HUMEUR



Saint-Imier comptait 4709 habitants au 1er janvier 2003, soit onze de moins qu'il y a un an.

PHOTO EGGELER ZALAGH

Six communes en une? Bas-Vallon ■ Le groupe de travail informe la population

Les problèmes augmentent, les ressources sont limitées: les petites communes peuvent-elles encore faire face seules au défi qui leur est posé? Cette question, un groupe de travail, formé par les communes de La Heutte, Orvin, Péry, Plagne, Romont et Vauffelin, se l'est posée de manière intense. Il s'est demandé si ces com-

munes doivent intensifier leurs collaborations, ou plutôt fusionner en une seule entité nouvelle.

Ce groupe de travail convie chaleureusement la population à une soirée-débat durant laquelle il fera part de ses réflexions. /comm-réd

Mercredi à 20h au centre communal de Péry

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- **Police:** 117.
- **Ambulance et urgences sanitaires:** 144.
- **Feu:** 118.
- **Médecins de garde:** de La Ferrière à Villeret, tél. 079 240 55 45; de Courtelary à Péry, tél. 032 941 37 37; Tramelan, tél. 032 493 55 55.
- **Pharmacies de service:** Saint-Imier, le 111 renseigne; Tramelan, Schneeberger, 032 487 42 48, jusqu'au 24.1. La Neuveville, pharmacie de la Tour, 032 751 24 24, jusqu'au 26.1.
- **Planning familial:** tél. 032 942 24 55.

PATINOIRES

- **Tramelan:** patinoire des Lovières, ouverte au public: pour le patinage, me 13h30-16h, sa/di 14h15-17h (demi-patinoire 14h15-15h15); pour le hockey: ve 20h45-22h15, sa 14h15-15h15 (1/2 patinoire).

- **Saint-Imier:** patinoire d'Erquél, ouverte au public: pour le patinage, ma 13h30-15h45; me/je/ve 9-11h45/13h30-15h45; ve également 19h45-21h; sa/di 13h30-15h15; pour le hockey: sa 10-11h45.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- **Théâtre** «Le cavalier bizarre», par le Théâtre des Osses de Givisiez, Palace de Bienne, 20h15; location le jour même 10-12h30 et 17h30-19h45 sur place ou tél. 032 323 10 20.
- **Politique** Première séance de la législature du Conseil général de Tramelan, auditorium du CIP, 19h30.
- **Assemblée** Association romande des paysannes professionnelles, CIP de Tramelan, 10h.

La séance électorale du législatif

Tramelan ■ Le premier citoyen de la commune ainsi que les membres des commissions permanentes seront choisis ce soir

Ce soir, pour sa première séance de l'année et de la législature qu'il tiendra exceptionnellement à l'auditorium du Centre interrégional de perfectionnement (CIP), le Conseil général de Tramelan devra bien sûr élire son bureau, ainsi que les membres des huit commissions locales permanentes. Voilà qui occupera l'essentiel de cette réunion.

Présidence provisoire

Ainsi que le stipule le règlement du Conseil général, la première partie de la séance sera présidée par la doyenne en âge, à savoir Danielle Munier, du groupe Débat.

Après la présentation des groupes – au minimum trois membres – et la désignation de scrutateurs provisoires, le législatif choisira son président, ou sa présidente, pour la première année de législature. Il désignera ensuite les six autres membres de son bureau, à savoir deux vice-présidents, un secrétaire et son adjoint, ainsi que deux scrutateurs.

Rappelons qu'en fonction des suffrages obtenus lors des élections de novembre dernier, ce bureau sera formé de

trois socialistes, de deux radicaux, d'un agrarien et d'un membre de Débat.

Désignation des commissionnaires

Il s'agira ensuite d'élire pas moins de 52 membres, au sein des huit commissions permanentes, à savoir: les sept membres de la commission de dépouillement, soit un UDC, deux PRD, trois PS et un Débat; six membres (sur sept) de la commission des services techniques, de la commission d'urbanisme, de la commission de tutelle et des œuvres sociales, de la commission agricole et des forêts, ainsi que de la commission des finances, soit à chacune des cinq reprises un UDC, un PRD, trois PS et un Débat; huit membres (sur onze) de la commission d'école, soit un UDC, deux PRD, quatre PS et un Débat; enfin, les sept membres de la commission de gestion, soit un UDC, deux PRD, trois PS et un Débat.

Pour le home des Lovières

Cette tâche accomplie, individuellement ou en bloc commission par commission, il restera encore à désigner les cinq membres du Conseil général (un UDC, un PRD et trois PS)

qui siégeront au conseil de la fondation Home et colonie d'habitation Les Lovières. Au vu des résultats des dernières élections, le groupe Débat n'a effectivement droit à un représentant que lorsque siègent six membres du législatif au moins.

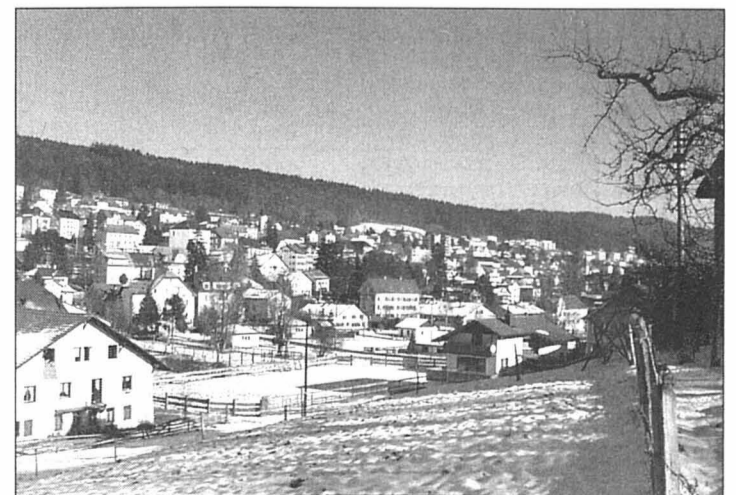
La carotte et le bâton...

Cet organe comprendra également un représentant de l'exécutif local, un délégué du service social, ainsi que de quatre à six représentants des divers milieux de la population, dont au moins un membre des

services locaux de santé publique, tous choisis par le conseil de fondation lui-même.

Le Conseil général fixera ensuite le montant de l'amende infligée à ses membres pour toute absence non excusée. Durant la dernière législature, cette amende était de 20 francs.

Enfin, il s'agira également de fixer les indemnités versées, soit l'indemnité de base pour chaque groupe (200 francs durant la législature écoulée) et l'indemnité par membre au Conseil général (25 francs). /DOM



Le premier citoyen de la commune, pour l'année en cours, sera désigné ce soir par le Conseil général.

PHOTO EGGELER ZALAGH

Fanfares en quête d'un souffle nouveau

Courtételle ■ Les délégués des 73 ensembles du Jura historique et de Bienne, réunis hier, entendent donner une nouvelle jeunesse aux corps de musique en lançant deux innovations de taille

Par
Michel Gogniat

Large effritement de la participation aux Fêtes jurassiennes de musique, difficulté de la relève auprès de la jeunesse: les fanfares jurassiennes se cherchent un nouveau souffle. Hier à Courtételle, leur assemblée des délégués – forte de quelque 300 personnes – a adopté deux mesures pour relever les défis de demain.

Deux nouveautés. Les 73 fanfares du Jura historique et de la Bienne romande comptent 2024 musiciens. Mais la fédération, que préside Gérard Cattin, souffre de deux maux. Primo: un manque de relève auprès de la jeunesse. Secundo: une faible participation à la fête jurassienne, qui se déroule tous les quatre ans. Pour donner une impulsion, plusieurs mesures sont envisagées. D'abord, au niveau de la formation des jeunes musiciens, les cours de la fédération sont abandonnés au profit de cours donnés par les sociétés, avec l'appui financier de la fédération. Plus de 100 inscriptions aux prochains examens font

penser qu'il s'agit de la bonne piste. D'autre part, la collaboration avec les Ecoles jurassiennes et Conservatoire de musique (EJCM) sera intensifiée.

Secundo, la formule de la Fête jurassienne de musique, qui avait perdu de son attractivité (un quart seulement des fanfares présentes), est revue. La prochaine se déroulera à Saignelégier, en 2004, et deux catégories au lieu de trois sont prévues (harmonies et brass-band), de même que des concerts à thème (jazz,

rock, etc.), le choix entre trois morceaux imposés au lieu d'un seul, et un concours de marche facultatif! Bref, une petite révolution dans le monde des fanfares.

Sur le Plateau de Diesse et à Saint-Imier. Cette ouverture des fanfares à des styles nouveaux se traduit d'ailleurs par la mise sur pied, le 25 octobre prochain à Saint-Imier, du premier «FJM Variety Show», un concours de spectacles de variétés ouvert aux ensembles jurassiens. Seuls les dix premiers inscrits participeront à

ces joutes amicales, fort bien dotées financièrement. Soulignons aussi que les villages du pied de Chasseral organiseront le festival des Jeunesses musicales, les 21 et 22 juin prochain. Les solistes et les petits groupes seront entendus le samedi à Lamboing, tandis que les ensembles se produiront le dimanche à Diesse. Enfin, Saignelégier s'apprête à relever le défi de mettre sur pied, en juin 2004, la prochaine Fête jurassienne de musique, si la nouvelle formule séduit... /MGO



Les vétérans au bénéfice de 50 ans de musique ont été récompensés pour leur passion. PHOTO GOGNIAT

Les vétérans décorés

Septante-quatre vétérans des fanfares jurassiennes ont été décorés hier. Et, pour la première fois, on trouve un couple, Nadine et René Girard: elle joue à Boécourt, lui aux Pommerats, et ils ont été récompensés ensemble pour 25 ans de musique. Voici, ci-dessous, la liste des vétérans fêtés. /mgo

Vétérans, 25 ans de musique. Jérôme Maître (Alle), Etienne Gelin (Boncourt), Michel Meusy (Buix), Jean-Claude Berbier (Courfaivre), Roger Galeuchet, Christian Liniger, Stéphane Maillard et Pierre-André Odiet (tous de Courtemaiche), Roberto Cavallin (Crémines), Floriane Fürst (Delémont), Pierre-André Chappuis et Philippe Taillard (Develier), Joseph Bailat (Glovelier), Gérald Wisard (Grandval), François Brahier (Lajoux), Alain Munier (Montsevelier), Rose Casner et Mercédès Soom (Péry), Nadine Girard-Lauber (Boécourt), René Girard (Les Pommerats), Fabien Frossard (Les Pommerats), François Bailly (Porrentruy), André Villat (Saint-Brais), René Ruchat (Saint-Imier), Claude Jemmely (Saignelégier), Michel Surdez (Tavannes) et Jörg Berthoud (Villeret).

Vétérans, 35 ans de musique. Serge Eggenschwyler et Remy Monnerat (Boécourt), Michel

Choffat et Gérard Courbat (Buix), Pierre Courtet (Chevenez), Adrien Oeuve (Coeuve), Jean-Pierre Coulon (Cornol), Daniel Ioset (Courfaivre), Michel Luterbacher (Courroux), Jean-Marie Raboud (Delémont), Claude Trémolat (Fontenais), René Doblér (Glovelier), Claude Boss (Malleray), Gérard Miserez et Jean Maillard (Montfaucon), Daniel Lachat (Montsevelier), Francis Conrad (Les Bois), Denis Barth (Le Noirmont), Fritz Haldimann (Orvin), Daniel-André Heizmann (Perrefitte), Charles Winkler (Porrentruy), Raymond Evard (Saint-Brais), Hubert Vienat (Saint-Imier), Jacques Overney (Cortébert) et Victor Frossard (Courtételle).

Vétérans, 50 ans de musique. Marcel-André Donzé et Pierre Jodry (Les Breuleux), Pierre Nicoulin et Marcel Valley (Chevenez), Francis Beyeler, Bernard Chételat et Gérard Studer (Delémont), Jean-Paul Jeannerat (Epauvillers), René Wisard (Grandval), Alexis Jeanbourquin (Montfaucon), Jean Brossard, Laurent Brossard et Louis Rebetez (Les Pommerats), Paul Walther (Reconvilier) et Erwin Graf (Tavannes).

Vétérans, 60 ans de musique. Bernard Jodry (Les Breuleux), Joseph Riat (Chevenez), Alcide Jubin (Courtemaiche), Jean Neukomm, Henri Wisard et Roger Wisard (Grandval) et Emile Hulmann (Tramelan).

Un académicien parle de politique

Porrentruy ■ Un débat au collège Saint-Charles a tenté d'éclairer les citoyens sur le sujet

Les forums du collège Saint-Charles, à Porrentruy, donnent à des personnages très connus l'occasion d'exprimer leurs idées sur les problèmes de l'heure. Vendredi, l'académicien René Rémond a tenté de répondre à la question «Qu'attendre de la politique?».

Octogénaire paraissant la soixantaine, il a fait montre d'une élocution remarquable, d'une capacité de cerner une donnée et de progresser avec systématique en vue d'y répondre. L'exposé théorique a mis en évidence que la politique englobe tous les autres secteurs de la vie, sans leur être supérieure, mais aussi sans subir les compartimentages de la vie sociale, économique, culturelle. Tout est donc politique, ce qui donne à celle-ci une

sorte de primat envers les autres manières d'envisager la vie.

Se fondant sur des exemples, comme l'Euratom, le mur de Berlin ou le rôle croissant du Conseil de sécurité de l'ONU, l'orateur a émis l'avis qu'ils prouvent la primauté de la politique sur l'économie. Or, ces exemples sont des cas particuliers qui confirment plutôt la règle contraire.

A notre avis, rivé à ses vues anciennes, l'orateur ne voit plus que le monde a profondément changé, que l'économie dicte sa loi aux politiciens, qu'elle surexploite les ressources naturelles, provoque les pollutions, appauvrit les pays pauvres, creuse le fossé social mondial, engendre les guerres, conclusions contraires aux siennes.

Les politiciens soucieux du bien commun sont mis en minorité, les autres sont asservis par les multinationales. Les entreprises qui brassent des milliards de francs tiennent le pouvoir politique en laisse et ne lui donnent du mou que pour entretenir l'illusion d'une réelle utilité. C'est cette opinion contraire à celle de René Rémond qui aurait pu (dû?) être émise, afin d'aller plus au fond d'un débat qui, osons-le mot, est resté par trop académique.

Cela met au jour une faille des forums de Saint-Charles. Ne faut-il pas qu'ils se développent autour d'une contradiction, non pas pour donner lieu à un combat, mais pour porter le débat plus avant et mieux tenir compte de sensibilités différentes ou nouvelles? /réd

Le descendant de Nicolas de Flüe accroche ses œuvres facétieuses

Saignelégier ■ Klaus von Flüe, architecte à Bâle, est de retour à la galerie du Soleil

En ligne directe après neuf générations, il descend de Nicolas de Flüe. Klaus von Flüe, qui présente ses œuvres à la galerie du Soleil, à Saignelégier, dit que s'il a conservé quelque chose de ses ancêtres, c'est le sang. Pour le reste...

Cet autodidacte, parti de Lucerne pour se lancer dans l'architecture à Bâle, explore la peinture en parallèle à son métier. Ce qui l'intéresse en priorité, ce sont les couleurs. Elles sont vives. La forme va suivre, plutôt dans un style géométrique, proche de son métier. Sa quête est inspirée des influences intérieures et extérieures qui se traduisent dans des ambiances non dénuées d'humour, comme ce

tabouret renversé dans l'espace, cette série de boîtes à surprise, ou encore cette belle collection de signes de la marine. L'artiste aime à jouer sur

l'utilitaire déformé, sur les codes universels qui imprègnent nos mémoires et nous interpellent. A découvrir jusqu'au 16 février. /MGO



Klaus von Flüe, devant une série de «toiles-drapeaux de la marine» qui sont autant de clins d'œil. PHOTO GOGNIAT

LARÉGION PRATIQUE

URGENCES

- **Ambulances de Saignelégier:** 144 ou 032 952 12 12.
- **Médecins:** en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 032 952 12 12.
- **Pharmacie des Franches-Montagnes:** service de garde, 032 951 12 03 et 032 951 12 01 pour tout renseignement.
- **Dépannages:** Centrale, 032 955 14 12.
- **Taxis:** piquet de nuit 032 951 21 18.

CENTRE DE LOISIRS

- **Piscine:** lu 13h30-21h, ma-ve 10-21h, sa/di 10-20h. Rens. au 032 951 24 74.
- **Patinoire:** lu 13h30-16h30, ma/je/ve 10-11h45/13h30-

16h30, me 10-11h45/13h30-16h15, sa/di 14h15-16h15.

BIBLIOTHÈQUE

- **Le Noirmont:** lu 17-19h, ma 14-17h, ve 8h30-11h30.

LUDOTHÈQUES

- **Saignelégier** (Hôtel de ville): ma 15-16h30, je 16-17h30.
- Les Bois** (salle de gymnastique): le 1er lundi du mois 14h30-17h30. **Les Genevez** (salle de gymnastique): le 2e mercredi du mois 13h30-14h30. **Le Noirmont** (nouveau collège): ma 15-17h. **Les Breuleux** (école primaire): le 4e mercredi du mois 13h30-16h30.

ENBREF

DELÉMONT ■ Cent cinquante personnes à la manif «anti-Davos». Mise sur pied par un collectif représentant plusieurs mouvements de gauche et écologistes, une manifestation s'est déroulée samedi, à Delémont, et a réuni près de 150 personnes. Arborant six poulets enfermés dans une cage et imitant le bruit d'un poulailler, les manifestants sont partis de la gare pour rallier la centrale de la police, au centre-ville. Ils ont lancé des slogans pour fustiger l'envoi de six policiers jurassiens au Forum économique de Davos. Devant la centrale de la police, trois orateurs (du POP, des Verts et du Bélien) ont pris la parole. Il n'y a

eu aucun incident, la police jouant le jeu et réglant la circulation devant le passage du cortège. /mgo

LE PEUCHAPATTE ■ Fin de la barrière. Vendredi soir, une vingtaine de citoyens du Peuchapatte étaient réunis en assemblée autour du président Pierre-André Cattin. Ils ont approuvé le budget 2003, qui boucle avec un découvert de 20.000 francs, pour un montant de charges de 259.000 francs. La quotité est de 2,6. Les citoyens ont également approuvé un crédit de 50.000 francs pour la réfection de la route en direction du Cerneux-Lombard, route devant

revenir ensuite au canton. La barrière à la sortie ouest de la localité sera supprimée au profit d'un bovi-stop. Mais deux gendarmes couchés seront réalisés pour ralentir les automobilistes dans cette localité. /mgo

DELÉMONT ■ Prix littéraire de la Farb. Avec l'appui de la Fondation Bloch, à Delémont (Farb), la commission cantonale pour l'encouragement des lettres jurassiennes (Celj) lance son traditionnel concours littéraire. Il est consacré cette année à la littérature enfantine. Seuls les auteurs de plus de 18 ans et domiciliés dans le Jura peuvent y participer. L'œuvre ne doit pas

comporter plus de 20 pages. Le concours est doté de 5000 francs de prix et le délai de participation échoit au 31 juillet prochain. /mgo

PORRENTROY ■ Seize emplois supprimés aux FMB. Les FMB (Forces motrices bernoises) ont décidé de supprimer 16 postes de travail à Porrentruy. Il n'y aura pas de licenciement sec, les départs étant échelonnés sur une période de quatre ans. C'est la partie administrative de ce secteur, concentré sur Delémont, qui est touchée par cette restructuration. On dénombre actuellement 39 employés des FMB à Porrentruy. /mgo

Un Jura étonnement familier

Littérature ■ Yves Laplace explore les destins qui se sont croisés le long du mur-frontière durant la dernière guerre

Par Catherine Favre

Polémiste, bilingue, témoin engagé des guerres de Bosnie et du Liban, l'écrivain genevois Yves Laplace publie aux Editions Stock son 9e roman, «Un mur cache la guerre». Un livre dense, sans concession envers l'histoire et ses zones d'ombre. Avec pour décor étonnement familier, le Jura franco-suisse des années 1939-1945. Et pour symbole de tous les héroïsmes bafoués, le mur-frontière de la forêt du Risoud, où se croisent, se fondent et se confondent, dans les bruits de bottes nazies, contrebandiers et réfugiés juifs, agents de renseignements et soldats allemands...

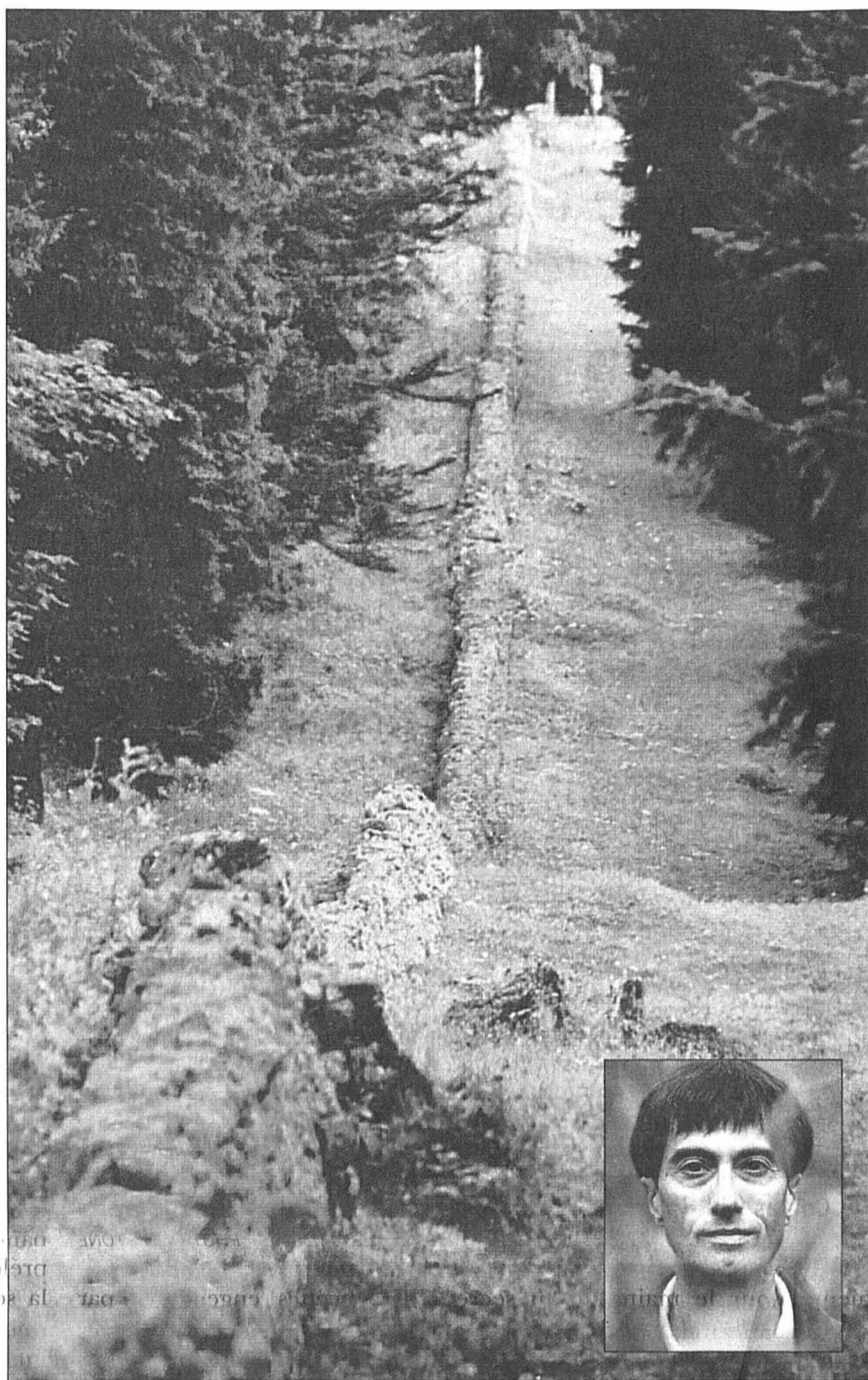
Un livre de plus sur la guerre?

Yves Laplace: Ce roman fait suite à la résidence d'écriture à laquelle je me suis astreint, durant l'automne et l'hiver 2001, dans plusieurs villages jurassiens - Le Sentier, Foncine-le-Haut et Chapelle-des-Bois -, situés de part et d'autre du mur-frontière long d'environ 150 kilomètres, édifié au XIXe siècle par les

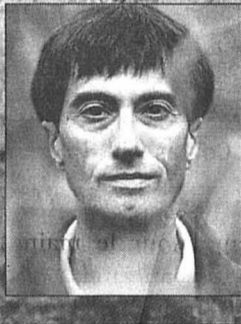
paysans suisses soucieux de se prémunir contre de supposés voleurs de bois français. J'ai rencontré des témoins de la dernière guerre: résistants, passeurs, contrebandiers, déportés... Nous avons parlé. J'ai pris des notes, capté des voix. J'ai fixé sur pellicule la frontière, la forêt et le mur qui la «cache»...

Le mur qui cache la guerre... ou la forêt?

Y. L.: L'une et l'autre, la forêt et la guerre ne faisant qu'une dans la symbolique de mon roman. Ce mur-frontière de pierres sèches, peu connu, oublié, est lié aux guerres: à la défaite des



Un mur témoin de petits et grands héroïsmes. En médaillon: Yves Laplace.



PHOTOS SP

Bourbakis en 1870-1871, au conflit de 14-18 et, bien sûr, à celui de 1939-1945; ligne de démarcation trouble et obscure par où transitaient Juifs et résistants, espions et contrebandiers, traîtres et Allemands, dans une tragique et loufoque partie de cache-cache. J'ai souhaité explorer les multiples épisodes, immenses et minuscules, suscités par l'occupation, la collaboration, la résistance, la contrebande, le passage de fugitifs. La contrebande était une excellente couverture. Passeurs au service de la Résistance française, agents de renseignements de l'Armée suisse, ce fut souvent pour

camoufler leurs petits trafics illicites que les contrebandiers, qui connaissaient parfaitement le terrain, sont devenus résistants... Ironies de l'histoire, une fois encore...

Le Liban, la Bosnie, le conflit de 39-45... vous êtes un écrivain de la guerre? Un spécialiste?

Y. L.: En tant que romancier, non. La plupart de mes romans sont inspirés de faits divers, fortement transformés. Mais la guerre et les conflits sont effectivement très présents dans mes livres, notamment dans mes pièces de théâtre. L'une de mes premières œuvres dramaturgiques, «Nationa-

lité française», consacrée à la guerre d'Algérie, a été montée à Paris en 1989 par le Théâtre national de la Colline. La polémique suscitée fut incroyablement vive. Tout en étant favorable à l'indépendance, ma pièce donnait la parole à des partisans de l'Algérie française.

Un tel débat serait-il envisageable en Suisse?

Y. L.: En Suisse, le rapport aux écrivains et aux artistes est différent. Ici, on fait taire les intellectuels, non pas en les censurant de façon spectaculaire comme en France ou dans d'autres pays, mais plus finement, en feignant de les ignorer. Des personnages tels que Frisch et Dürrenmatt, qui ont pourtant participé à l'histoire même du pays, ont été ignorés, injuriés, conspués de leur vivant.

Vous vous enflamez... vous êtes très engagé... écrivain engagé?

Y. L.: Je crois davantage à l'engagement littéraire qu'à la littérature engagée. Tout ce que j'écris - romans, théâtre, essais - procède d'une exigence littéraire forte. Même si l'histoire est présente dans mes

livres et dans ma langue, je ne cherche pas à faire passer un message, à me positionner. Au contraire d'un historien qui analyse les faits, je tente d'explorer avec endurance, résistance, l'étrangeté des violences et des paradoxes de l'histoire. Même dans l'urgence d'événements très graves, même sur le terrain en Bosnie, où je me devais de dénoncer la «purification ethnique», j'ai gardé le souci de l'écriture en elle-même, pour elle-même. /CFA/ROC-Le Journal du Jura

«Un mur cache la guerre», Yves Laplace, éd. Stock, 2002.

Petits désagréments du quotidien

Agenda ■ Des clins d'œil à prendre à la légère

Par Dominique Bosshard

En découvrant le livre en librairie, certains ont secoué la tête en signe de désapprobation. «Trop bête pour être méchant», avertit le bandeau qui ceint «On n'aime pas». «Trop vrai pour être méchant!», a rétorqué un lecteur. «Bien sûr, cette remarque-là m'a fait extrêmement plaisir», confie Claude-Alain Kleiner, l'auteur de ce vrai faux agenda publié à compte d'auteur, et où il a consigné toute chose indésirable à ses yeux. Des exemples? «La peau sur le lait», «la poule belle pleine» ou encore «le silence du moustique», sa trouvaille préférée.

«Au départ, j'ai noté ces petits trucs éphémères dans mon agenda, au jour le jour et sans réflexion aucune. Puis l'idée de pousser le gag plus avant a fait son chemin». C'est alors qu'est intervenu un travail d'écriture. Supprimées, les annotations trop légères; d'autres sont venues les remplacer, liées à des sensations plus anciennes. Grand admirateur de Philippe Delerm et de Christian Bobin, «des phares», Claude-Alain Kleiner s'est aussi astreint à s'exprimer le plus laconiquement possible, à évoquer des situations en peu de mots.

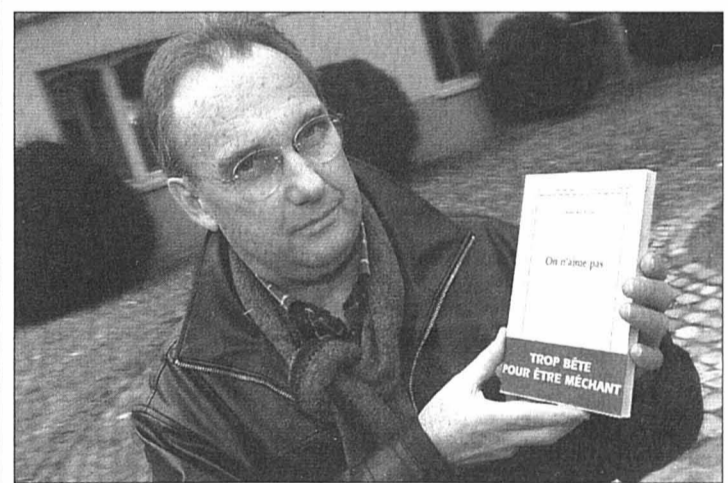
«Presque blanche, la page ouvre un espace au lecteur, il peut prendre le temps de se raconter lui-même les choses». Une postface confiée à notre collègue journaliste Rémy Gogniat, des petits textes rédigés, en partie, par l'auteur de poésie Pierre Chappuis-H. (à ne pas confondre avec Pierre Chappuis tout court) pour baliser chaque mois de l'année, sont venus charpenter l'énumération des indésirables.

Mais le Neuchâtelois en convient aisément: ces petits dé-plaisirs du quotidien restent de l'ordre de la superficialité, de la futilité. Pourquoi, dès lors, a-t-il ressenti le besoin de les publier? «Mon épouse a été la première à me poser la question. Une question que je n'ai d'ailleurs pas entièrement résolue. La démarche obéit sans doute à un besoin de reconnaissance, à l'envie de laisser une trace. Et puis, j'adore l'humour et la dérision: j'ai voulu assumer la farce jusqu'au bout. Enfin, pour moi, le livre n'est pas un objet anodin: j'étais donc très heureux de voir celui-là se matérialiser. J'ai aimé choisir le papier avec l'imprimeur; j'ai découvert tout un monde, c'était très formateur».

Eclectique dans ses goûts, observateur attentif de ses semblables, Claude-Alain Kleiner s'est découvert, chemin faisant, un véritable amour pour l'écriture. «Je n'ai pas la plume facile, l'accouchement se fait parfois au forceps, mais j'ai beaucoup de plaisir à écrire. Publier une série de «On aime»? Je ne l'exclus pas, mais sous une forme qui serait plus proches des petits textes évocateurs que des annotations lapidaires!». /DBO

«On n'aime pas», Claude-Alain Kleiner, éd. du Kendiraton, 2002.

Claude-Alain Kleiner est né Bâle, en 1951. Mais trente années passées à La Chaux-de-Fonds, une quinzaine à Môtiers, où il réside toujours, de même que son poste d'inspecteur des écoles primaires du Littoral ouest en ont fait un véritable Neuchâtelois. Il a déjà publié «Brèves de Préau», une compilation d'articles parus dans Réalités neuchâteloises.



Claude-Alain Kleiner aime... écrire.

PHOTO MARCHON

EN BREF

ROMAN ■ En quête d'amour. Quinquagénaire, le dentiste anglais Humphrey Bup se rend compte qu'il est encore vierge. Il décide de remédier à cette situation singulière, mais l'affaire se complique car Humphrey recherche, en même temps, le grand amour. Jusqu'ici auteur de poèmes et de nouvelles, Jacques Tornay signe, avec cet «Amour et tout le barnum», un premier roman inventif,

bourré d'humour décalé. /sp-réd «L'amour et tout le barnum», Jacques Tornay, éd. L'Hèbe, 2002.

RÉCIT ■ «La Conversion». En 1991, Nicolas Bokov entreprend de retourner à Marburg, en Allemagne, où il a découvert la foi chrétienne neuf ans plus tôt. Au fil du récit de son voyage, en grande partie effectuée à pied, le Russe évoque les lieux et relate les rencontres avec beaucoup de sensibilité, pètrie de culture et non dénuée d'humour. A Marburg, le voyage se poursuit, mais dans le temps et à l'intérieur de lui-même. /sp-réd «La Conversion», Nicolas Bokov, éd. Noir sur Blanc, 2003.



JACQUES TORNAVAY L'AMOUR ET TOUT LE BARNUM

Avant d'être un compromis par addition, la proposition franco-allemande de double présidence de l'UE a valeur de compromis sous pression: en juin prochain, la Convention chargée de préparer le futur traité constitutionnel de l'UE qui doit rendre l'Europe à 25 gouvernable, remettra son projet aux 15 gouvernements. Or la Convention a commencé ses travaux en mars dernier, par ce qui était facile, l'écoute et l'énoncé des grands principes, pour renvoyer à plus tard, aujourd'hui et demain, le débat institutionnel, le plus coriace puisqu'il y va de l'exercice du pouvoir au sein de l'UE élargie.

En première analyse, le compromis franco-allemand

devrait induire des tensions peu favorables à l'expression d'une politique étrangère européenne, objectif recherché par tous les gouvernements.

Le fédéralisme en marche

Derrière ces tensions, on devine potentiellement deux types de conflit. Le premier vient de la légitimité des deux présidences, l'une technocratique qui fait du président de l'UE un mandataire, un secrétaire général des gouvernements, alors que l'autre en fait un exécutif parlementaire, fort du

soutien d'une majorité des 800 députés européens. Le parlement de Strasbourg va évidemment trouver dans l'investiture et la mise en jeu de la responsabilité du président de la Commission un exutoire à ses frustrations.

Le baromètre de ces tensions sera le futur «ministres des affaires étrangères» de l'UE, personnage-gigogne, investi par les gouvernements et le parlement. On devine que sa plus ou moins grande dépendance à l'égard de l'un ou l'autre pouvoir tranchera le débat de l'arbitrage en faveur du président de l'UE ou de son homologue de la Commission. Car l'enjeu de la compétition se situe tout entier dans le domaine de la politique

étrangère de l'UE et de sa visibilité.

Gehard Schröder et Jacques Chirac ont proposé un triumvirat: président de l'UE, président de la Commission et ministre. Or il n'y a pas dans l'Histoire de triumvirat durable. Un arbitrage brutal finit toujours par s'imposer et, à l'Élysée, on a oublié que la légitimité parlementaire a toujours balayé la prérogative monarchique de nomination du premier ministre. Et le président de l'UE, dans l'optique française, n'est pas autre chose, avec un seul but: éviter le fédéralisme.

Pierre Lajoux

MINE DE RIEN

Combien vaut le secret bancaire?

Demain à Bruxelles, les Quinze vont fixer un prix pour le secret bancaire. La Suisse devra prélever une retenue à la source et fournir des informations

LE DOSSIER

De Bruxelles
Tanguy Verhoosel

Les ministres des Finances des Quinze tenteront demain de fixer le prix que le Luxembourg, l'Autriche et la Suisse devront payer pour sauver leur secret bancaire d'une mort certaine.

La présidence grecque de l'UE a son idée: contraindre ces pays à prélever dès 2009 une retenue à la source de 35%, censée dissuader l'évasion fiscale, sur les intérêts de l'épargne versés à des non-résidents. Le Luxembourg tique. Quant à la Suisse, elle devra faire des concessions supplémentaires.

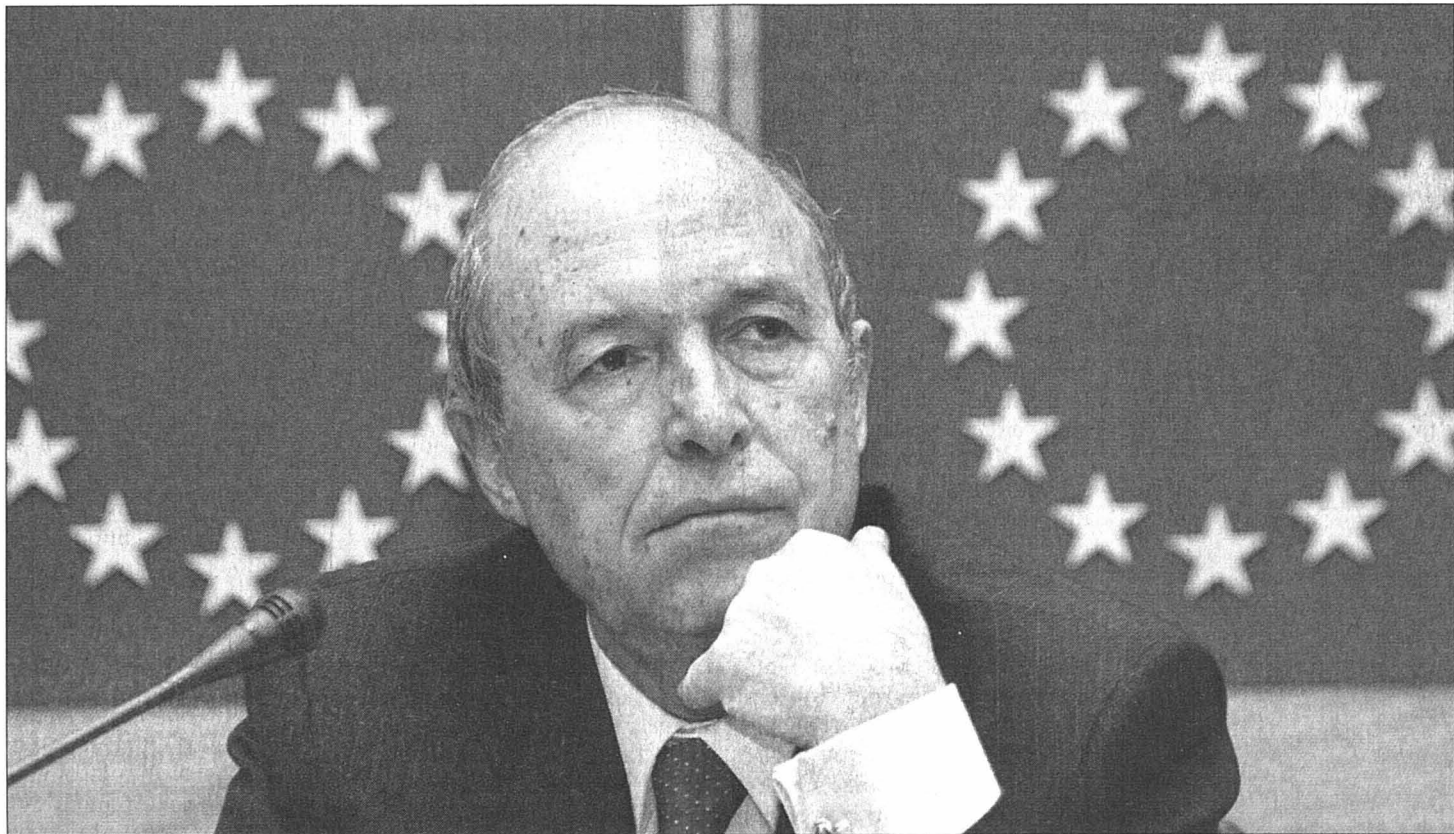
Horizon 2011

C'est, depuis le 15 janvier (lire nos éditions du 16 janvier), une certitude: le système de l'échange automatique d'informations, qui est incompatible avec le maintien du secret bancaire, ne sera pas généralisé dans l'Union à l'horizon 2011.

Tirant les leçons de cinq années de négociations infructueuses, au sein de l'UE mais également avec la Suisse, la présidence grecque de l'Union proposera demain aux Quinze de maintenir l'objectif, mais sans l'assortir d'un quelconque calendrier. Pour Athènes, c'est le seul espoir de parvenir à un «accord politique» sur la fiscalité de l'épargne, qui ouvrirait la voie à l'adoption, en mars, d'une directive (loi) européenne.

Deux soupapes de sécurité

Le compromis stipule que la Belgique, le Luxembourg et l'Autriche ne devront abolir le



La présidence grecque de l'UE – ici le premier ministre Costas Simitis – souhaite prélever dès 2009 une retenue à la source de 35%, afin de dissuader l'évasion fiscale. PHOTO KEYSTONE

secret bancaire qu'après que la Suisse, Andorre, Saint-Marin, Monaco, le Liechtenstein et les Etats-Unis auront décidé d'appliquer les normes les plus récentes de l'OCDE en matière de fourniture, sur demande, de renseignements bancaires à des fins fiscales.

A l'unanimité

Une deuxième condition est posée: cette décision devra être confirmée à l'unanimité par les Etats membres de l'UE, qui seront alors vingt-cinq. Au moins...

Luxembourg et Vienne semblent donc avoir gagné la

partie, eux qui craignaient d'être discriminés par rapport à Berne. Pourtant, alors que la Commission européenne se dit «raisonnablement optimiste» sur les chances de parvenir à un accord demain, le premier ministre grand-ducal, Jean-Claude Juncker, a déclaré vendredi que son pays «ne peut pas accepter l'intégralité du compromis grec» et soumettra aujourd'hui «sept ou huit» nouvelles propositions à Athènes.

C'est que la Grèce, relayant les exigences de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, entend lui faire payer un prix qu'il juge trop élevé

pour le maintien du secret bancaire.

Le taux grimpera

Pendant les trois ans qui suivront l'entrée en vigueur de la directive européenne (le 1er janvier 2004?), la Belgique, le Luxembourg et l'Autriche devraient ainsi prélever une retenue à la source de 15 ou 20% sur les intérêts de l'épargne versés par leurs institutions financières à des non-résidents. Le taux augmenterait à 25% la quatrième et la cinquième année (2007 et 2008), avant d'être porté à 35% à partir de la sixième (2009). Trois quarts

des recettes engendrées par cet impôt seraient rétrocédées au pays d'origine de l'épargnant.

Le Luxembourg et l'Autriche jugent que ce taux de 35% est trop élevé par rapport à l'impôt que prélèvent déjà (ou vont prélever) certains Etats, à l'échelle nationale, sur les revenus de l'épargne de leurs propres résidents. Vienne et Luxembourg rechignent à dépasser la barre des 25%.

Et la Suisse?

«Il y a deux poids, deux mesures», soulignent certains observateurs. Le document grec

stipule que l'Union ne lâchera pas prise. Elle poursuivra les négociations avec Berne, et en ouvrira de nouvelles avec d'autres places financières (Hong-Kong, Singapour, etc.), en «insistant» sur leur objectif ultime: instaurer un système d'échange d'informations. A cette fin, une clause de révision sera intégrée dans l'accord bilatéral.

Conventions bilatérales

En attendant, la Suisse devra imposer les intérêts de l'épargne des non-résidents aux mêmes conditions que le Luxembourg, l'Autriche et la Belgique. Mais ce n'est pas tout. L'Union exige également que Berne traduise immédiatement en actes les concessions qu'elle s'est déclarée prête à faire sur l'échange d'informations.

Dès l'entrée en vigueur de l'accord, la Suisse devra ainsi laisser aux clients de ses banques le choix entre le prélèvement d'une retenue à la source et la fourniture de renseignements sur les intérêts perçus aux autorités de leur pays de résidence. C'est «l'échange d'informations volontaire».

Par ailleurs, poursuit le texte, tous les Etats membres de l'UE s'engageront à conclure des accords séparés avec la Suisse. Objectif: contraindre Berne à leur livrer, sur demande, des informations relatives à «tous les délits ou infractions» apparentés à la fraude fiscale, même s'ils ne sont pas sanctionnés par le droit pénal helvétique. /TVE

Une course contre la montre de deux mois

Entre la conclusion éventuelle d'un «accord politique» sur la fiscalité de l'épargne, demain, et l'adoption formelle d'une directive (loi) européenne en la matière – avant le sommet européen de Bruxelles des 20 et 21 mars, espère la présidence grecque de l'UE –, c'est une véritable course contre la montre que devront engager les Quinze. D'innombrables amendements devront être apportés au texte originel, ce qui prendra du temps. Mais d'autres obstacles subsistent.

■ **Bilatérales.** Pour Berne, la conclusion formelle d'un accord dans le domaine de la fiscalité est tributaire de l'issue d'autres négociations entamées dans le cadre du 2e cycle de négociations bilatérales: Schengen et Dublin, l'environnement, les médias, l'éducation et la formation, principalement.

Deux mois, pour boucler tout cela, ce sera court. Impossible, même, si l'Union persistait à exiger des Helvètes l'application intégrale de «l'acquis communautaire». Mais qui est en position de force? La Suisse, qui pourrait faire capoter tous les projets fiscaux de l'UE et écorner sa crédibilité, ou les Quinze, qui le lui feraient payer cher, notamment à l'OCDE?

■ **Obstacles.** Indépendamment du sort des bilatérales II, Berne et Bruxelles sont loin de s'entendre sur tous les termes d'un éventuel accord sur la fiscalité. Deux obstacles majeurs sont identifiés.

1. **La non-discrimination:** Berne, craignant d'aucuns, n'acceptera plus d'imposer à 35% les revenus de l'épargne des non-résidents lorsque tous les pays de l'UE auront accepté de passer au système de l'échange automatique d'infor-

mations. Elle voudra alors réduire le taux au niveau de celui qu'appliqueront les pays européens, à l'échelle nationale, pour leurs propres résidents (entre 12,5 et 25% selon les pays, actuellement).

2. **La clause de suspension:** Berne craint que les Quinze interprètent l'accord de façon abusive ou qu'ils soient tentés de la menacer de mesures de rétorsion pour la contraindre à faire de plus amples concessions, dans l'avenir. Afin de se prémunir contre de tels risques, la Suisse réclame le droit de suspendre automatiquement l'accord, à certaines conditions.

■ **Pays tiers.** L'Helvétie, c'est bien, mais ce n'est pas tout. Outre la Suisse, cinq autres pays devraient s'engager à adopter des mesures «équivalentes» à celles de l'Union dans le domaine de la fiscalité de l'épargne: les Etats-Unis, le Liechtenstein,

Andorre, Saint-Marin, Monaco.

Las! La position de Washington, qui refuse de conclure un accord avec l'UE reste très floue. Quant aux autres pays, qui se réfugient derrière le paravent helvétique, ils n'ont pas encore ou-

vert de négociations avec l'Union.

Autre problème: la situation des territoires associés ou dépendants des Pays-Bas et de la Grande-Bretagne (Ile de Man, îles anglo-normandes et des Caraïbes), qui sont censés appliquer un régime «iden-

tique» à celui des Quinze. Les explications de Londres, jusqu'à présent, n'ont pas convaincu grand monde...

■ **Paquet.** La directive sur la fiscalité fait partie d'un triptyque, avec une autre «loi» communautaire sur les paiements d'intérêts et de redevances entre entreprises et un code de conduite sur la fiscalité des entreprises.

Ces trois éléments, qui forment un «paquet», sont indissociables. Or, dans le domaine de la fiscalité des entreprises, le démantèlement de certaines mesures jugées dommageables pour la concurrence pose toujours problème. L'Ile de Man, par exemple, qui dépend de la Couronne britannique, a récemment annoncé son intention de soumettre les entreprises opérant sur son territoire à un taux d'imposition zéro. Ce qui amuse un peu, mais irrite beaucoup, le Luxembourg... /TVE



Dès l'entrée en vigueur de l'accord, le client d'une banque suisse aura le choix entre le prélèvement d'une retenue à la source et la fourniture de renseignements. PHOTO KEYSTONE

Les Verts s'affirment pacifistes

Parti ■ Réunis en assemblée, les écologistes refusent une nouvelle guerre en Irak. Les Verts se déchirent sur l'initiative pour une caisse maladie unique

De Lucerne
Georges Plomb

Passé de guerre à l'Irak! Le Parti écologiste suisse, samedi à Lucerne, a voté une résolution tranchante. «Les Verts, dit-elle notamment, ne veulent pas être les complices muets d'une nouvelle agression contre l'Irak dont le peuple irakien serait la principale victime. Les Verts se déclarent totalement opposés au déclenchement de cette guerre».

Du coup, le premier parti non gouvernemental, à 9 mois

des élections fédérales d'octobre, s'impose comme le plus pacifiste de tous. Il fait même cause commune, sur ce thème, avec le Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA).

Des prétextes

Même l'hypothèse de la possession, par le régime de Saddam Hussein, d'armes de destruction massive est à peine évoquée. A écouter les Verts, «les arguments donnés pour justifier cette politique agressive ne sont que des prétextes afin de mettre la main sur des res-

sources naturelles en voie d'épuisement aux Etats-Unis même».

Une petite phrase est ajoutée, il est vrai, où le parti prend ses distances avec le pouvoir de Bagdad. La résolution se termine par un appel au Conseil fédéral et aux Verts d'Europe, ainsi que pour la manifestation du 15 février à Berne. Plus tard, une autre résolution pour la libération de l'écologiste colombienne Ingrid Betancourt – retenue en otage par des rebelles – sera votée dans un souffle.

Ligne dure

Elections d'octobre 2003 encore: les Verts – dans une douzaine de points forts – veulent s'affirmer «écologiquement cohérents, socialement engagés et globalement solidaires.» Ils plaident pour la sortie du nucléaire et les énergies renouvelables, l'égalité effective entre femmes et hommes, un système de santé sûr et finançable pour tous, une véritable politique de paix et la lutte contre la guerre, plus de coopération au développement, etc.

Contre la mondialisation, la ligne dure l'emporte. Une personne aurait préféré qu'on se montre «critique» à l'égard du Forum économique mondial de Davos. Pour le Genevois Patrice Mugny, co-président des Verts, cela ne suffit pas. Pour lui, il faut lutter sans violence, précise-t-il – contre le Forum de Davos. Et il l'emporte.

Caisse unique

Le Parti écologiste se coupe en deux sur le projet d'initiative – du Mouvement populaire des familles – pour une caisse maladie unique en Suisse et ne l'approuve que par 35 à 24. Un combat longtemps incertain va opposer un groupe de partisans emmené

C'est avec une image de parti «anti-guerre» prononcée – proche de celle du Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA) – que le Parti écologiste suisse aborde les élections fédérales d'octobre.

Et pourtant, il tient le coup

En rejetant toute guerre à l'Irak, en refusant toute allusion claire à la possession possible, par le régime de Saddam Hussein, d'armes de destruction massive capables de terroriser la région, il frise même, diront certains, la naïveté. Tout cela était sensible lors de précédentes batailles (armement des soldats suisses à l'étranger, 2e initiative contre l'armée). Cela se confirme.

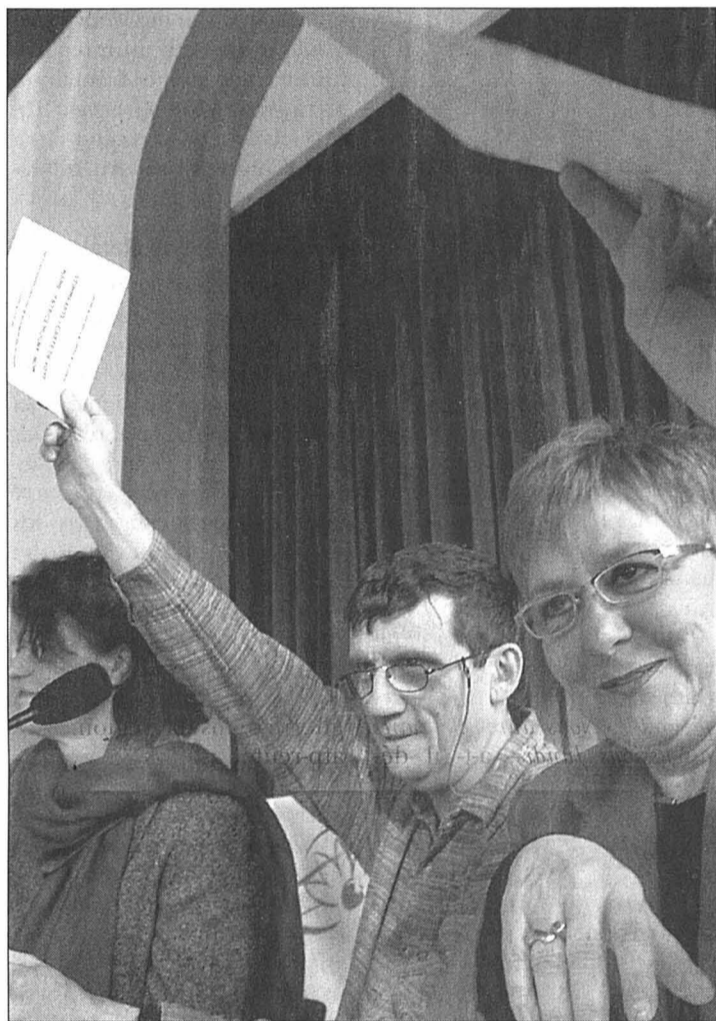
En même temps, la cause de l'environnement – qui reste la principale «marque de fabrique» des Verts – subit des

coups de frein. On le vérifie au Conseil national avec la percée d'un deuxième tube autoroutier sous le Saint-Gothard. Cela pourrait se répéter au Conseil des Etats avec l'échec des Protocoles d'application de la Convention alpine. Il y a du blocage dans l'air.

Le sommet du Parti écologiste suisse – vieux de 20 ans – se situe en 1991. Il réunit alors 6,1% des voix et 14 conseillers nationaux (sur 200). En 1999, il en est encore à 5% des voix et à 8 élus (10 aujourd'hui).

Aux élections locales récentes, il s'est plutôt bien comporté. Plusieurs de ses vedettes ont réalisé des scores brillants tout en manifestant un indéniable sens de l'Etat. Dans un pays où l'on assiste à une concentration croissante des forces sur les quatre «grands» (UDC, socialistes, radicaux et PDC), il sera passionnant de voir comment les Verts – la plus tonique peut-être des jeunes formations – joueront leur partie.

Georges Plomb



Pour Patrice Mugny, co-président des Verts, il faut lutter contre le Forum de Davos, mais sans violence.

PHOTO KEYSTONE

par Anne-Catherine Menétrey à bon nombre de sceptiques. Selon la Vaudoise, le système actuel (avec ses 99 caisses) est dans l'impasse. Mais, pour que la caisse unique fonctionne, elle admet qu'elle soit aussi indépendante que possible de l'Etat. D'autres craignent qu'il en résulte une bureaucratie impénétrable et que les primes augmentent de plus belle. En revanche, le soutien à l'initiative pour un moratoire de 5 ans sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'alimentation et les produits agricoles gagne facilement.

C'est non à 31 contre 19 à la réforme des droits populaires soumise le 9 février au

peuple et aux cantons. L'introduction de l'initiative populaire générale est loin de provoquer l'enthousiasme.

Manipulations de textes

Plusieurs critiquent le trop grand nombre de signatures exigées (100.000, ils auraient préféré 70.000), craignent des manipulations de textes par le Parlement (malgré le droit de recours au Tribunal fédéral), préféreraient qu'on relance l'initiative législative (que connaissent les cantons). Par contre, la loi urgente sur les participations cantonales à certains coûts hospitaliers passe la rampe à la quasi-unanimité. /GPB-La Liberté

ENBREF

UBS ■ Enquête ouverte. La Commission fédérale des banques a ouvert une enquête contre l'UBS. Le groupe bancaire est soupçonné d'avoir enfreint son devoir de fidélité lors de la modification de modèles d'évaluation internes de plusieurs de ses fonds immobiliers. /ats

IRAK ■ Transfert de fonds illégal. Le Secrétariat d'Etat à l'économie a ouvert une enquête contre une société suisse soupçonnée d'avoir transféré illégalement de l'argent vers l'Irak. L'entreprise avait acheté du pétrole irakien dans le cadre du programme de l'ONU «pétrole contre nourriture». /ats

AGRICULTURE ■ Succès pour la foire. Près de 15.000 personnes ont visité la foire agricole Swiss'expo à Lausanne. Quelque 380 éleveurs se sont affrontés dans les différents concours. Le grand public a quant à lui pu déguster les produits du terroir et admirer plus de 900 vaches. Swiss'expo a été créée il y a six ans à La Chaux-de-Fonds par de jeunes passionnés d'agriculture. /ats

Les coupes se poursuivront dans le secteur public

Emplois ■ La Poste, les CFF et Swisscom préparent de nouvelles restructurations, entraînant des suppressions de postes. Aucun chiffre n'est avancé pour l'instant

Les suppressions d'emplois et les restructurations se poursuivront ces prochaines années aux CFF, chez Swisscom et à La Poste, laissent entendre les patrons des trois entreprises aux mains de la Confédération. Aucun chiffre n'est toutefois avancé.

«Les effectifs globaux diminueront légèrement (ces cinq prochaines années), mais dans une proportion moindre que par le passé», déclare dimanche le directeur général des CFF Benedikt Weibel dans le «SonntagsBlick».

Depuis sa transformation en société anonyme en 1999,

l'ex-régie fédérale a déjà supprimé quelque 10.000 emplois pour un effectif actuel de 28.000 collaborateurs.

De nouvelles compressions s'imposeront notamment en raison de l'automatisation des postes d'aiguillage. Dans d'autres secteurs, comme par exemple les conducteurs de locomotives, les besoins en personnel vont plutôt augmenter, précise Benedikt Weibel.

A La Poste, les effectifs seront réduits dans les activités de base que sont les lettres et les colis en Suisse, annonce le patron du géant jaune Ulrich Gygi toujours dans le «SonntagsBlick».

La Poste favorisera en parallèle des prestations «innovantes» comme le marketing direct ou le paiement électronique des factures. Elle entend aussi s'étendre à l'étranger, notamment dans le secteur des lettres et la logistique, relève Ulrich Gygi.

Chez Swisscom, le président de la direction Jens Alder sou-

ligne dans le même article que «la réglementation et la concurrence exerceront à l'avenir aussi une pression sur les coûts». Cela nécessitera une «nouvelle rationalisation».

Aucune décision au-delà des 1050 suppressions d'emplois confirmées le 13 janvier n'a été prise. Mais le géant bleu «ne devrait en tout cas guère créer de nouveaux postes en Suisse ces prochaines années», déclare Jens Alder.

Le chef de Swisscom ajoute qu'il est du devoir de la direc-

tion de mener rapidement les restructurations là où elles s'imposent, même si y renoncer serait plus confortable.

Sans licenciements

Benedikt Weibel et Ulrich Gygi soulignent pour leur part que les réductions de personnel au sein de leurs entreprises se font sans licenciements. Ensemble, La Poste (56.000 collaborateurs), les CFF (28.000) et Swisscom (21.000) emploient 105.000 personnes. /ats



Les effectifs seront réduits à la poste.

PHOTO KEYSTONE

VOTE PAR INTERNET

Premier essai concluant

Pour la première fois en Suisse et une des premières fois dans le monde, des citoyens ont pu voter par internet à Anières (GE). L'expérience qui s'est achevée dimanche s'est révélée concluante: 44% des votants ont recouru à ce nouveau moyen.

«C'est un plébiscite pour le vote par internet», s'est réjoui le chancelier d'Etat genevois Robert Hensler en présentant le résultat du scrutin devant les médias. En tout, 323 citoyens ont choisi de voter en ligne, tandis que 370 (50% du total) l'ont fait par correspondance et que 48 (6%) se sont rendus dans l'isoloir.

Près de deux citoyens sur trois (63,8%) ont pris part à ce scrutin communal portant sur un crédit de rénovation pour un immeuble et un restaurant – finalement accepté par six votants sur dix. En temps normal, seul un Aniénois sur deux environ exerce son droit de vote pour les objets communaux.

En contribuant à augmenter la participation, le vote en ligne a rempli son rôle, a estimé Robert Hensler. Le chancelier, responsable du projet de «e-voting» pour le canton, en veut pour preuve le chiffre suivant: il ressort d'un questionnaire rempli par deux tiers des personnes ayant recouru au web que 22% d'entre elles ne votent qu'occasionnellement.

Et la demande existe puisque parmi ces cybervotants, plus de six sur dix pensent utiliser exclusivement cette méthode le jour où elle sera généralisée. Le bulletin virtuel ne remplacera cependant pas le vote par correspondance et le local de vote, a souligné le chancelier. Mais les jeunes, les Suisses de l'étranger et les personnes à mobilité réduite notamment devraient en profiter. /ats

PUBLICITE

swissbau

Je construis – j'y vais.

Bâle 21–25|01|2003

www.swissbau.ch

mch messeschweiz

PROCHE-ORIENT

Sharon: un pas en arrière

Le premier ministre israélien Ariel Sharon a tenté hier de tempérer ses critiques du quartette sur le Proche-Orient.

Dans une interview samedi à l'hebdomadaire américain «Newsweek», M. Sharon a nié tout rôle au quartette (Etats-Unis, Russie, ONU, Union européenne) qui prépare une «feuille de route» destinée à mettre fin au conflit israélo-palestinien. C'était la première attaque du genre du premier ministre israélien. «Oh, le quartette, ce n'est rien!», avait déclaré M. Sharon. Et d'ajouter: «Ne prenez pas ça au sérieux! Il y a (un autre) plan qui va marcher».

Réagissant à ces propos, le négociateur en chef palestinien Saëb Erakat a estimé hier que M. Sharon «rejetait ainsi la 'feuille de route' après avoir prétendu vouloir seulement différer sa réponse» jusqu'après les élections législatives du 28 janvier. Il a appelé «les Etats-Unis et la communauté internationale à prendre position face au refus de Sharon».

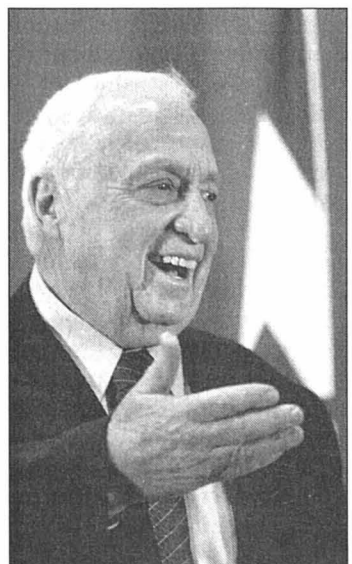
Revirement

Le chef du gouvernement s'est de son côté efforcé d'atténuer l'impact négatif que risquent d'avoir ses propos. Il a dans un deuxième temps affirmé qu'Israël et les Etats-Unis étaient «sur la même longueur d'onde» en ce qui concerne le quartette.

La dernière mouture de la «feuille de route» transmise par les Etats-Unis aux Israéliens et aux Palestiniens, à la suite de la réunion du quartette en décembre à Washington, ne tenait compte que de façon limitée des réserves d'Israël, selon des fuites à la presse. Le texte prévoit essentiellement un règlement de paix en trois phases aboutissant à la création d'un Etat palestinien d'ici à 2005. M. Sharon, qui a des réserves sur le document, affirmait jusqu'à présent qu'il pouvait «s'accommoder» de la «feuille de route» tant qu'elle exige des Palestiniens de prendre des «mesures concrètes» pour mettre fin à la violence.

A Hébron

En Cisjordanie, quelque 2000 colons juifs se sont rassemblés à Hébron sous forte protection militaire, pour les funérailles de l'un des leurs assassiné vendredi. De jeunes colons se sont livrés à des actes de vandalisme contre des maisons et des voitures appartenant à des Palestiniens. /ats-afp-reuter



Ariel Sharon à Jérusalem, hier. PHOTO KEYSTONE

La guerre mobilise les pacifistes

Irak ■ Manifestations dans le monde, de Tokyo à Madrid en passant par Washington, contre une guerre. Visite des chefs des inspecteurs de l'ONU à Bagdad

L'éventualité d'une guerre contre l'Irak a été bruyamment dénoncée ce week-end dans les rues de nombreuses capitales à travers le monde. A Bagdad, les chefs des inspecteurs de l'ONU effectuaient une visite cruciale.

Du Japon au Etats-Unis, de l'Asie au Proche-Orient en passant par l'Europe, des dizaines de milliers de personnes sont descendues dans les rues des principales villes pour dire «non» à une offensive militaire en Irak. Le plus imposant et le plus symbolique des rassemblements s'est déroulé à Washington, au pied du Capitole.

Bush se félicite

Selon un porte-parole de la Maison Blanche, le président George W. Bush s'est félicité que, dans la démocratie américaine, les gens sont libres d'exprimer leurs vues, «contrairement à l'Irak».

Des manifestations pacifistes réunissant de quelques centaines à plusieurs milliers de personnes se sont également déroulées samedi dans une trentaine de villes canadiennes dont Toronto, Vancouver, Ottawa, Québec et Montréal.

En Grande-Bretagne, dont le premier ministre, Tony Blair, est l'allié le plus proche des Etats-Unis sur le dossier irakien, des manifestations se sont tenues samedi à Londres,



Devant le Capitole à Washington, des Américains manifestent leur désaccord.

PHOTO KEYSTONE

Manchester, Birmingham et Nottingham.

En France, la journée internationale de mobilisation contre la politique de George W. Bush a été suivie en masse à Paris, où le cortège a réuni 200.000 manifestants. Plus de 600 personnes ont également marqué leur attachement à la paix dans les rues de Genève.

Hier après-midi, entre 5000 et 6000 manifestants ont défilé dans le calme dans les rues de Bruxelles. D'autres manifestations se sont tenues en Allemagne, en Espagne, ainsi

qu'au Proche-Orient et au Japon. De nouvelles manifestations sont prévues le 15 février dans le monde.

Visite cruciale

La journée d'hier marquait également une étape cruciale dans la recherche d'une solution pacifique au conflit puisqu'elle voyait le retour à Bagdad des chefs des inspecteurs en désarmement de l'ONU.

Assurant que la guerre «n'est pas inévitable», Hans Blix chef de la Commission d'enquête, de vérification et d'ins-

pection de l'ONU (Cocovinu) et Mohamed ElBaradei, chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont demandé une plus grande coopération de l'Irak à son désarmement. Les deux hommes se sont entretenus durant plus de deux heures avec des responsables irakiens en charge du dossier du désarmement au ministère des Affaires étrangères. A l'issue des entretiens, Mohamed ElBaradei a fait état de «certains progrès». «Nous aurons d'autres discussions lundi», a-t-il dé-

Immunité contre exil

Le secrétaire américain à la Défense Donald Rumsfeld s'est dit favorable hier à ce que Saddam Hussein et les principaux cadres de son régime bénéficient d'une immunité si cela doit permettre leur départ en exil. Invité à préciser lors d'une interview sur ABC si les Etats-Unis accepteraient d'accorder au président irakien une immunité lui évitant d'éventuelles poursuites pour crimes de guerre, M. Rumsfeld a répondu: «Si c'est pour éviter une guerre, je (...) recommanderais personnellement que quelque disposition soit prise pour que les principaux dirigeants de ce pays (l'Irak) et leurs familles puissent trouver refuge dans quelque autre pays. Je trouve que ce serait un marché équitable pour éviter une guerre», a-t-il expliqué. /ap

claré à des journalistes Les résultats de leur mission pourraient être déterminants en vue du rapport qu'ils doivent remettre au Conseil de sécurité le 27 janvier, une échéance capitale dont peuvent dépendre la paix ou la guerre dans la région. /ats-afp-reuter

CORRUPTION

Juges italiens déterminés

Des milliers de magistrats ont réagi en Italie à la mise en cause par la coalition de centre-droite de Silvio Berlusconi des procès anticorruption menés dans les années 90. Réunis samedi dans les tribunaux, ils ont brandi des exemplaires de la Constitution pour dénoncer les attaques dont le système judiciaire fait l'objet. Le président du Conseil a accusé les magistrats de parti pris dans les procès «Mani Pulite» qui ont révélé des réseaux de corruption impliquant les milieux des affaires et de la politique.

Des membres de la coalition gouvernementale ont approuvé cette semaine une proposition d'enquête pour déterminer s'il y a eu abus de pouvoir de la part des juges chargés de «Mani Pulite». /ats-afp

La tension baisse d'un cran

Corée du Nord ■ Washington serait prêt à coopérer économiquement avec Pyongyang

Washington est prêt à aller au-delà de l'aide alimentaire et envisage une coopération économique avec la Corée du Nord. Selon l'ambassadeur américain en Corée du Sud, les Etats-Unis veulent ainsi persuader Pyongyang d'abandonner ses ambitions nucléaires.

Les commentaires de Thomas Hubbard sur les ondes de la radio publique coréenne KBS, hier, constituent l'indication la plus forte que Washington est prêt à un compromis pour sortir d'une crise qui détourne les Etats-Unis de la question irakienne.

«Nous sommes prêts à aller au-delà de l'aide alimentaire», a-t-il

expliqué, à condition que la Corée du Nord démantèle ses installations nucléaires.

Médiation rejetée

Mais la Corée du nord a rejeté l'internationalisation de la crise. Le ministre adjoint nord-coréen des Affaires étrangères Kang Sok-Ju, a déclaré à son homologue russe Alexander Lossioukov, en visite à Pyongyang, que son pays n'était pas favorable à une médiation internationale. La Russie prône un compromis qui comprendrait aide économique et garanties de sécurité en échange d'un retour au gel des installations nucléaires nord-coréennes.

La diplomatie américaine ne demeure cependant pas

en reste: L'émissaire américain James Kelly a achevé hier une visite au Japon, où il s'est attaché le soutien de Tokyo.

Ces démarches interviennent à la veille d'une réunion à New York des ministres des 15 pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée au terrorisme, et qui traitera également de la question nord-coréenne.

Option militaire écartée

Selon le président sud-coréen élu Roh Moo-Hyun, les Etats-Unis avaient envisagé le mois dernier d'attaquer la Corée du Nord avant de choisir de privilégier une solution diplomatique. /ats-afp-reuter

AIR FORCE ONE

Pilote suisse perdu

Un pilote suisse a posé samedi son hélicoptère sur la base de l'avion présidentiel américain Air Force One, près de Washington. Il s'est apparemment perdu alors qu'il devait gagner l'aéroport Indian Head, distant de plusieurs km de la base Andrews.

Le pilote a atterri samedi vers 17h (23h suisses) par temps clair, a indiqué un porte-parole de la base Andrews. Le FBI et le bureau d'enquête des forces aériennes militaires américaines ont été alertés. Après que le pilote et son hélicoptère aient été retenus pour des investigations, le ressortissant helvétique a été libéré après 24h environ, a indiqué hier, le Département fédéral des affaires étrangères. /ats-afp-reuter

EN BREF

ESPAGNE ■ Blanchiment d'argent. Un vaste réseau de blanchiment de l'argent de la drogue a été démantelé en Espagne, ce qui a permis l'arrestation de 101 personnes, a annoncé le ministre espagnol de l'Intérieur. Le réseau, qui utilisait des bureaux de change pour ses activités, a blanchi 238 millions d'euros issus du trafic de la cocaïne. Parmi les personnes arrêtées figurent des Espagnols, des Colombiens et des Dominicains. La police a saisi 542 kilos de cocaïne provenant de Colombie. /ap

CUBA ■ Elections parlementaires. Les bureaux de vote ont ouvert leur portes hier à Cuba pour les élections parlementaires. Dans la capitale cubaine, où règne un froid inhabituel, les bureaux étaient ouverts dès 7 heures. Les élections interviennent tous les cinq ans et doivent permettre aux 8,2 millions d'électeurs cubains, âgés de plus de 16 ans, de voter à travers plus de 37.000 collèges électoraux pour 609 sièges de députés et 1119 délégués des 14 assemblées provinciales. /ats-reuter

MAROC ■ Mort de 18 immigrants. Dix-huit personnes d'origine subsaharienne se sont noyées samedi près de Tanger, a annoncé la gendarmerie royale marocaine. Cela porte à au moins 27 le nombre d'immigrants qui se sont noyés cette semaine. Selon les autorités, un groupe d'émigrés a été surpris par une patrouille de la gendarmerie à une vingtaine de km de Tanger. Certains d'entre eux se sont alors précipités à bord d'un canot gonflable à moteur qui a pris la mer par gros temps. /ats-afp-reuter

VENEZUELA ■ L'impasse. Après 50 jours de la grève la plus longue de son histoire, le Venezuela reste dans l'impasse. D'aucuns redoutent une confrontation violente. La communauté internationale est inquiète pour ses approvisionnements pétroliers. Lancé le 2 décembre, le mouvement de grève, mené conjointement par le principal syndicat, le patronat et les partis politiques traditionnels avec comme objectif avoué de faire tomber le président Hugo Chavez, a pour l'instant échoué. /ap

AL-QAÏDA ■ A Londres. Le chef de la police britannique a annoncé hier que plusieurs terroristes présumés soupçonnés d'être liés à Al-Qaïda avaient été placés sous surveillance et que de nouvelles arrestations étaient attendues. Sir John Stevens a estimé qu'Oussama ben Laden avaient agi «très intelligemment» en se greffant sur des réseaux existant en Grande-Bretagne. «Il y a encore un grand nombre de personnes que nous surveillons, il y a encore un nombre de personnes qui doivent être arrêtées...». /ap

Une plume d'or sans équivalent

Personnalité ■ La journaliste
Françoise Giroud est morte

La journaliste française Françoise Giroud est décédée hier à l'âge de 86 ans. Native de Genève, ancienne ministre et femme de lettres, elle a marqué la seconde moitié du 20e siècle par ses interventions en faveur de l'égalité entre femmes et hommes.

Victime d'une chute entraînant un traumatisme crânien jeudi soir, Françoise Giroud a sombré dans le coma vendredi, a précisé sa fille, Caroline Eliacheff. Elle s'est éteinte à l'hôpital américain de Neuilly.

A l'annonce de son décès, le ministre français de la Culture, Jean-Jacques Aillagon, a salué «l'une des consciences les plus lumineuses de la société française».

De 1974 à 1976, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, elle fut secrétaire d'Etat à la Condition féminine, puis de 1976 à 1977 à la Culture.

Arrêtée par la Gestapo

Née à Genève le 21 septembre 1916, dans une famille aux origines russe et turque,

Françoise Giroud, de son vrai nom France Gourdj, débute sa vie professionnelle à l'âge de 16 ans comme sténo-dactylo, puis comme script-girl au cinéma aux côtés de Marc Allegret puis Jean Renoir. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle est agent de liaison dans la Résistance. Arrêtée par la Gestapo en 1943, elle est incarcérée à Fresnes. A la Libération, la jeune femme entame une carrière de journaliste à «Elle», où Hélène Lazareff la fait venir comme directrice de la rédaction (1946-1953). C'est par ses écrits qu'elle devait obtenir ses lettres de noblesses. Elle fonda en 1953 avec Jean-Jacques Servan-Schreiber l'hebdomadaire «L'Express», qu'elle dirigea à partir de 1971.

En 1974, Françoise Giroud se lance en politique. Vice-présidente du Parti radical (1977-79), elle se prononce en 1981 pour François Mitterrand.

Françoise Giroud était membre du jury du prix Femina depuis 1992. Elle est également l'auteur d'une œuvre littéraire riche. /ats-afp

Femme fascinante

Françoise Giroud, «avait un rayonnement formidable», a déclaré Jean-François Kahn, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire «Marianne» et ancien journaliste à «L'Express». «Je dois dire que j'étais ébloui par cette capacité qu'elle avait, avec une rapidité formidable, de résumer une situation, de flasher en dix lignes, de dire l'essentiel avec

un bonheur d'expression extraordinaire», s'est-il souvenu sur France-Info. «A L'Express, (...) je n'ai jamais vu, d'une façon aussi spontanée, autant de révérence, au bon sens du terme», a poursuivi Jean-François Kahn, «elle était vraiment la reine et les gens buvaient ses paroles, les gens étaient fascinés par elle. Je n'ai jamais vu dans la presse un tel effet, une telle force». /ap

ENBREF

ESPAGNE ■ Taureaux oubliés... Les Espagnols pourront désormais être traduits en justice s'ils battent leurs chiens ou affament leurs canaris, en vertu d'une réforme du code pénal. Les taureaux massacrés lors des corridas sont toutefois exclus du texte. /ats-reuter

ESTAVAYER-LE-LAC ■ Voleurs de vêtements. Deux hommes de 30 et 19 ans ont été placés en garde à vue samedi soir à Estavayer-le-Lac. La police fribourgeoise les soupçonne d'avoir volé la grande quantité d'habits et de souliers neufs découverts chez eux. Les deux suspects ont été arrêtés après avoir voyagé sans titre de transport. /ats

BRÉSIL ■ Coulées de boue meurtrières. Des coulées de boue ont fait au moins 33 morts dans l'Etat brésilien de Minas Gerais. Près de 90 personnes ont été blessées et 1098 se sont retrouvées sans-abri après des pluies torrentielles. /ats-afp

KLOTEN ■ Objets dangereux. En 2002, les saisies d'objets dangereux à l'aéroport de Zurich-Kloten ont atteint le nombre record de 65.678, soit 73% de plus que l'année



Canberra dévastée par un incendie

Australie ■ Attisé par le vent, la chaleur et la sécheresse, le feu sème la désolation. Quatre morts, 400 maisons détruites

Rue après rue, les flammes ont dévoré ce week-end des banlieues cossues de Canberra, laissant derrière elles un cortège de destructions. Avancant sur 35 km, le feu a fait quatre morts, 200 blessés et rasé 400 maisons. 2500 personnes ont fui leur domicile.

Les pompiers australiens s'activaient fébrilement hier au renforcement des dispositifs de lutte contre les feux de brousse. «L'objectif est d'entourer le territoire de la capitale australienne que ce soit avec les cendres de ce qui a brûlé ou à l'aide de bulldozers», a déclaré Mike Castle, directeur des services d'urgence. Ses hommes craignaient que les vents prévus en soirée n'attisent les braises encore fumantes dans la capitale, ou les températures devraient atteindre 38 degrés aujourd'hui.

Paysage de désolation

La vitesse et l'ampleur du sinistre, le pire à frapper la capitale australienne, ont pris pompiers et habitants par surprise. Attisé par le vent, la chaleur et la pire sécheresse du siècle, le feu s'est développé sur trois fronts avant de former un unique incendie.

«Le plus effrayant était le bruit des explosions. On aurait dit une zone de guerre», a dit le ministre de la Santé de la capitale et ses environs, Simon Corbell, volontaire pour lutter contre les flammes.



Ruines fumantes d'un quartier ravagé par le feu à Canberra.

PHOTO KEYSTONE

Marty Bennett, un ranger des Eaux et forêts, n'a rien pu faire quand le mur de feu est arrivé sur sa maison et ses dépendances. Il n'a pu sauver que deux sacs de vêtements et sa voiture. Il a passé la nuit de samedi à hier à aider sept autres familles des environs. «Si j'ai perdu ma maison, au moins j'aurais pu sauver celle de quelqu'un d'autre», a-t-il raconté, le visage encore brûlant. La pire

journee a été celle de samedi, et hier les habitants ont retrouvé un paysage méconnaissable. Les avenues étaient vides, des câbles et poteaux électriques jonchaient des jardins carbonisés tandis que des carcasses d'oiseaux étaient entremêlées aux restes de centaines de voitures le long de rues autrefois pittoresques.

Le temps de parcourir la moitié de la rue, la maison était par-

tiée», a raconté une habitante. «Vous marchez dans la fumée et il n'y a rien», a-t-elle dit alors qu'un épais nuage de fumée noire a plongé la ville dans une obscurité, aggravée par des coupures d'électricité.

Quelques uns ont échappé au pire par miracle. Telle cette maison sauvée par l'explosion d'une citerne d'eau qui a éteint les flammes. /ats-afp-reuter

Neige et ciel bleu au rendez-vous

Week-end ■ Conditions idéales pour les skieurs. Accalmie sur les routes. L'Italie hors de portée

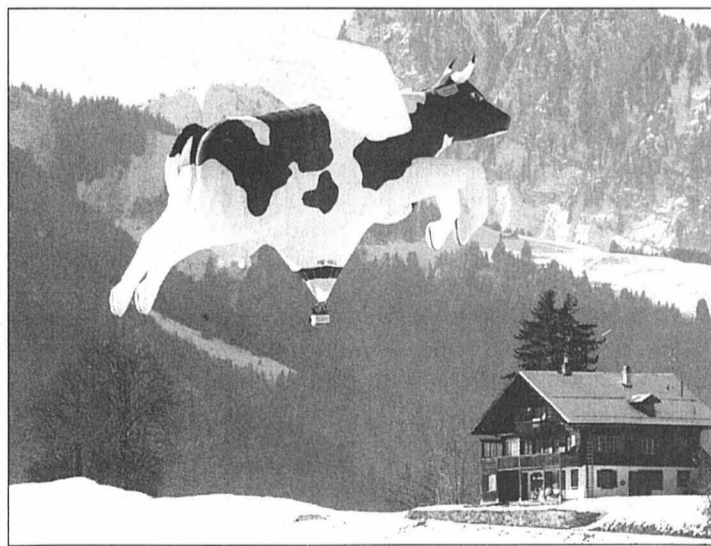
Les amateurs de sports d'hiver ont pu s'en donner à cœur joie ce week-end. Grâce aux conditions météorologiques idéales qui ont régné en montagne, les stations de ski ont enregistré de très bonnes affluences.

Ciel bleu au-dessus de 1200 à 1300 mètres d'altitude, températures pas trop froides et bon enneigement: tous les ingrédients étaient réunis ce week-end pour attirer la grande foule en montagne. Que ce soit à Crans-Montana (VS), Morgins (VS) ou Villars (VD), les responsables des remontées mécaniques affichaient hier une large satisfaction.

Ceux qui sont restés en plaine ont moins vu le soleil, qui a été passablement voilé par le stratus dans plusieurs régions. Sur le Plateau, les températures ont oscillé autour du 0 degré, pour s'élever jusqu'à 5 à 6 degrés sous l'effet du soleil, a indiqué hier MétéoSuisse.

Trafic fluide

Sur les routes, le trafic a été globalement fluide, excepté quelques perturbations notamment sur l'autoroute A9 entre Chexbres (VD) et Montreux (VD) en direction du Valais. La semaine internationale des ballons, qui a débuté samedi à Château-d'Oex (VD), a aussi entraîné quelques perturbations du tra-



Une vache a pris la clef des champs à Château-d'Oex.

PHOTO KEYSTONE

fic hier entre Epagny (FR) et Château-d'Oex.

Une grève dans les transports ferroviaires italiens a eu des conséquences notables en Suisse. Aucun train rapide n'est passé par Brigue

(VS) et Domodossola. Un grand nombre de convois ont été annulé sur le tronçon Chiasso (TI) - Milan. Entamé samedi soir, le mouvement devait s'achever hier à 21h. /ats

Glacier dangereux

Une collision entre deux avions de tourisme s'est produite samedi vers 13h sur le glacier de la Rosablanche en Valais, a indiqué la police cantonale. Deux personnes ont été légèrement blessées. Les deux appareils, des pipers, se

sont percutés alors que l'un atterrissait sur le glacier et le second en décollait. Quatre personnes étaient à bord des deux avions. Deux d'entre elles ont dû être hospitalisées à Sion. Les causes de l'accident sont encore inconnues. /ats

DRACULA

Condamné à l'errance?

Dans quel cercueil Dracula ira-t-il se reposer de ses errances sanguinaires? Le futur du parc à thème qui devait être consacré au célèbre comte roumain semble incertain, alors que les investisseurs tergiversent sur l'emplacement du site, a affirmé le maire de Sighisoara Dorin Danesean.

Sighisoara, ville médiévale où naquit au 15ème siècle le prince cruel à l'origine de la légende de Dracula, pourrait renoncer à accueillir le parc. La Fondation pour le développement touristique de Sighisoara a en effet commandé une étude de faisabilité. La ville décidera la semaine prochaine de se retirer ou non du projet. De nouveaux investisseurs devraient être recherchés, le coût de construction étant évalué à 15,6 millions de dollars, auxquels s'ajoutent 19 millions de dollars pour améliorer les infrastructures si le parc est malgré tout édifié à Sighisoara.

La ville se trouve à deux heures de l'aéroport régional et à cinq heures de route de la capitale roumaine Bucarest - des routes tortueuses serpentant à travers les Carpates. Le gouvernement roumain préférerait voir le parc s'établir près de la capitale ou sur le bord de mer. Celui-ci prévoit des parcours ludiques, un château hanté, un zoo, des activités équestres, des restaurants et des boutiques. /ap

SNOWBOARD
Manque de réussite

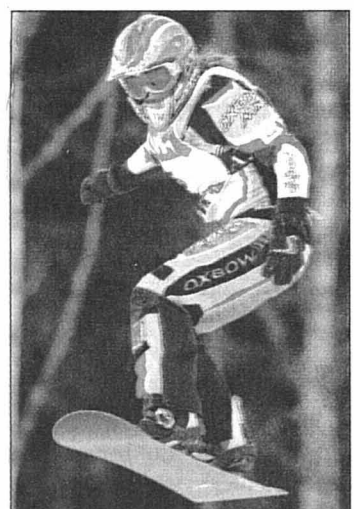
Après avoir connu une magnifique semaine et obtenu cinq médailles, dont deux d'or, les «riders» suisses ont manqué de réussite lors des épreuves de boardercross, hier. Les grands dominateurs de l'ultime journée ont été les Français qui ont conquis les deux titres avec Xavier Delerue (messieurs) et Karine Ruby (dames).

Guillaume Nanternod paraissait être le seul à pouvoir inquiéter Delerue en finale. Le Français avait en effet nettement dominé et remporté toutes ses manches. Las, le Valaisan a été victime d'une chute et a dû se contenter de la quatrième place.

Le bilan helvétique était pourtant remarquable après les qualifications puisque les Suisses comptaient cinq qualifiés sur huit. Mais le sort ne leur a pas été favorable en huitièmes de finale, où Marco Huser, troisième en qualification, Rolf Gisler – dans la série de Nathermod et Uhlmann – et Xavier Jordan étaient éliminés. En demi-finale, Uhlmann était touché dans la deuxième courbe par le Français Sachot et il tombait. Il se rachat en remportant la petite finale et la cinquième place.

Nobs déçue

Pour ses premiers Mondiaux élites, Olivia Nobs n'aura «pas été terrible» pour reprendre les propres termes de la Chaux-de-Fonnière. «En terminant 17e des qualifications en boardercross, j'ai échoué pour un dixième, puisque les 16 premières étaient qualifiées, poursuivait-elle. Pourtant, lors des entraînements, tout s'était bien déroulé. Mais hier matin, je me suis sentie stressée, nerveuse. Je suis bien sûr déçue par ce résultat. Reste que c'est le métier qui rentre!»



Olivia Nobs a terminé à la pire des places. PHOTO KEYSTONE

Classements

Kreischberg (Aut). Championnat du monde FIS. Big Air: 1. Mattila (Fin) 52,1 points. 2. Ax (Su) 47,5. 3. Autti (Fin) 47,4. **Puis:** 8. Späni (S) 37,8.
Boardercross. Messieurs: 1. Delerue (Fr). 2. Wescott (EU). 3. Neilson (Can). 4. Nanternod (S). 5. Uhlmann (S). **Puis, éliminés en huitièmes de finale:** 18. Huser (S). 24. Jordan (S). 32. Gisler (S).
Dames: 1. Ruby (Fr). 2. Fingerlos (Aut). 3. Wicky (Fr). 4. Riegler (Aut). 5. Frieden (S). **Puis, éliminée en quart de finale:** 13. Häusermann (S). **Éliminées en qualification:** 17. Nobs. 26. Kellenberger. /si-réd.

Six régates ont suffi

Voile ■ «Alinghi» n'a pas trop fait durer le plaisir face à «Oracle». La Coupe Louis-Vuitton en poche, le Défi suisse vise désormais la Coupe de l'America

En remportant la Coupe Louis-Vuitton 5-1, «Alinghi», le Défi de la Société nautique de Genève, s'est qualifié pour la Coupe de l'America et affrontera «Team New Zealand» en neuf manches à partir du 15 février prochain, en baie d'Auckland. Le voilier SUI 64 s'est imposé de 2'34" lors de la sixième et dernière régata qui l'opposait à USA 76, le voilier du Défi américain «Oracle», financé par le milliardaire Larry Ellison, signant du même coup un cinquième succès décisif dans cette série au meilleur de neuf régates.

Pas aussi chaleureux

A peine la ligne d'arrivée franchie, ce fut l'euphorie à bord du bateau helvétique. Le patron d'«Alinghi», Ernesto Bertarelli, échangeait de chaleureuses accolades avec l'ensemble de l'équipage. Puis, ce fut le retour au port pour le voilier vainqueur, où la cérémonie de remise de la Coupe Louis-Vuitton a attiré les foules.

Les applaudissements du public n'étaient toutefois pas aussi chaleureux qu'il y a trois ans, lors de la victoire des Italiens de «Prada». Visiblement, certains Néo-Zélandais n'ont toujours pas digéré le fait que leur compatriote Russell Coutts, ancien skipper de «Team New Zealand» et désormais skipper d'«Alinghi», soit parti défendre les couleurs d'un autre pays en emmenant plusieurs membres de son équipage.

Cette finale de la Coupe Louis-Vuitton réunissait deux milliardaires, le vainqueur, Er-



Champagne pour l'équipage d'«Alinghi»: vivement le 15 février!

PHOTO KEYSTONE

nesto Bertarelli, et le perdant, Larry Ellison. Tous deux se sont montrés particulièrement fair-play une fois la décision tombée. «Lorsque j'ai décidé de me lancer dans la Coupe de l'America, je ne savais pas que Larry Ellison allait y participer. Lorsque je l'ai appris, je me suis dit: «M.....!», racontait Ernesto Bertarelli. Je savais que cela allait être difficile, car il n'y a pas plus compétiteur que Larry. Et aujourd'hui, je sais ce qu'il ressent car je n'aime pas perdre. Je suis le plus mauvais perdant du monde.»

De son côté, Larry Ellison a tenu à féliciter les membres

d'«Alinghi». «Ils ont navigué extrêmement bien. Ils ont mieux navigué. Ils forment la meilleure équipe que j'ai jamais vue et ils ont mérité de gagner. Ce n'est pas drôle de terminer second, mais ils ont fait un travail remarquable. Félicitations à Ernesto, Russell et les autres» déclarait le patron d'«Oracle».

Rival de toujours

«Le score de 5-1 ne reflète pas la réalité. Ce fut bien plus serré que ça. Nous avons disputé de très beaux matchs et je félicite «Oracle» pour nous avoir donné du fil à retordre» confiait pour

sa part Russell Coutts, le skipper d'«Alinghi».

«Terminer second en match-racing n'a jamais été drôle et cela n'a pas changé. Mais c'était la journée d'«Alinghi». Ils ont superbement bien navigué et je les félicite» déclarait de son côté son rival de toujours, Chris Dickson, qui tenait la barre d'«Oracle».

Ainsi, «Alinghi» a-t-il atteint un premier but avec cette qualification pour la Coupe de l'America. Reste désormais au bateau helvétique à se préparer en vue de la compétition, qui débutera le 15 février à

Auckland toujours et se jouera à nouveau en neuf régates face au Defender, «Team New Zealand». /si

LEPOINT

Auckland (NZ). Coupe Louis-Vuitton. Finale (au meilleur de neuf régates). Sixième régata: «Alinghi» (S) bat «Oracle» (EU) de 2'34". «Alinghi» remporte la série 5-1.

Finale de la Coupe de l'America (au meilleur de neuf régates): «Team New Zealand» (NZ) - «Alinghi» (S), dès le 15 février. /si

Le malheur des uns...

Rallye-raid ■ Alors que Peterhansel avait course gagnée, le pilote Français a été victime d'ennuis mécaniques. Cruel

Le Japonais Hiroshi Masuoka, associé à l'Allemand Andreas Schulz, sur Mitsubishi, et le Français Richard Saint, KTM, ont remporté le Dakar 2003, arrivé à Charm el-Cheikh (Egy), au terme de 8552 km de course. Le grand perdant aura été le Français Stéphane Peterhansel qui a cassé sa voiture à 50 km de l'arrivée de l'avant-dernière étape alors que la victoire lui était promise. Victime d'ennuis mécaniques, le sextuple vainqueur moto, qui se classe finalement troisième, a concédé près de trois heures en brisant net son triangle de suspension sur une pierre, alors que sa course avait été quasiment parfaite. Il ne deviendra pas cette année l'égal de l'organisateur, Hubert Auriol, seul vainqueur auto et moto.

Mais cette 25e édition a aussi été marquée par un drame, avec le décès du Français Bruno Cauvy, un copilote mort au bas d'une dune

libyenne le 11 janvier. Père de quatre enfants, Cauvy participait avec son ami Daniel Nebot à son premier Dakar. Un autre drame a été évité le 12 janvier avec l'explosion d'une mine sous un camion au passage de la frontière entre la

Libye et l'Egypte, qui n'a fait aucune victime.

Sportivement, la course a offert deux vainqueurs déjà vus au sommet de la hiérarchie, puisque Masuoka s'était imposé l'an passé et que Richard Saint avait gagné en

1999 et 2000. Dans des paysages fabuleux, qui resteront gravés dans la mémoire de tous les concurrents, Masuoka a au moins eu le mérite de rester au contact de «Peter», à défaut de lui passer devant.

En moto, les prétendants se sont comme toujours départagés dans une course par élimination, dont ont été victimes tour à tour le Sud-Africain Alfie Cox (8e étape), l'Espagnol Nani Roma (9e) et l'Italien Fabrizio Meoni (10e), le vainqueur des deux dernières années, qui a quand même fini troisième. A ce petit jeu, les plus réguliers – ou plus chanceux – ont donc été les deux Français Cyril Despres et Richard Saint.

Cette édition, «infidèle» à Dakar pour la quatrième fois depuis 1979, fut aussi celles des «poireaux», puisque 186 concurrents ont vu l'arrivée, soit la troisième plus grosse caravane de l'histoire, avec 98 motos, 61 autos et 27 camions. /si



Stéphane Peterhansel ne peut que constater les dégâts.

PHOTO KEYSTONE

CLASSEMENTS

Dakar 2003. Seizième étape, Abu Rish - Charm el-Cheikh (Egy), 365 km. Autos: 1. Biasion-Siviero (It), Mitsubishi, à 4 h 43'50". 2. Henrard-Willis (Be-GB), Volkswagen, à 4'50". 3. Fontenay-Picard (Fr), Mitsubishi, à 5'00". 4. De Villiers-Maimon (AFS-Fr), Nissan, à 5'20". 5. Sousa-Magne (Por-Fr), Mitsubishi, à 5'25". Itz (Jap-All), à 8'47". **Dix-septième étape, Charm el-Cheikh (Egy), 34 km:** 1. Vatanen-Thorner (Fin-Su), Nissan, 16'32". 2. Alphand-Stevenson (Fr-GB), BMW, à 1'16". 3. Kleinschmidt-Pons (All-It), VW, à 1'19". 4. Biasion-Siviero (It), Mitsubishi, à 1'24". 5. Henrard-Willis (Be-GB), VS, à 1'48".

Motos. Seizième étape: 1. Despres (Fr), KTM, à 4 h 52'19". 2. Saint (Fr), KTM, à 2'35". 3. Coma (It), KTM, à 6'20". 4. Meoni (It), KTM, à 6'51". 5. Lundmark (Su), KTM, à 11'49". **Dix-septième étape:** 1. Lundmark (Su), KTM, 19'34". 2. Ullevalseter (No), KTM, à 8". 3. Meoni (It), KTM, à 57". 4. Despres (Fr), KTM, à 1'05". 5. Flick (Fr), KTM, à 1'32".

Général final. Autos: 1. Masuoka-Schulz (Jap-All), Mitsubishi, à 49 h 08'52". 2. Fontenay-Picard (Fr), Mitsubishi, à 1 h 52'12". 3. Peterhansel-Cottret (Fr), Mitsubishi, à 2 h 16'28". 4. Sousa-Magne (Por-Fr), Mitsubishi, à 2 h 27'47". 5. De Villiers-Maimon (AFS-Fr), Nissan, à 2 h 45'55".

Motos: 1. Saint (Fr), KTM, à 53 h 24'32". 2. Despres (Fr), KTM, à 7'18". 3. Meoni (It), KTM, à 37'30". 4. Bruy (Fr), KTM, à 1 h 36'29". 5. De Azevedo (Bré), KTM, à 1 h 46'05". /si

Patty Schnyder trop passive

Tennis ■ La Bâloise a laissé toutes les initiatives à Daniela Hantuchova. La longiline Slovaque n'en demandait pas tant

Le jeu de transition fut complètement absent dans le tennis de Patty Schnyder lors de son huitième de finale contre la Slovaque Daniela Hantuchova (No 7). Battue 7-5 6-3, la Bâloise a eu le tort de laisser toute l'initiative à son adversaire. Trop irrégulière en revers, elle a craqué à chaque fin de set pour s'incliner pour la quatrième fois déjà à ce stade de la compétition à Melbourne.

Même si elle refusait avec force à l'admettre, il lui manque encore quelque chose pour être en mesure de rivaliser avec les meilleures joueuses du monde. Elle n'a pas osé lâcher ses coups. Au

lieu de la sublimer, l'enjeu l'a paralysée. Le Schluweg de Klotten, théâtre du plus grand exploit de sa carrière, était bien loin.

Comme à New York

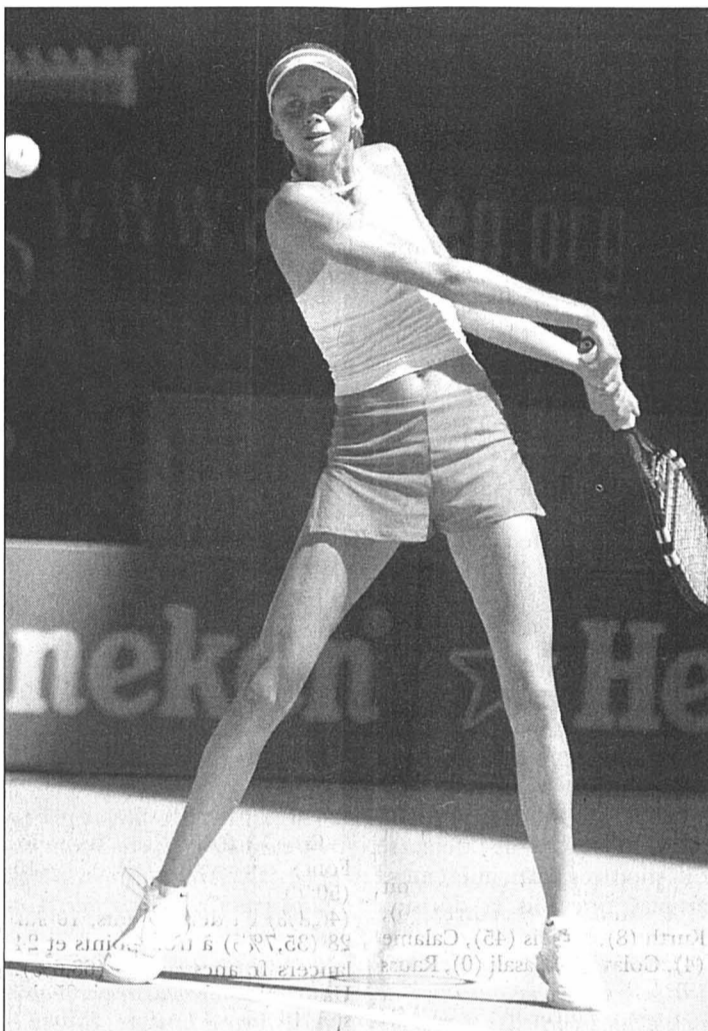
Quelques instants plus tard sur le Central, Justine Henin-Hardenne (No 5) démontrait, elle, un énorme courage pour battre Lindsay Davenport (No 9) 7-5 5-7 9-7 après un marathon de 3 h 13'. Menée 4-1 au troisième set, la Belge a réussi une sorte d'impossible retour pour éliminer l'Américaine. Après les défaites de Jennifer Capriati, Monica Seles et Mary Pierce, l'élimination de Lindsay Davenport ouvre la route

à une nouvelle championne d'Australie.

Malgré l'échec de Patty Schnyder, une Suisseuse demeure en course à Melbourne. Associée à la Hongroise Petra Mandula, Emmanuelle Gagliardi s'est qualifiée pour les quarts de finale du double. Elle avait réussi la même performance

lors du dernier US Open, où elle faisait équipe alors avec la Slovaque Henrieta Nagyova.

Dans le tableau masculin en revanche, Roger Federer et Yves Allegro ont été stoppés en huitième de finale, battus 6-2 6-4 par la paire tricolore Llodra-Santoro. Un mal pour un bien? /si



Daniela Hantuchova: des jambes interminables et une place en quart de finale. PHOTO KEYSTONE

RÉSULTATS

Melbourne. Open d'Australie. Premier tournoi du Grand Chelem de l'année doté de 16 millions de francs. Simple dames, seizième de finale: S. Williams (EU-1) bat Tanasugarn (Thaï-26) 6-1 6-1. Clijsters (Be-4) bat Poutchek (Bié) 6-2 6-1. Myskina (Rus-8) bat Fernandez (Arg-28) 6-3 3-6 6-3. Rubín (EU-10) bat Schwartz (Aut) 6-3 6-2. Bovina (Rus-20) bat Maleeva (Bul-11) 7-5 4-6 7-5. Coetzee (Afs-19) bat Pistolesi (It-14) 6-0 6-2. Danniellidou (Grè-18) bat Dechy (Fr-16) 6-4 6-3. Shaugnessy (EU-25) bat Koukalova (Tch) 6-1 6-3. **Huitième de finale:** Hantuchova (Slq-7) bat Schnyder (S-12) 7-5 6-3. V. Williams (EU-2) bat Pratt (Aus) 6-3 6-2. Henin-Hardenne (Be-5) bat Davenport (EU-9) 7-5 5-7 9-7. Ruano Pascual bat Chladkova (Tch) 6-3 6-3.

Double dames, huitième de finale: Gagliardi-Mandula (S-Hon) battent Gubacsi-Martinez

Granados (Hon-Esp) 7-6 (7-4) 6-2.

Simple messieurs, seizième de finale: Federer (S-6) bat Vinciguerra (Su) 6-3 6-4 6-2. Hewitt (Aus-1) bat Stepanek (Tch) 6-3 6-2 6-0. Schüttler (All-31) bat Safin (Rus-3) forfait. Youzhny (Rus-25) bat Novak (Tch-7) 6-1 3-6 6-3 6-2. Roddick (EU-9) bat Vicente (Esp) 6-2 6-3 6-2. Nalbandian (Arg-10) bat Malisse (Be-20) 4-6 6-2 6-0 3-0 abandon. El Ayanaoui (Mar-18) bat Lopez (Esp) 5-7 6-2 7-6 (7-3) 7-6 (10-8). Blake (EU-23) bat Martin (Esp) 6-3 4-6 6-2 6-2. **Huitième de finale:** Agassi (EU-2) bat Coria (Arg) 6-1 3-1 abandon. Ferrero (Esp-4) bat Ancic (Cro) 6-0 6-3 6-2. Grosjean (Fr-12) bat Mantilla (Esp) 3-6 2-6 6-3 6-3. Ferreira (Afs) bat Sargsian (Arm) 6-3 6-4 3-6 6-3.

Double messieurs, huitième de finale: Llodra-Santoro (Fr-S) battent Allegro-Federer (S) 6-2 6-4.

Bregnard en vieux renard

Championnats neuchâtelois ■ Le joueur du Mail a fait la loi chez les messieurs R1-3. Double succès de Sandra Zigerli

Les championnats neuchâtelois de simples indoors ont pris fin hier soir au CIS de Marin. Chez les messieurs R1-3, c'est sans surprise que la tête de série No 1, Pascal Bregnard (R1, 36 ans), a dicté sa loi. Et cela sans céder le moindre set. Ce jeune «jeune senior» ne compte plus ses titres cantonaux, puisque cela fait plus de 20 ans qu'il est sur le «circuit».

Finaliste malheureux lors des championnats neuchâtelois d'été au Mail, il savourait avec modestie un nouveau succès: «Je me suis juste montré plus constant que mes adversaires durant ce tournoi. Je suis chaque fois parvenu à les pousser à faire des fautes.» La ruse du routinier! Avec la sagesse en plus. «Je n'ai plus d'ambition dans le tennis, glisse-t-il. Mes prochains objectifs seront les Interclubs au printemps avec le Mail en LNC.»

A noter encore la remarquable performance de Sandra Zigerli (R4) chez les dames. Une victoire finale chez les actives et une autre chez les jeunes seniors le même week-end. Bravo!

Résultats

Championnats neuchâtelois de simples indoors au CIS de Marin. Messieurs R1-3. Quarts de finale: Pascal Bregnard (R1) bat Thierry

Kohler (R2) 6-3 6-1. Patrick Sgobba (R2) bat Cédric Weber (R3) 6-0 6-1. Patrice Petermann (R3) bat Thierry Vauthier (R3) 6-3 6-2. Martial Verdon (R2) bat Gaëtan Glauser (R1) par forfait. **Demi-finales:** Bregnard bat Sgobba 6-4 6-4. Petermann bat Verdon 3-6 6-4 6-1. **Finale:** Bregnard bat Petermann 6-3 6-3.

Dames R4-6. Quarts de finale: Sandra Zigerli (R4) bat Aline Pieiren (R6) par forfait. Séverine Veya (R5) bat Fabienne Kaufmann (R5) 6-2 6-4. Carole Wirth (R6) bat Ines Rieder (R5) 4-6 6-0 6-0. Amélie Kaeser (R4) bat Vanina Stenz (R4) 6-4 6-3. **Demi-finales:** Zigerli bat Veya 4-6 6-2 6-3. Kaeser bat Wirth 6-

4 6-3. **Finale:** Zigerli bat Kaeser 6-4 6-2.

Messieurs R4-6. Demi-finales: Stéphane Maeder (R5) bat Nicolas Stehlin (R4) 7-6 0-6 6-3. Philippe Zumsteg (R4) bat Gilles Nicod (R4) 6-4 6-4. **Finale:** Maeder bat Zumsteg 3-6 7-6 6-4.

Dames R7-9. Demi-finales: Prisca Proserpi (R7) bat Stéphanie Golay (R9) 6-3 6-1. Esther Zwiggart (R7) bat Kelly Voirol (R8) 6-2 6-2. **Finale:** Proserpi bat Zwiggart 6-2 6-1.

Messieurs R7-9. Demi-finales: Stéphane Peter (R7) bat Patrick Wagner (R7) 7-6 6-2. Christian Berthoud (R7) bat Benoît Zumsteg (R7) 7-5 6-3. **Finale:** Berthoud bat Peter 6-1 7-6.

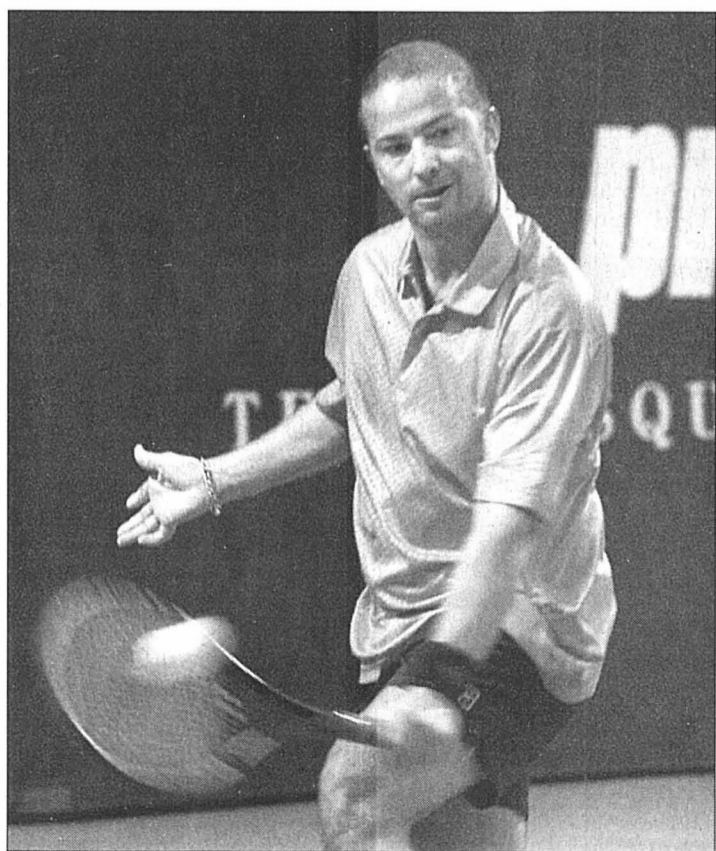
Dames jeunes seniors R1-6. Demi-finales: Sandra Zigerli (R4) bat Madeleine Stenz (R4) 6-2 3-6 6-4. Ines Rieder (R5) bat Fabienne Stürli (R5) 2-6 6-2 6-3. **Finale:** Zigerli bat Rieder 6-1 6-7 6-4.

Messieurs jeunes seniors R4-6. Demi-finales: Marc Lenggenhager (R4) bat Alain Pizzolon (R5) 6-3 6-2. Rodolphe Cattin (R4) Christian Mourot (R5) 6-4 6-1. **Finale:** Cattin bat Lenggenhager 6-4 7-6.

Dames jeunes seniors R7-9. Demi-finales: Françoise Bise (R7) bat Marie-Christine Wattrélos (R7) 7-6 6-2. Sonia Loubet (R7) bat Martine Blum (R8) 6-3 6-1. **Finale:** Loubet bat Bise 6-4 7-5.

Messieurs jeunes seniors R7-9. Demi-finales: Jean-Claude Pittet (R7) bat Walter Schneider (R7) 7-5 4-6 6-2. Giuseppe Ciullo (R7) bat David Clark (R7) 6-1 6-3. **Finale:** Ciullo bat Pittet 6-4 6-3.

Messieurs seniors I R1-9. Demi-finales: Alexandre Prica bat Jean-Jacques Beuchat (R2) par forfait. Thierry Aubry (R4) bat Jean-Michel Landert (R5) 6-2 6-7 6-4. **Finale:** Aubry bat Prica 6-4 6-1. /réd



Pascal Bregnard: un titre neuchâtelois de plus à sa collection. PHOTO LEUENBERGER

FOOTBALL - À L'ÉTRANGER

PORTUGAL		ITALIE	
Guimaraes - Uniao Leiria	1-2	Parma - Empoli	2-0
M. Funchal - Benfica	1-2	Reggina - Bologna	1-0
Varzim - P. Ferreira	0-0	Atalanta - AS Roma	2-1
Sp. Braga - Santa Clara	1-1	Lazio - Udinese	2-1
Beira Mar - Moreirense	1-2	AC Milan - Piacenza	2-1
Boavista - Setubal	1-0	Modène - Brescia	0-0
		Perugia - Inter Milan	4-1
		Torino - Côme	0-0
		Chievo - Juventus	1-4

Classement		Classement	
1. Porto	17 14 3 0 36-12 45	1. AC Milan	17 12 3 2 34-11 39
2. Benfica	18 11 4 3 36-14 37	2. Lazio	17 10 6 1 33-16 36
3. Sp. Lisbonne	17 10 1 6 27-22 31	3. Inter Milan	17 11 3 3 34-20 36
4. Guimaraes	18 9 4 5 34-24 31	4. Juventus	17 10 5 2 32-13 35
5. Varzim	18 8 3 7 25-22 27	5. Chievo	17 10 2 5 28-17 32
6. Uniao Leiria	18 8 3 7 26-25 27	6. Bologna	17 7 6 4 19-14 27
7. Gil Vicente	17 8 2 7 26-25 26	7. Parma	17 7 5 5 29-19 26
8. Belenenses	17 7 4 6 20-21 25	8. Udinese	17 7 5 5 16-16 26
9. M. Funchal	18 7 2 9 22-29 23	9. AS Roma	17 6 5 6 28-25 23
10. Boavista	18 5 6 7 15-17 21	10. Empoli	17 6 4 7 24-24 22
11. Sp. Braga	18 5 6 7 16-27 21	11. Perugia	17 6 4 7 22-24 22
12. N. Madère	17 5 5 7 19-21 20	12. Modène	17 6 2 9 12-24 20
13. P. Ferreira	18 5 5 8 17-25 20	13. Brescia	17 4 6 7 19-26 18
14. Setubal	18 3 9 6 19-19 18	14. Atalanta	17 3 5 9 17-29 14
15. Moreirense	18 4 6 8 20-26 18		
16. A. Coimbra	17 3 7 7 19-27 16	15. Piacenza	17 3 4 10 14-26 13
17. Santa Clara	18 3 6 9 21-31 15	16. Reggina	17 3 4 10 14-32 13
18. Beira Mar	18 3 6 9 18-29 15	17. Torino	17 2 4 11 9-30 10
		18. Côme	17 0 7 10 9-27 7

ESPAGNE		ANGLETERRE	
Real Sociedad - Celta Vigo	1-0	Aston Villa - Tottenham	0-1
Barcelone - Valence	2-4	Newcastle - Manchester City	2-0
Séville - Malaga	0-0	Blackburn - Birmingham City	1-1
R. Vallecana - Valladolid	0-1	Charlton - Bolton	1-1
Alavés - Osasuna	1-1	Everton - Sunderland	2-1
Villareal - Espanyol	0-0	Leeds - West Bromwich	0-0
La Corogne - Athletic Bilbao	2-1	Manchester United - Chelsea	2-1
R. Santander - Betis Séville	0-1	Southampton - Liverpool	0-1
Majorque - Huelva	1-1	Arsenal - West Ham	3-1
Real Madrid - Atletico M.	2-2	Fulham - Middlesbrough	1-0

Classement		Classement	
1. R. Sociedad	18 11 7 0 34-20 40	1. Arsenal	24 16 4 4 52-25 52
2. Real Madrid	18 10 7 1 39-18 37	2. Manchester U.	24 14 5 5 40-24 47
3. Valence	18 9 5 4 31-16 32	3. Newcastle	23 13 7 7 39-31 42
4. La Corogne	18 9 5 4 26-21 32	4. Chelsea	24 11 8 5 41-23 41
5. Betis Séville	18 8 6 4 29-30 30	5. Everton	24 11 6 7 30-29 39
6. Celta Vigo	18 8 3 7 20-18 27	6. Liverpool	24 10 8 6 32-23 38
7. Majorque	18 8 3 7 24-31 27	7. Tottenham	24 11 5 8 35-34 38
8. Atletico M.	18 6 7 5 28-24 25	8. Southampton	24 9 9 6 27-23 36
9. Valladolid	18 7 3 8 18-19 24	9. Blackburn	24 8 10 6 30-26 34
10. Barcelone	18 6 5 7 27-23 23	10. Manchester C.	24 10 4 10 32-34 34
11. Séville	18 5 7 6 15-14 22	11. Leeds	24 9 4 11 31-29 31
12. Villareal	18 5 7 6 19-21 22	12. Charlton	23 8 6 9 26-30 30
13. Malaga	18 4 9 5 22-24 21	13. Middlesbrough	24 8 10 6 27-24 30
14. Alavés	18 5 6 7 22-29 21	14. Aston Villa	24 8 5 11 22-25 29
15. Ath. Bilbao	18 6 3 9 26-34 21	15. Fulham	23 7 6 10 24-27 27
16. R. Santander	18 6 2 10 20-24 20	16. Birmingham	24 6 8 10 20-32 26
17. Osasuna	18 5 5 8 19-24 20	17. Bolton	23 4 9 10 24-38 21
18. R. Vallecana	18 5 3 10 18-26 18	18. Sunderland	24 4 7 13 16-34 19
19. Espanyol	18 5 2 11 19-28 17	19. W. Bromwich	23 4 5 14 17-35 17
20. Huelva	18 2 5 11 14-35 11	20. West Ham	23 3 8 12 24-43 17

FRANCE	
Montpellier - Auxerre	0-0
Le Havre - Strasbourg	1-1
Lens - Sedan	4-0

Classement	
1. Nice	22 10 8 4 28-16 38
2. Marseille	22 11 5 6 23-20 38
3. Auxerre	21 10 6 5 22-17 36
4. Lyon	22 10 6 6 37-27 36
5. Monaco	22 9 8 5 32-20 35
6. Sochaux	21 9 7 5 23-14 34
7. Guingamp	22 10 4 8 32-28 34
8. Paris SG	22 8 8 6 30-21 32
9. Lens	21 8 7 6 22-19 31
10. Bordeaux	21 8 6 7 26-20 30
11. Nantes	20 8 4 8 23-24 28
12. Lille	21 7 7 7 20-26 28
13. Strasbourg	21 7 7 7 24-31 28
14. Bastia	22 8 4 10 23-28 28
15. Rennes	22 7 5 10 21-25 26
16. Sedan	21 6 6 9 23-30 24
17. Ajaccio	22 4 8 10 17-28 20
18. Le Havre	22 4 8 10 15-26 20
19. Montpellier	22 3 9 10 19-31 18
20. Troyes	21 3 7 11 14-23 16

TOUS AZIMUT'S

Marseille cartonne. Coupe de la Ligue française. Match en retard des seizièmes de finale: Nancy (D2) - Wasquehal (D2) 1-0. Huitième de finale: Saint-Etienne (D2) - Le Mans (D2) 3-2. Sochaux (Lof) a joué 67 minutes - Lyon (Muller a réussi le 1er tir au but) 3-3 ap. (Sochaux se qualifie 5-3 aux tirs au but). Marseille (avec Celestini) - Créteil (avec Geyssier) (D2) 4-0. Guingamp - Nantes 3-3 ap. (Nantes se qualifie 4-2 aux tirs au but). Beauvais (D2) - Monaco 0-1. Metz (D2) - Bordeaux (tenant du titre) 1-0. Lille - Nîmes (D3) 0-0 ap. (Lille se qualifie 3-1 aux tirs au but). /si

Trois fois Streller

Moins de 21 ans ■ La Suisse domine le Qatar. Pour beurre

Un «hat-trick» de l'attaquant de Thoune Marco Streller a offert à la Suisse son premier succès, face au Qatar (3-1), lors du tournoi des dix nations des moins de 21 ans, à Doha. Les deux réussites précoces (7e et 11e) de Streller ont sans doute enlevé une belle épine du pied à la formation de Bernard Challandes, réduite à dix dès la 19e à la suite de l'expulsion pour voie de fait du milieu de terrain de Zurich, Gyax. En seconde période, les Qataris réduisaient en effet le score grâce à Fouzi (58e) mais l'inévitable Streller, sur penalty, mettait les Suisses définitivement à l'abri deux minutes plus tard. Après deux défaites face à l'Allemagne et au Japon, les espoirs suisses ont démontré une réelle amélioration au niveau de la réalisation.

«Nous avons joué de manière plus compacte et effectué moins de fautes en défense que lors de deux

premières rencontres» a estimé l'entraîneur-assistant André Meyer. Malgré les cinq buts de Streller sur l'ensemble du tournoi et cette première victoire, la Suisse ne peut toutefois plus espérer se classer parmi les deux premiers de son groupe. Elle disputera un dernier match face à la Thaïlande, demain, avant de rentrer au pays.

QATAR - SUISSE 1-3 (0-2)

Doha: 3500 spectateurs. Arbitre: M. Guirat (Tun). Buts: 7e Streller 0-1, 11e Streller 0-2, 58e Fouzi 1-2, 60e Streller (penalty) 1-3. Suisse: Wölfli; Nef, Schwegler, Senderos (82e Montandon), Rochat (46e Jaggy); Gyax, Darbellay, Bah, Cerrone (75e Hodel); Baumann (90e Von Bergen); Streller (68e Wagner). Notes: expulsion de Gyax (19e, voie de fait).

Tournoi des dix nations à Doha (Qatar). Groupe A: Qatar - Suisse 1-3. Allemagne - Japon 0-4. Classement: 1. Japon 3-9. 2. Allemagne 4-9. 3. Suisse 3-3 (6-6). 4. Qatar 3-3 (4-6). 5. Thaïlande 3-0. La Suisse affrontera demain la Thaïlande. /si

LEPOINT

LNA MASCULINE

Lugano - FR Olympic	73-95
Zurich - Nyon	86-89
Boncourt - Riviera	78-70
Lausanne - Monthey	95-99
Pully - GE Devils	90-88

Classement

1. FR Olympic	18	16	2	1644-1362	32
2. Boncourt	18	13	5	1595-1472	26
3. Monthey	18	12	6	1586-1481	24
4. Lugano	18	12	6	1505-1423	24
5. Lausanne	18	10	8	1657-1629	20
6. GE Devils	18	8	10	1529-1521	16
7. Nyon	18	8	10	1552-1594	16
8. Riviera	18	6	12	1373-1500	12
9. Pully	18	4	14	1484-1710	8
10. Zurich	18	1	17	1413-1646	2

LNB MASCULINE

Berne - Cossonay	62-101
Birstal - Martigny	101-72
Chx-de-Fds - Union NE	98-110
Meyrin - Villars	99-62

Classement

1. Meyrin	16	15	1	1499-1228	30
2. Birstal	16	12	4	1391-1267	24
3. Union NE	16	11	5	1455-1317	22
4. Cossonay	16	9	7	1290-1233	18
5. Viganello	16	9	7	1412-1310	18
6. Villars	16	8	8	1370-1369	16
7. Martigny	16	4	12	1277-1481	8
8. Chx-de-Fds	16	4	12	1380-1514	8
9. Berne	16	0	16	1239-1594	0

Prochaine journée
Jeudi 30 janvier: La Chaux-de-Fonds - Berne. Samedi 1er février: Union Neuchâtel - Martigny.

LNB FÉMININE

Cassarate - Université	45-49
Meyrin - Opfikon	85-61
Villars - Riva	70-86
Hélios - Frauenfeld	91-42

Classement

1. Hélios	2	2	0	166-95	8 (4)
2. Riva	2	2	0	149-132	8 (4)
3. Meyrin	2	2	0	152-120	7 (3)
4. Université	2	1	1	102-120	4 (2)
5. Villars	2	1	1	138-141	3 (1)
6. Frauenfeld	2	0	2	104-154	3 (3)
7. Cassarate	2	0	2	104-116	2 (2)
8. Opfikon	2	0	2	116-153	1 (1)

Entre parenthèses, les points du tour qualificatif.

Prochaine journée
Samedi 25 janvier. 17 h 30: Université - Villars-sur-Glâne. /si

NBA

Matches de vendredi soir: Philadelphia 76ers - Milwaukee Bucks 95-99. Boston Celtics - Indiana Pacers 98-93. New Jersey Nets - Toronto Raptors 88-77. Detroit Pistons - New York Knicks 99-92. New Orleans Hornets - Chicago Bulls 90-83. San Antonio Spurs - Atlanta Hawks 106-93. Denver Nuggets - Cleveland Cavaliers 97-80. Phoenix Suns - Dallas Mavericks 111-106. Houston Rockets - Los Angeles Lakers 108-104 ap. Seattle SuperSonics - Memphis Grizzlies 103-97 ap. Golden State Warriors - Minnesota Timberwolves 107-98.

Matches de samedi soir: Washington Wizards - Philadelphia 76ers 80-88. Atlanta Hawks - New York Knicks 92-95. Indiana Pacers - Detroit Pistons 88-86. Miami Heat - Chicago Bulls 102-101 ap. Milwaukee Bucks - Boston Celtics 95-97. Utah Jazz - Cleveland Cavaliers 95-78. Portland Trail Blazers - Minnesota Timberwolves 98-104. Los Angeles Clippers - Sacramento Kings 112-107. /si

TOUSAZIMUTS

Edwards à Besançon et Sasselà à Boncourt. Les internationaux suisses Jonathan Edwards et Marco Sasselà ont définitivement quitté l'équipe de Lugano, en proie à des difficultés financières. L'Américano-Suisse (35 ans, 208 cm) est parti tenter sa chance à Besançon (Pro B) alors que le Tessinois (27 ans, 194 cm) renforcera Boncourt, deuxième du championnat de LNA. Si Edwards a disputé son premier match avec sa nouvelle équipe samedi à Mulhouse (défaite 88-67), l'ailier helvétique devra encore patienter avant de revêtir le maillot de la «Red Team», puisqu'il n'a toujours pas reçu la lettre de sortie de son ancien club. /si

L'Union fait la force

Basketball ■ Les Neuchâtelois ont fait valoir leur collectif pour remporter le derby au Pavillon des sports. La Chaux-de-Fonds n'a jamais mené au score

Par **Thomas Truong**

Le jeu de mot est vraiment facile, mais le dicton colle tellement bien à la réalité de ce deuxième derby de la saison: l'Union fait la force. Les Neuchâtelois disposent d'une belle armada et les «soldats» ne ratent pas une occasion de tirer dans le mille. Sept joueurs qui ont marqué plus de dix points samedi soir au Pavillon des sports, il n'y a pas beaucoup de formations de LNB qui possèdent de tels artificiers!

Mieux même, Union Neuchâtel avait un joueur clé par quart temps. Lors des dix premières minutes de jeu, Milic a inscrit la bagatelle de 14 points. Dans le deuxième quart, Zahirovic a marqué deux paniers à trois points en moins d'une minutes permettant ainsi aux siens de respirer. Juste après la pause, c'est Hett qui a réussi trois paniers primés. Enfin, dans le dernier quart temps, Johnson n'a pas tremblé sur la ligne des lancers francs (quatre sur quatre). Pour couronner le tout, c'est sur cette même ligne des lancers francs que Vujica (12 sur 14) a fait la démonstration d'une parfaite constance sur l'ensemble de la partie.

L'étincelle? Le derby!

Et le BBCC dans tout ça? Eh bien, les Chaux-de-Fonniers ont joué à l'accordéon. Tous jours menés au score, ils sont revenus très près de leurs adversaires du jour (une fois à quatre points et deux fois à cinq points), mais ils ne semblèrent jamais en mesure de

pouvoir passer l'épaule. «Il nous a manqué une petite étincelle, regrettait Vincent Donzé. C'est vraiment dommage, car Union Neuchâtel était prenable.»

L'étincelle fut tout de même présente. Et il s'agissait tout simplement du derby. 500 spectateurs au Pavillon des sports, cela donnait une sacrée ambiance. Loin de la haine qui séparerait le Haut et le Bas il y a quelques années, les débats furent passionnés et intenses. Union Neuchâtel rentra chez lui avec deux points, mais le véritable vainqueur fut sans conteste le basketball cantonal.

Si les dirigeants ont fait une belle recette, le constat sportif n'en demeure pas moins amer pour les «jaune et bleu». Morris (45 points) s'est à nouveau démené comme un beau diable, mais Benoît et Rauss - ses deux meilleurs «lieutenants» - durent quitter le parquet pour cinq fautes. Quant à Munari (très vite avec quatre fautes), Forrer (de retour de vacances) et Kurth (qui doit gagner en assurance), ils

n'ont pas pu apporter cette fameuse étincelle aux Chaux-de-Fonniers.

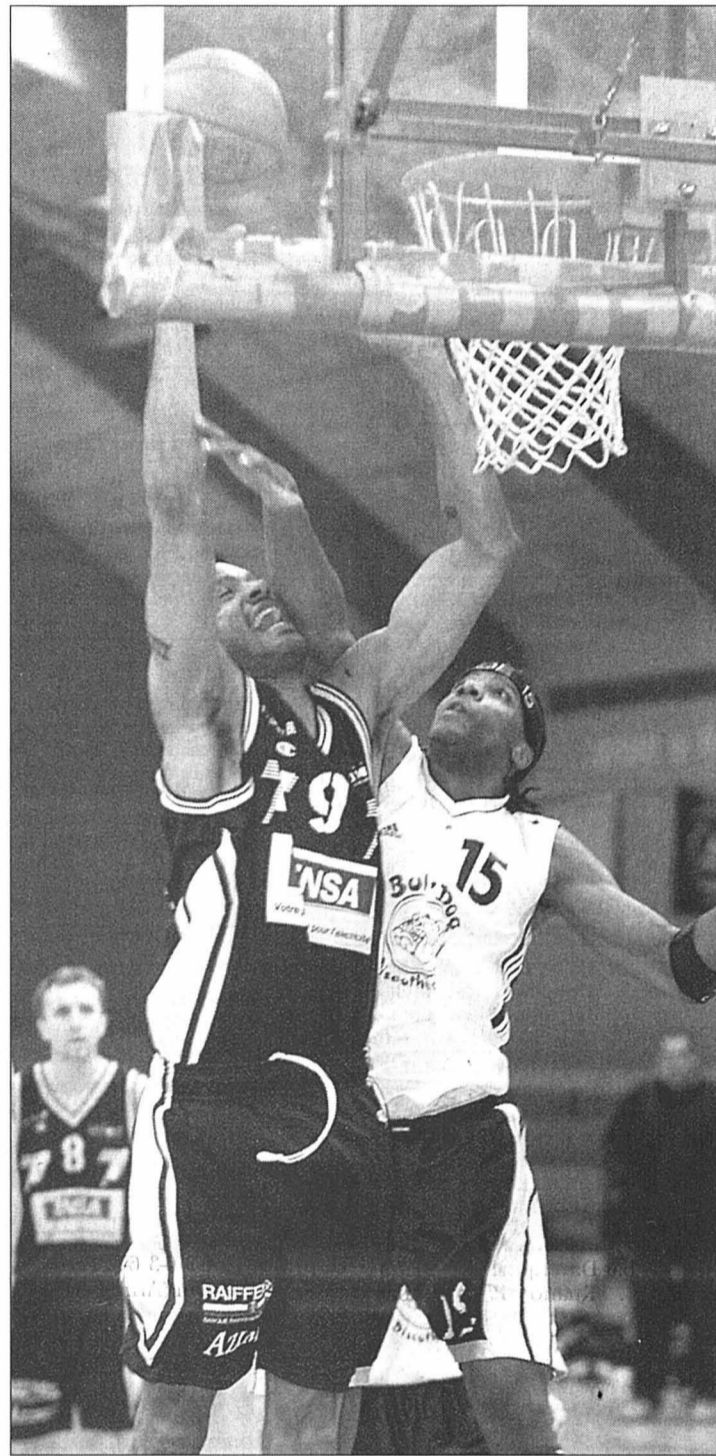
Défense ou attaque?

A l'heure de l'analyse, Micha Kresovic affichait un certain étonnement: «Je demande toujours à mes joueurs de s'appliquer avant tout en défense. Ils ont très bien su gérer la partie, mais c'est finalement en attaque qu'ils ont été meilleurs et qu'ils sont parvenus à faire la différence.» 118 points mardi dernier contre Berne et 110 samedi à La Chaux-de-Fonds, les Neuchâtelois ont trouvé la réponse aux exigences de leur mentor: la meilleure défense, c'est l'attaque.

De son côté, Vincent Donzé n'a pas vraiment ressenti la force tranquille des visiteurs: «Ce derby était chaud. Si nous avions pu passer une seule fois devant, Union Neuchâtel aurait été dans ses petits souliers. Notre mauvais début de match nous a coûté cher.» Et disposer d'un banc moins bien fourni que celui d'Union Neuchâtel s'est aussi payé cash. /TTR

LA CHAUX-DE-FONDS - UNION NEUCHÂTEL 98-110 (21-30 32-30 22-26 23-24)

Pavillon des sports: 500 spectateurs.
Arbitres: MM. Consigli et Castro.
La Chaux-de-Fonds: Benoît (20), Munari (6), Forrer (6), Kurth (8), Morris (45), Calame (4), Golay (0), Casali (0), Rauss (9).
Union Neuchâtel: Hett (15), Zahirovic (11), Johnson (20), Flückiger (14), Milic (18), Kaiser (11), J. Donzé (0), Pola (9), Vujica (12), Croci (0).
Notes: La Chaux-de-Fonds sans Bertazzoni (blessé). Sortis pour cinq fautes: Benoît (34'53"), Vujica (36'46"), Rauss (37'54") et Hett (39'56"). Faute technique à V. Donzé (24'42") et à Vujica (36'46").
En chiffres: La Chaux-de-Fonds réussit 56 tirs sur 110 (50,9%) dont 22 sur 47 (46,8%) à deux points, 10 sur 28 (35,7%) à trois points et 24 lancers francs sur 35 (68,6%). Union Neuchâtel réussit 65 tirs sur 101 (64,4%) dont 29 sur 47 (61,7%) à deux points, 8 sur 14 (57,1%) à trois points et 28 lancers francs sur 40 (70%).
Au tableau: 5e: 7-17; 10e: 21-30; 15e: 34-50; 20e: 53-60; 25e: 61-70; 30e: 75-86; 35e: 83-94.



Herb Johnson (à gauche) à la lutte avec Eric Morris: Union Neuchâtel a toujours été devant le BBCC. PHOTO LEUENBERGER

Voyage rentabilisé

LNB féminine ■ Université s'impose en terre tessinoise

La victoire sinon rien! Tel était le mot d'ordre pour ce long périple en terre tessinoise, avec un effectif réduit pour causes de maternités, de blessure et d'études. C'était l'occasion pour les entraîneurs de faire jouer tout leur banc et effectuer ainsi une intéressante revue d'effectif.

Durant toute la partie, les Neuchâteloises menèrent les débats, sauf à deux reprises, dont une en se voyant infliger un sec 10-0 en début de partie. Malgré le soleil, les compteurs allaient trop souvent rester gelés. A la fin du premier quart, le score n'était que de 11 à 7 en faveur des invitées. La messe était dite: ce ne serait pas un grand match.

Cependant, les deux équipes montrèrent quelques magnifiques actions, les universitaires se permettant même de concrétiser un superbe panier après une action sans dribble! Malheureusement, ces deux mêmes équipes allaient être responsables du piètre spectacle, au grand désespoir du public luganais, venu chauffer sa place en attendant la rencontre de LNA masculine opposant les

deux leaders, Lugano et FR Olympic à l'Istituto Elvetico.

Il fallut toute la combativité aux filles de Neuchâtel pour glaner de précieux ballons, aidées en cela par une Florentina Rusu intraitable en défense. La Roumaine fut notamment impériale au rebond. Une sacrée aubaine pour les visiteuses.

Une fin haletante

La fin de match restait haletante et stressante pour les entraîneurs qui durent attendre les dernières secondes afin que Sabrina Musolino porte l'estocade en réussissant ses deux lancers francs pour mener définitivement 49 à 45. L'essentiel était fait, le but atteint, tout le monde pouvait alors rentrer heureux de ne pas s'être déplacé pour rien. Université venait d'enregistrer son premier succès dans ce tour final de LNB. Et ce ne sera sans doute pas le dernier.

CASSARATE - UNIVERSITÉ 45-49 (7-11 17-14 9-8 12-16)

Université: Donnet-Monay (0), Perez (6), Studer (0), Zaugg (2), Musolino (8), Francisco (1), Hurmi (11), Bonvin (0), Rusu (21). /FMU

Liquidé en moins d'une heure

Volleyball ■ Val-de-Ruz s'est aisément dé barrassé de Bösinggen. Du grand Mauron

Il a fallu moins d'une heure pour que l'équipe de Daniel Draghici s'impose face à Bösinggen. C'est avec beaucoup de facilité que les Neuchâtelois commencèrent le match. A 0-4 en faveur des visiteurs, l'entraîneur-joueur local était contraint de demander un temps mort. Après quelques tours de services, les pensionnaires de la Fontenelle étaient revenus au score (16-16). Puis, quelques attaques puissantes leur permirent de remporter le premier set (25-23). Le jeu des Vaudruziens était alors bien structuré au point qu'il déstabilisa complètement les Fribourgeois (25-19 dans le deuxième set). Malheureusement pour Bösinggen, trop de fautes personnelles et surtout des attaques fulgurantes de Mauron au centre l'ont empêché de prendre le moindre point d'avance pour espérer remporter la troisième manche, enlevée 25-20 par les coéquipiers d'Yvan Fahrni.

VAL-DE-RUZ - BÖSINGEN 3-0 (25-23 25-19 25-20)

Fontenelle: 80 spectateurs.
Arbitres: MM. Hermann et Lovis.
Val-de-Ruz: Draghici, Devenoges, Burki, Y. Fahrni, Gutknecht, Binetruy, Godbout, Mauron.

Bösinggen: Neururer, Portmann, Augsburger, Kovatsch, Häfliger, N. Fahrni, Nösberger, Schröder, Kubr, Zumbrunnen, Huter.
Notes: Val-de-Ruz sans Jeanfavre, Zennaro (raisons familiales), Gigandet ni Di Chello (blessés).
Durée du match: 58'. /JMV

LEPOINT

DAMES
LNA. Première journée du tour final: Köniz - Lucerne 3-0. Schaffhouse - Riehen 3-0. **Classement:** 1. Köniz 16 (3-0). 2. Schaffhouse 10 (3-0). 3. Riehen 9 (0-3). 4. Lucerne 8 (0-3).

Première journée du tour de relégation: Bienne - Bellinzzone 3-0. Franches-Montagnes - Cheseaux 3-0. **Classement:** 1. Franches-Montagnes et Bienne 7 (3-0). 3. Bellinzzone 7 (0-3). 4. Cheseaux 0.

LNB. Tour contre la relégation. Groupe ouest: Genève - Montreux 0-3. Therwil - Muri 3-0. **Classement:** 1. Montreux 1-8. 2. NUC 0-8. 3. Genève 1-7. 4. Therwil 1-6. 5. Muri 1-2. **Prochaine journée. Samedi 25 janvier. 17 h:** Montreux - NUC.

Première ligue. Groupe B: Langenthal - Münsingen 3-2. Sefügen - Laufen 3-2. Oberdiessbach - Bienne 0-3. Berne - La Suze 3-0. Münchenbuchsee II - Gerlafingen 3-2. **Classement (12 matches):** 1. Sefügen 24. 2. Münchenbuchsee II 16. 3. Berne 14 (26-18). 4. Laufen 14 (30-21). 5. Oberdiessbach 14 (25-21). Langenthal 12 (25-22). 7. Gerlafingen 12 (20-24). 8. Bienne 8. 9. Münsingen 6. 10. La Suze 0.

MESSIEURS

LNA. Tour final. Première journée: Lausanne - Amriswil 3-2. Chênois - Nâfels 3-1. **Classement:** 1. Chênois 15 (3-1). Amriswil 12 (2-3). 3. Nâfels 10 (1-3). 4. Lausanne 9 (3-2).

Tour de relégation. Première journée: Ecublens - Appenzell 2-3. Lutry-Lavaux - Kanti Baden 3-0. **Classement:** 1. Appenzell 8 (3-2). 2. Lutry-Lavaux 6 (3-0). 3. Ecublens 3 (2-3). 4. Kanti Baden 1 (0-3).

LNB. Tour contre la relégation. Première journée. Groupe ouest: Val-de-Ruz - Bösinggen 3-0. Köniz - Langenthal 3-2. **Classement:** 1. Köniz 1-8. 2. Val-de-Ruz 1-7. 3. Chênois II 0-7. 4. Langenthal 1-6. 5. Bösinggen 1-0. **Prochaine journée. Samedi 1er février. 15 h:** Chênois - Val-de-Ruz.

Première ligue. Groupe A: Lutry-Lavaux II - Martigny 3-0. Montreux - Aubonne 3-0. Meyrin - Fully 3-0. Aigle - Cossonay 1-3. Lausanne II - Colombier 0-3. **Classement:** 1. Montreux 11-18. 2. Colombier 12-18 (30-11). 3. Meyrin 12-18 (29-13). 4. Martigny 12-16. 5. Lutry-Lavaux II 12-12 (23-19). 6. Aubonne 12-12 (20-22). 7. Lausanne II 12-12 (19-25). 8. Cossonay 11-10. 9. Aigle 12-2. 10. Fully 12-0.

Groupe B: Berne - NATZ Biel 3-0. Therwil-Plateau-de-Diesse 3-1. Köniz II - Berne 0-3. Gelterkinden-Münsingen 0-3. Tramelan - Locarno 3-1. Val-de-Travers - Muristalden 1-3. Locarno - Bienne 1-3. **Classement:** 1. Münsingen 13-24. 2. Gelterkinden 13-22. 3. Berne 14-22. 4. Muristalden 13-18. 5. Therwil 13-16. 6. Tramelan 13-10 (23-28). 7. Plateau-de-Diesse 13-10 (23-29). 8. Köniz II 13-8. 9. Locarno 14-6 (22-36). 10. Val-de-Travers 14-6 (14-37). 11. Bienne 13-4. /si



www.limpartial.ch



PUBLICITAS SA
Place du Marché
2302 La Chaux-de-Fonds

Immobilier à vendre



NAX/VS, ski, super offre, 2½ pièces meublées, Fr. 147'000.-. Tél. 027 203 28 69.

036-136938

Immobilier à louer



BOUDRY, studio. Fr. 570.-, charges comprises. S'adresser au tél. 032 841 70 72.

028-384236

CENTRE DE NEUCHÂTEL, appartement 2½ pièces, cuisine agencée. Fr. 940.-, charges comprises. A partir du 01.03.03. Tél. 032 721 19 11 ou 078 794 03 51.

028-384385

HAUTERIVE, joli appartement 3½ pièces, cuisine agencée avec vitrocéramique et lave-vaisselle, balcon avec vue sur le lac, calme et ensoleillé. Libre le 16.04.2003. Fr. 1300.- (y compris garage). Charges Fr. 130.-. Tél. 079 352 36 74.

028-384404

LA CHAUX-DE-FONDS, appartement à remettre au plus vite avec cuisine agencée, salon, 2 chambres à coucher, salle de bains-WC, vestibule. Buanderie dans l'immeuble. Ascenseur. Loyer: Fr. 925.-, charges comprises. Pour tout renseignement: tél. 032 913 57 79.

132-126124

LA CHAUX-DE-FONDS, Numa-Droz, centre-ville, près des écoles, beau 3 pièces, tout confort, libre tout de suite ou à convenir. Tél. 032 954 20 64 (heures de bureau).

014-083325

NAX (VS), ski, appartement, chalet, semaine. Tél. 027 203 36 47.

036-136940

NEUCHÂTEL CENTRE-VILLE, bureau 28 m² / 61 m², avec ou sans infrastructure/mobilier avec place de parc privée. Tél. 079 771 10 75.

028-383997

NEUCHÂTEL, rue des Saars, places de stationnement extérieures. Fr. 75.-/mois. Tél. 032 724 04 06.

028-384363

LA CHAUX-DE-FONDS, Serre 32, joli magasin situé au centre-ville, surface environ 100 m² au bénéfice de vitrines. Centres commerciaux à proximité. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 032 911 15 15.

132-124965

Cherche à acheter



À ACHETER: ANTIQUITÉS! Je cherche: Tableaux. Argenterie. Tapis. Lampes. Vases. Bijoux or... etc. Appartements complets. Forney. Cormondrèche. Tél. 032 731 43 60.

028-382765

AAA: À BON PRIX! J'achète antiquités: meubles, montres, établis d'horloger, argenterie, bijoux or, tapis, jouets anciens, appartements complets. Paiement comptant. Jean-Daniel Matile. Tél. 032 853 43 51.

132-125147

PAROI pour dossiers suspendus Visicontrol. Tél. 032 968 13 13.

132-126039

A vendre



APPAREIL DE PHOTO HASSELBLAD, 500 c/m, complet, avec nombreux objectifs et accessoires, en bloc ou détail. Tél. 079 358 34 72.

132-126076

Rencontres



250 FEMMES DISPONIBLES, 24/24! Tél. 032 566 20 20 (www.ligneducoeur.ch).

022-571337

Vacances



AUX DIABLERETS, à louer appartement 2 pièces, près des pistes de ski, capacité 4 personnes, cuisine agencée, machine à laver, sauna. Du samedi 29.03.03 au samedi 05.04.03. Fr. 600.-/la semaine. Tél. 032 842 53 65.

028-384401

Demandes d'emploi



FEMME suisse, sérieuse, fait ménage, repassage, garde d'enfants, s'occupe de personnes âgées. Tél. 079 711 85 26.

132-126061

DAME avec voiture, expérimentée, cherche place de gouvernante. Tél. 032 968 97 34, le soir.

JEUNE FILLE 20 ans cherche emploi tout de suite ou à convenir. Ouverte à toutes les propositions. Très à l'aise avec les logiciels d'informatique. Mobilité dans le canton de Neuchâtel. E-mail: secilkurumus@hotmail.com, secil.kurumus@lycos.fr, pekin22002@yahoo.fr. Tél. 076 584 25 00.

132-126074

Offres d'emploi



BUREAU D'ASSURANCES cherche plusieurs téléopérateurs(trices). Rémunération fixe + commissions. Tél. 032 740 10 20.

028-384256

URGENT: cherche toute personne motivée pour travail indépendant. Tél. 078 729 37 03.

028-384042

Véhicules d'occasion



À BON PRIX achète voitures fort km, accidentées, utilitaires. Tél. 079 502 53 54.

028-382097

À BON PRIX achète voitures, bus camionnettes, 4x4. Tél. 079 214 09 37.

028-383409

À BON PRIX, achète tous véhicules. Tél. 079 606 09 55.

028-383675

Divers



DÉBARRAS d'appartements et greniers. Tél. 079 412 23 40 ou 079 433 32 38.

132-125872

ORPER, groupe de rencontre pour les femmes «Bousculée, débordée», à la recherche d'une vie plus harmonieuse; six soirées, dès le 29 janvier à Pesieux. Renseignements/inscriptions: Tél. 032 857 14 00 ou 032 731 47 34.

028-384024

Nous rénovons

portes

portes d'entrée

cuisines

escaliers

Appelez-nous!

NOUVELLE OUVERTURE!

PORTAS

Le N°1 de la rénovation

Fêtez avec nous cet événement! **5** dans 5 jours

samedi 25. et dimanche 26. jan. 03 10-17 h
Des surprises vous attendent!

Entreprise Spécialisée **PORTAS Félix Pizzera SA**
Rue de la Société 5
2013 Colombier
Tél.: 032 843 88 86

028-384439 DUO

Publicité intensive, publicité par annonces



Formations avec CFC:

- Assistant-e en soins
- Gestionnaire en économie familiale
- Aide familiale

Séances d'informations:

Mardi 21 janvier 2003 de 16 h 45 à 18 heures
à l'Ecole de soins infirmiers du Jura
Faubourg des Capucins 2 - 2800 Delémont
Tél. 032 423 79 30

Mercredi 22 février 2003 de 14 h 45 à 15 h 15
à l'Institut agricole du Jura, 2852 Courtemelon
Tél. 032 420 74 20

014-083659

ESTÉE LAUDER

VOTRE CADEAU GRATUIT

à l'achat de produits Estée Lauder dès Fr. 60.- pendant les semaines de conseil Estée Lauder jusqu'au 1^{er} février 2003.

Un cadeau par client, uniquement jusqu'à épuisement du stock.



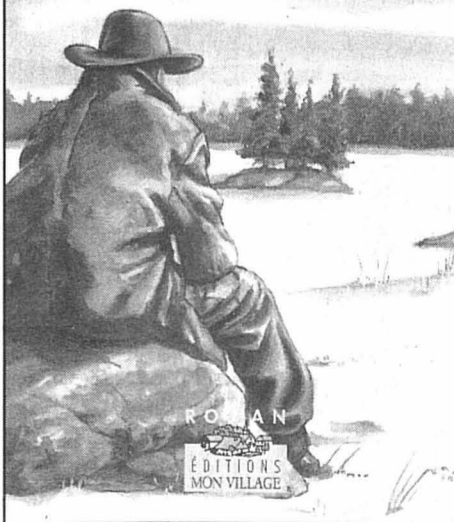
INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE



Tél. 032 913 73 37
Avenue Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

JEAN-LOUIS GROSMOIRE L'HOMME QUI REGARDAIT VERS L'OUEST



Le soir, alors que Louison dort en haut, Paul parcourt les revues de monsieur le curé.

Un jour, l'instituteur Boilat lui prête un livre qu'il vient d'acheter à Bellefontaine. Pour la première fois, Paul lit un ouvrage entièrement consacré au Canada: *Famille sans nom*.

Quelle émotion! Chaque veillée, Paul suit les héros de Jules Verne.

- Tu vas t'abîmer les yeux à lire ainsi. Louison imite la voix traînante de Flavie.

- Qu'est-ce que tu lis?

Sous les yeux tranquilles du chaut, Paul raconte les aventures de Simon Morgaz et de ses fils, l'abbé Joann et Jean-Sans-Nom, rebelles du Canada de 1837.

- Jules Verne mentionne que «c'est vers la mi-avril, que commence la débâcle des glaces».

- C'est quoi?

Paul explique. Louison se rapproche encore plus du feu.

- Rassure-toi, l'été est chaud et les Américains viennent profiter du fleuve et de sa fraîcheur.

- Montre-moi encore la forêt enneigée. Louison se colle contre son père.

- Il y a une note en bas de la page, la température peut descendre à quarante et quarante-cinq degrés au-dessous de zéro.

- Papa, j'aimerais pas mourir gelée. Il faisait moins douze au thermomètre de la mairie cet après-midi et les gens se plaignaient du froid. Comment pouvait-on survivre à six mois de température aussi sévères? Verne parlait de blizzard, de glaces qui s'entrechoquent, de neige aveuglante; ici, il ne gèle jamais aussi fort et le froid vous pénètre les os. Les lits humides dans les chambres non chauffées ressemblent à

des tombes. Paul a beau envelopper un carron, une brique qu'il glisse dans le lit de la petite ou dans le sien, il faut s'habiller d'une pelure de plus avant de se coucher. La vapeur sort de la bouche et ils disparaissent sous les édredons. Une semaine plus tard, de faibles chutes de neige blanchissent à peine le sol. Puis le froid et les brouillards couvrent la vallée, givrent les arbres, verglacent les chemins. L'eau gèle dans les pompes.

Paul en profite pour sculpter dans la grange ses jouets et surtout la statue de la Vierge. Il va aussi au bois, travailler comme bûcheron pour quelques propriétaires, mais c'est toujours avec plaisir qu'il retrouve l'atelier qu'il s'est aménagé en arrière de la grange et le petit établi, placé juste sous la fenêtre.

COUPS DE CARRES

Rigolo, vraiment?

La palme du comique déplacé est sans conteste revenue au speaker officiel lors de l'arrivée (tardive il est vrai) du Norvégien Lasse Kjus, finalement 26e ex-aequo avec Didier Cuche à quatre secondes tout rond de Bruno Kernén: «Tu t'es arrêté pour boire un cappuccino au Hundschopf, Lasse?»

Ah! le comique suisse allemand... /PTU

Chacun son tour

Samedi, les Français – à l'exception notable d'Antoine Denérier, sixième – ont tous été relégués dans les profondeurs du classement. «C'est un nouveau jeu? Ils croient que c'est le dernier entraînement et ils essaient de décrocher un petit numéro de dossard?»

Les journalistes suisses en ont profité pour déverser leur lot de sarcasmes sur leurs confrères tricolores. Un prêt pour un rendu.

Un drôle d'oiseau

Bruno Kernén a offert à Rosignol sa première victoire de la saison chez les messieurs. Du coup, le petit oiseau franchouillard s'est mis à chanter comme un coq, tout en se pavant comme un paon. Et en faisant cygne aux photographes pour qu'ils laissent le petit oiseau sortir... /PTU

SAUT À SKIS

Ammann dans le doute

Sven Hannawald a dominé de la tête et des épaules le week-end Coupe du monde de saut à ski de Zakopane en enlevant les deux épreuves sur le grand tremplin polonais. Simon Ammann a dû se contenter d'une 30e place, samedi, signant le meilleur résultat suisse d'un week-end bien triste pour les Helvètes. Alors que «l'avion» Sven Hannawald a volé en «business class» ce week-end – l'Allemand a amélioré samedi le record du tremplin pour le porter à 140 mètres lors de la première manche –, Simon Ammann a dû se contenter de «voyager» en classe économique, à l'instar de ses coéquipiers.

Les deux semaines d'entraînement à St-Moritz n'ont visiblement pas porté leurs fruits dans le camp suisse. Seul le double champion olympique Simon Ammann a pu se qualifier pour la finale samedi, qu'il a terminée à la dernière place. Andreas Küttel, sixième sur le grand tremplin à Salt Lake City, avait échoué dès les qualifications. Le Schwytzois avait pris la 50e et dernière place, avec un saut mesuré à 100 m.

Aucune vitesse, et aucune impulsion sur la table d'élan: c'est toujours la même rengaine pour Simon Ammann. A cela se sont ajoutées des conditions de vent délicates, surtout dans la première manche samedi. Avec 119,5 m, Ammann avait pris la 29e place, décrochant de justesse son ticket pour la finale. La manche finale s'avéra encore plus délicate, avec un bond mesuré à 112 m samedi. Hier, les Suisses ont tous bu la tasse sans exception puisqu'aucun d'entre eux n'a réussi à se qualifier pour la finale avec, comme meilleur résultat, une 39e place pour Ammann. /si

Le Coucou a dompté les Aigles

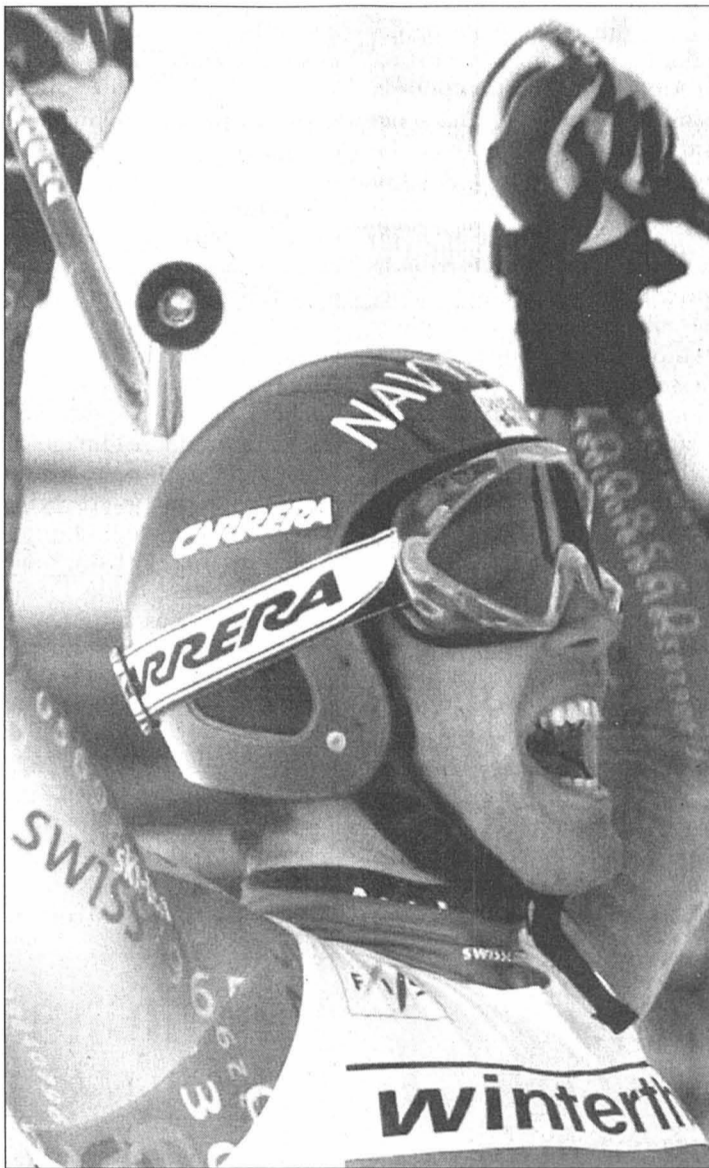
Ski alpin ■ Bruno Kernén a remporté la seconde descente de Wengen devant deux Autrichiens, faisant taire ses doutes et ses détracteurs. La galère est au port

Wengen
Patrick Turuvani

La traversée de la banquise est terminée. Sa période «doutes et galère» aussi. Samedi, Bruno Kernén a remporté la seconde descente de Wengen devant les Autrichiens Michael Walchhofer – le Poulidor du Cirque blanc avec déjà quatre deuxièmes places cette saison – et Stephan Eberharter, après avoir pris la troisième place, la veille, du premier exercice. Le Bernois a du (bon) coup effacé William Besse des tableaux, lui qui avait été le dernier lauréat helvétique du Lauberhorn en 1994. Ambrosi Hoffmann s'est mêlé à la fête en décrochant une magnifique quatrième place, son meilleur résultat en Coupe du monde. Hermann Maier s'est également rappelé au souvenir du bon peuple en signant un septième chrono tout simplement fabuleux, acquis sur la plus longue piste du circuit (4455 m) en dépit d'un manque flagrant d'entraînement. Didier Défago a pris la 19e place – «C'est correct au vu de tout ce que j'ai perdu en haut» –, alors que Didier Cuche a reculé au 26e rang à la suite d'un incident de parcours (lire ci-dessous).

«Je préfère en rire...»

«Herminator» est de retour, les descendeurs suisses aussi! On attendait la victoire d'un des nôtres en descente depuis



Bruno Kernén: le bonheur après les galères. PHOTO KEYSTONE

le succès de Didier Cuche lors de la sprint de Kitzbühel en 1998. Et un simple podium de

puis la deuxième place de «Kuke» lors de la descente de Kvitfjell en 2000. C'est dire si

ce week-end oberlandais tombe à pic à deux semaines des Mondiaux de Saint-Moritz...

Tendu jusqu'au passage de Stephan Eberharter, son dernier rival parti avec le dossard 30, Bruno Kernén a versé quelques larmes dans l'aire d'arrivée, vite essuyées d'un revers de gant. «C'est incroyable, c'est fou, c'est génial, je suis vraiment très fier de moi, lâchait un homme meurtri par de nombreuses années de galères (13 opérations au genou) après ses deux seules victoires en Coupe du monde à Vevey en 1996 et son titre mondial à Sestrières l'année suivante. Je n'ai plus senti d'émotions aussi fortes depuis les Jeux olympiques de Salt Lake City. Mais là-bas, c'était à l'envers! Si je pleure aujourd'hui, c'est de joie et non de tristesse!»

Au pays des Mormons, le fada de rink-hockey (il a joué en LNA avec Wimmis) n'avait pas passé le cap des sélections internes. Une belle revanche? «Non, car je n'aime pas trop ce mot-là. Et je n'ai pas de temps à perdre avec le passé. Si je l'avais fait, je ne serais pas ici aujourd'hui. La presse ne m'a pas ménagé. Je m'étais promis de lui rendre ses coups un par un, mais cela ne servirait à rien. Aujourd'hui, j'ai croisé un tas de gens qui m'ont assuré avoir toujours cru en moi. Avec le recul, je préfère en rire...»

«Un autre calibre...»

Samedi, il y a eu deux comeback. Ceux d'Hermann Maier

et de Bruno Kernén. Sourire du Bernois: «C'est gentil de me comparer à lui, mais il est d'un autre calibre que moi! C'est l'un des meilleurs skieurs de tous les temps! Moi j'ai simplement brillé ce week-end...» Derrière la modestie, une envie incroyable de ne plus rien lâcher. De rester au sommet et de s'y accrocher. Le bougre sait trop bien ce que cela coûte de devoir y remonter pas à pas. «Je n'ai jamais abandonné parce que je ne voulais pas quitter le circuit sur de si mauvais résultats, et parce que j'avais toujours énormément de plaisir à skier. Je n'ai jamais perdu l'espoir. Je savais que cela reviendrait un jour.»

Ce fut vendredi, puis samedi. Deux jours inoubliables. Avec en prime la première défaite régulière pour Eberharter, vainqueur de cinq des huit premières descentes de la saison (il avait dû faire l'impasse à Val Gardena avant de sortir à Bormio). «Mon titre mondial, je l'ai pour la vie. Mais ma victoire ici me procure davantage de plaisir et de fierté, car elle survient après plusieurs années passées dans l'ombre, souriait Bruno Kernén. Le fait d'avoir été le premier à battre Stephan ne me laisse pas insensible. Après sa démonstration de vendredi, je ne pensais pas en être capable. C'est grand! C'est comme si j'avais battu Hermann Maier au temps de sa splendeur!»

Une splendeur qui, à l'image de la sienne, pourrait d'ailleurs fort bien renaître de ses cendres... /PTU

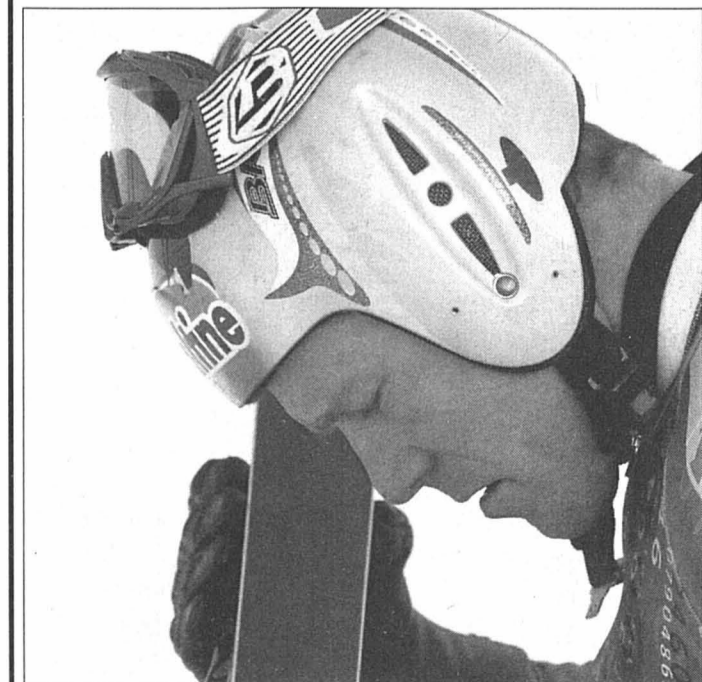
Cuche poissard

Alors même que le Lauberhorn n'est pas sa meilleure amie sur le circuit – son meilleur résultat sur la piste bernoise demeure une huitième place décrochée en janvier 2000 – Didier Cuche (26e à 4"00) n'a pas été en mesure de défendre pleinement ses chances samedi. «J'ai touché une pierre dans la double du Langentreien (réd.: aux deux-tiers du parcours environ) et cela m'a arraché le coupant sur l'arrière du ski droit, expliquait le Neuchâtelois. Mon ski s'est donc mis de travers dans tous les virages à droite, parce qu'il crochait sur l'avant et décrochait sur l'arrière. J'ai songé à tout arrêter juste après le Hanneggsschuss, mais

comme il ne restait que l'entrée du «S» final comme courbe sur le mauvais pied, je me suis dit que ça valait la peine d'essayer d'aller engranger un ou deux points!»

Une fin de parcours plutôt pénible, donc! «J'ai essayé de limiter les dégâts sans me mettre par terre, et sans oser appuyer sur mon ski droit de peur de le voir partir. Je devais presque mettre plus de poids sur l'intérieur que sur l'extérieur pour garder l'équilibre et éviter la faute de carres!»

Après deux jours de repos à la maison, Didier Cuche repartira dès aujourd'hui pour Kitzbühel, où un super-G (vendredi) et une descente (samedi) l'attendent au tournant. /PTU



Didier Cuche: la mine du malchanceux. PHOTO KEYSTONE

Un Italien devant un Japonais
Slalom ■ Giorgio Rocca s'est imposé devant Akira Sasaki hier à Wengen. Suisses en déroute

L'Italien Giorgio Rocca a enlevé la première victoire de sa carrière hier, lors du slalom, après avoir terminé par deux fois deuxième. Il a devancé de quatre centièmes un parfait inconnu, le Japonais Akira Sasaki, qui se qualifiait pour la première fois de sa carrière pour une deuxième manche. Le Croate Ivica Kostelic a terminé troisième, à 71 centièmes. Aucun Suisse n'a participé à la finale.

Japonais remarquable

Terminer septième sur le premier parcours avec le dossard numéro 65 s'apparentait déjà à un exploit pour Akira Sasaki, après 13 essais infructueux de se qualifier pour une finale. L'étudiant en sport à l'université de Tokyo (21 ans) est encore parvenu à gagner cinq places en finale après avoir signé le meilleur «chrono». «C'est un rêve qui se réalise. Je n'arrive pas encore à y croire. Je suis tellement content. Mon style est d'attaquer. Je continuerai de skier de cette manière. Cette deuxième place ne va rien changer pour moi» assurait le Japonais. C'est l'Américain Bode Miller, sixième de la descente de vendredi puis onzième du slalom et enfin deuxième du combiné derrière le Norvégien Kjetil Andre Aamodt, qui a effectué la bonne opération du week-end. Il a repris la tête du classement général de la Coupe du monde à l'Autri-



Giorgio Rocca: l'Italie à l'honneur. PHOTO KEYSTONE

chien Stephan Eberharter pour 43 points.

Huber a démissionné

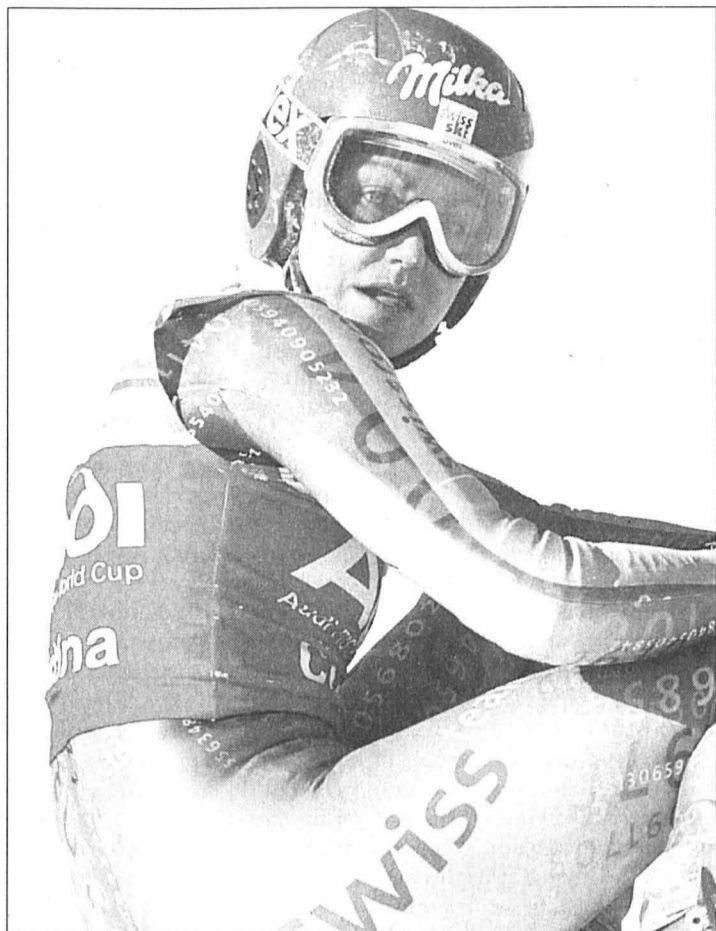
Par ailleurs, l'Autrichien Christian Huber a démissionné, samedi, avec effet immédiat de son poste d'entraîneur des slalomeurs suisses. Sa décision a été acceptée par Swiss Ski. Son assistant, Michael Bont, et Patrice Morisod, l'entraîneur du groupe combi, assureront sa succession. Des différences entre Christian Huber (37 ans) et son compatriote Karl Frehsner, chef alpin des messieurs, sont à l'origine de cette décision soudaine. Huber ne se sentait pas pris au sérieux et n'appréciait pas la manière despotique de travailler de Karl Frehsner. Une discussion était,

d'ailleurs, prévue à ce sujet aujourd'hui, avec les dirigeants de Swiss-Ski. Huber a craqué avant, lorsque le président Duri Bezzola a refusé de le recevoir samedi après-midi.

Christian Huber n'a pas connu la moindre réussite cet hiver avec les spécialistes suisses du virage court. Le meilleur résultat helvétique dans cette discipline n'est qu'un treizième rang, décroché à deux reprises par le jeune valaisan Silvan Zurbriggen. Huber avait été engagé par Dieter Bartsch, ancien chef alpin des messieurs, en mars 2001. Les deux autres chefs mis en place par l'Autrichien, Osi Inglin et Fritz Züger, ont respectivement démissionné et été suspendu. /si

Un week-end à oublier

Ski alpin ■ Les Suissesses ont connu pas mal de désillusions en deux jours à Cortina d'Ampezzo. Anja Paerson et Renate Götschl couronnées de succès



La Suédoise Anja Paerson a remporté le slalom géant de Cortina d'Ampezzo, comptant pour la Coupe du monde. Elle a devancé de 1"10 la Croate Janica Kostelic - seulement 14e du premier tracé - et l'Italienne Karen Putzer de 1"43. Victime d'une chute dans la première manche alors qu'elle possédait le meilleur temps intermédiaire, la Suissesse Sonja Nef a dû abandonner le dossard rouge de leader de la discipline à la petite brune italienne qui la précède désormais de 34 points.

Malgré sa déconvenue, l'Appenzelloise ne se laissait pas abattre: «Lorsque je me trouve dans le portillon de départ, c'est pour gagner. Je ne vise pas une cinquième place. Je n'ai qu'un objectif: remporter la course. Pour s'imposer, il faut at-

Sonja Nef: la belle Appenzelloise ne se laisse pas abattre. PHOTO KEYSTONE

taquer et parfois il faut accepter que ça ne passe pas. Je suis évidemment déçue, mais c'est le sport.»

Décontractée, la Suissesse enchaînait: «Une élimination par année, c'est correct non? Cet échec n'affecte pas mon capital-confiance. Lorsqu'on est au sommet, c'est toujours plus difficile d'y rester que de dégringoler. Il faut toujours garder le positif. Avant de partir à la faute, j'avais le meilleur temps, c'est bon pour le moral.» A l'image de leur cheffe de file, les autres Suissesses n'ont guère brillé sur les pentes de l'Olimpia delle Tofane. Ainsi, seule Marlies Oester, 15e à l'issue du premier passage, parvenait à se qualifier pour la deuxième manche pour finalement se classer au 18e rang.

Rey-Bellet décevante

Samedi, l'Autrichienne Renate Götschl avait enlevé la descente de la station des Dolomites devant l'Américaine Kirsten Clark et sa compa-

triote Michaela Dorfmeister. Deuxième du premier super-G, lauréate du second et de la descente, Götschl a frappé fort cette semaine dans la station des Dolomites. A quinze jours des Mondiaux, elle a adressé un signal fort à ses adversaires, particulièrement à la Française Carole Montillet, véritable épouvantail jusqu'alors des épreuves de vitesse cette saison.

Meilleur temps du dernier entraînement, la Suissesse Corinne Rey-Bellet n'avait, à aucun moment, pu jouer les premiers rôles lors de la course. Finalement 15e, la Valaisanne ne trouvait aucune explication quant à sa prestation en demi-teinte: «J'ai eu un bon feeling tout au long de ma descente. Je suis surprise et déçue. Alexandra Meissnitzer (réd.: 12e) est dans le même cas que moi. Elle n'a pas commis la moindre erreur et a tout de même terminé loin derrière. Peut-être qu'il fallait partir avec un dossard entre 10 et 20?» s'interrogeait-elle. /si

Un bien maigre bilan

Ski nordique ■ Christophe Pittier et Christophe Frésard n'ont pas particulièrement brillé

La Grisonne Andrea Huber et le Saint-Gallois David Romer sont devenus champions de Suisse du duathlon, épreuve introduite pour la première fois en championnat. Au plan des athlètes de Suisse romande, les Hauts-Valaisans Thomas Diezig (huitième à 2'30") et Dominik Walpen (neuvième à 2'40") sont entrés dans le club des dix. Club dont les Jurassiens du SC Saignelégier, Christophe Pittier et Christophe Frésard, n'ont pas obtenu leur carte d'entrée. Ils sont même restés assez loin (respectivement à 3'46" et 3'48").

Conditions difficiles

Ainsi, Christophe Pittier et Christophe Frésard ont été, comme ils le laissent entendre, d'une certaine discrétion. Ils n'ont pas abordé ce duathlon dans les meilleures conditions. Pittier, le fondeur de Villiers du SC Saignelégier affichait un déficit d'entraînement en style classique, en raison des conditions précaires d'entraînement à la Vue-des-Alpes. «Il n'était possible que de skier en style libre. Je suis satisfait. J'ai fait une bonne course, ans plus. Certes, sur la portion en style classique il m'a manqué un peu de rythme et de la qualité du geste. J'étais plus vite fatigué. Cela ne pardonne pas au niveau d'un championnat de Suisse. Il faut être au mieux pour réaliser un résultat...»

Reste que Pittier s'est retrouvé dans un petit peloton derrière Frésard: «En style libre, où je me suis senti plus à l'aise, je suis revenu sur Frésard». Dès lors les deux Christophe se sont tirés la bourre. «Lorsque j'ai vu «Kiki» quelques mètres devant moi, j'ai fait le forcing pour revenir et le dépasser... A cet instant il était déjà un peu déçu de sa course.» Pas encore complètement remis d'un refroidissement, Christophe Frésard re-

connaissait: «Je ne suis évidemment pas satisfaite de cette 17e place. C'est la déception. J'ai fait un bon parcours en style classique (réd.: 15e), je me suis bien réservé pour la suite, faisant attention de ne pas trop me mettre dans le rouge.»

Huitième au sprint

Les épreuves de sprint ont permis au Bellerin d'adopter, le Bernois Peter Von Allmen de décrocher un titre après lequel il courrait depuis quatre ans. Chez les dames, la Grisonne Andrea Senteler (Klosters) a repris un titre qu'elle avait cédé à la Valaisanne Brigitte Albrecht l'hiver passé, aujourd'hui à la retraite sportive. Pour sa part, Christophe Frésard s'est qualifié pour la petite finale, prenant la quatrième place. «En étant huitième du sprint, une discipline qui ne me convient pas outre mesure, je ne peux être que satisfait» relève le Jurassien qui décidera aujourd'hui s'il participe aux 30 km de demain, vu son état de santé précaire.

Pour sa part, Christophe Pittier s'est fait «éjecté» au niveau des quarts de finale. «En passant le stade des qualifications (réd.: 14e temps des 20 qualifiés) le premier objectif était réussi.» Il faut également le relever: dans la nuit de samedi à dimanche le fondeur de Villiers a souffert d'un début de gastroentérite.

Principaux résultats

Duathlon. Messieurs (10 km en style libre, 10 en style classique): 1. David Romer (Mols) 52'25". 2. Christophe Schnider (Fluehli) à 4". 3. Beat Kock (Marbach) à 8". 4. Gion Andrea Bundi (Raetia) à 12". 5. Remo Fischer (Am Bachtel) à 1'21". **Puis:** 16. Christophe Pittier (Saignelégier) à 3'46". 17. Christophe Frésard (Saignelégier) à 3'48". **Juniors (7,5 km et 7,5 km):** 1. Rafael Ratti (Zuoz) 41'44". 2. Pascal Grab (Einsiedlen) à 1'01". 3.

Curdin Perl (Bernina Pontresina) à 1'02". 4. Valerio Leccardi (Davos) à 1'34". 5. Daniel Tissières (Val Ferret) à 1'41". **Puis:** 21. Thiebault Dupart (Les Cernets) à 5'43". 28. Manuel Crivelli (La Sagne) à 10'47". **Jeunesse (7,5 km et 7,5 km):** 1. Roman Lischer (Marbach) 44'33". 2. Fabian Figi (Riedern) à 0'0"8. 3. Maro Gruber (Raetia) à 11". 4. Damian Cottier (La Villette) à 26". **Puis:** 13. Jérôme Galster (Les Cernets) à 2'20".

Dames (7,5 km et 7,5 km): 1. Andrea Huber (Alpina Saint-Moritz) 30'56". 2. Andrea Senteler (Klosters) à 5'10e. 3. Sereina Mischol (Davos) à 2". 4. Cornelia Porini (Am Bachtel) à 2'7'10e. 5. Nicole Kunz (Lengnau) à 25". **Dames juniors (5 km et 5 km):** 1. Doris Trachsel (Plasselb) 32'28". 2. Silvana Bucher (Entlebuch) à 24". 3. Aita Weber (Val Munstair) à 1'22". **Dames jeunesse (5 km et 5 km):** 1. Lena Pichard (Les Diablerets) 33'32". 2. Kathy Aeschlimann (Marbach) à 1'07". 3. Sandra Nett (Alpina Siant-Moritz) à 1'39". **Puis:** Jilian Fauguel (Les Cernets) à 4'27".

Sprint. Messieurs: 1. Peter Von Allmen (Bex). 2. Christophe Eigenmann (Garde-frontière). 3. Wilhelm Aeschwanden (Marbach). 4. Corsin Rauch (Sarsura Zernez). **Puis:** 8. Christophe Frésard (Saignelégier). 12. Christophe Pittier (Saignelégier). **Juniors:** 1. Jan Stadelmann (Entlebuch). 2. Philipp Furrer (Gothard-Andertmat). 3. Rafael Ratti (Zuoz). 4. Pascal Grab (Einsiedlen). **Puis:** 26. Manuel Crivelli (La Sagne). 27. Jeremy Huguenin (La Brévine). **Jeunesse:** Mauro Gruber (Raetia). 2. Stefan Berni (Castrich). 3. Roman Lischer (Marbach). Dario A. Cologna (Val Muestair). **Puis:** 19. Jérôme Galster (Les Cernets).

Dames: 1. Andrea Senteler (Klosters). 2. Sereina Mischol (Davos). 3. Andrea Huber (Alpina Saint-Moritz). 4. Sandra Gredig (Davos). **Juniors:** 1. Doris Trachsel (Plasselb). 2. Selina Gasparin (Bernina/Pontresina). 3. Gabriela Buschor (Kandersteg). 4. Aita Weber (Val Muestair). **Jeunesse dames:** 1. Lena Pichard (Les Diablerets). 2. Béatrice Daenzer (Adelboden). 3. Sandra Nett (Alpina Saint-Moritz). 4. Anna-Lea Dermon (Lichtenstein). **Puis:** 12. Jilian Fauguel (Les Cernets). /PHB

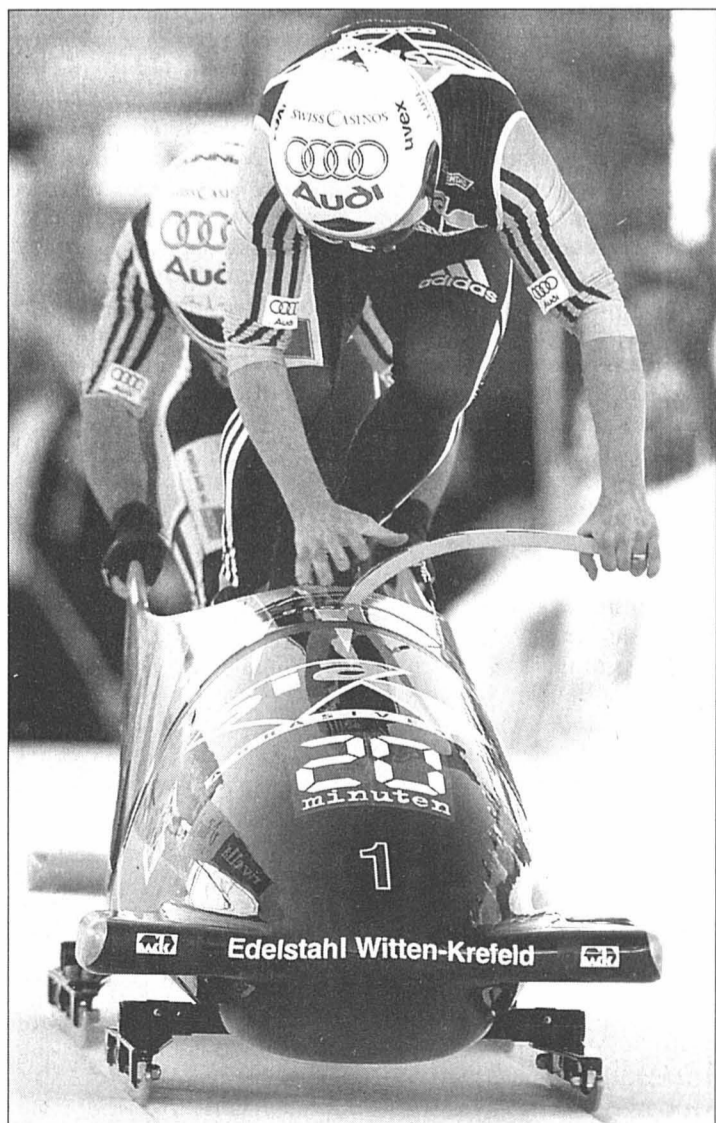
Revanche des Suisses Bobsleigh ■ Doublé helvétique hier sur la piste de St-Moritz

Battus la veille en bob à deux, les Suisses ont pris leur revanche en bob à quatre à l'occasion du premier rendez-vous de Coupe du monde de l'hiver sur la piste de St-Moritz. Ralph Rüeegg s'est imposé tandis que samedi la victoire avait souri à Pierre Lueders. A 30 ans, le pilote schwytois a signé du même coup la première victoire suisse de la saison au plus haut niveau.

Les spécialistes helvétiques ont même réussi le doublé

puisque Ralph Rüeegg s'est imposé devant son cousin Ivo, pour 13 centièmes de seconde, tandis que la troisième place revenait au Français Bruno Mingeon. Après avoir signé le meilleur temps de la première manche, Ralph Rüeegg est parvenu à ne pas lâcher son os dans la deuxième, où seul le Letton Sandis Prusis s'est montré plus rapide.

Samedi, Martin Annen avait pris la troisième place derrière Lueders et l'engin piloté par l'Américain Hays. /si



Martin Annen et Cédric Grand: troisièmes samedi à St-Moritz. PHOTO KEYSTONE

CLASSEMENTS

DAMES

Cortina d'Ampezzo (It). Coupe du monde. Hier. Géant: 1. Paerson (Su) 2'32"48. 2. Kostelic (Cro) à 1"10. 3. Putzer (It) à 1"43. 4. Karbon (It) à 1"84. 5. Dorfmeister (Aut) à 1"95. 6. Hofgard Nilsen (No) à 2"27. 7. Ertl (All) à 2"46. 8. Forsyth (Can) à 2"58. 9. Rienda-Contreras (Esp) à 2"61. 10. Lalive (EU) à 2"64. 11. Maze (Slo) à 2"66. 12. Meissnitzer (Aut) à 2"80. 13. Simard (Can) à 2"81. 14. Rohregger (Aut) à 3"16. 15. Lindell-Vikarby (Su) à 3"17. **Puis:** 18. Oester (S) à 3"64.

Samedi. Descente: 1. Götschl (Aut) 1'30"74. 2. Clark (EU) à 0"29. 3. Dorfmeister (Aut) à 0"33. 4. Montillet (Fr) à 0"44. 5. Mendes (EU) à 0"68. 6. Putzer (It) à 0"82. 7. Gerg (All) à 0"91. 8. Kostelic (Cro) à 1"01. 9. Kostner (It) à 1"12. 10. Turgeon (Can) à 1"19. 11. Berthod (S) à 1"28. 12. Meissnitzer (Aut) et Lalive (EU) à 1"36. 14. Jaquemod (Fr) à 1"39. 15. Rey-Bellet (S) et Ceccarelli (It) à 1"44. **Puis les autres Suissesses:** 19. Styger à 1"55. 31. Borghi à 1"97. 32. Alpigler à 2"06. 48. Imlig à 3"26. 49. Schild à 3"38.

Coupe du monde

Général: 1. Kostelic (Cro) 1248. 2. Putzer (It) 745. 3. Dorfmeister (Aut) 647. 4. Montillet (Fr) 598. 5. Paerson (Su) 560. 6. Ertl (All) 549. 7. Clark (EU) 483. 8. Meissnitzer (Aut) 481. 9. Nef (S) 470. 10. Götschl (Aut) 466. **Puis les autres Suissesses:** 15. Rey-Bellet 274. 34. Berthod 150. 37. Oester 138. 47. Borghi 108. 50. Müller 104. 55. Aufdenblatten 90. 75. Dumermuth 36. 81. Styger 30. 88. Imlig 25. 90. Grünenfelder et Schild 20. 99. Kummer 9. 102. Dicht 8. 103. Pieren 7. 104. Suter 6. 116. Alpigler 1.

Géant: 1. Putzer (It) 339. 2. Nef (S) 305. 3. Kostelic (Cro) 289. 4. Paerson (Su) 269. 5. Meissnitzer (Aut) 234. **Puis les autres Suissesses:** 28. Aufdenblatten 45. 33. Oester 29. 42. Kummer 9. 44. Dicht 8. 45. Suter 6. 47. Styger 5.

Descente: 1. Clark (EU) et Montillet (Fr) 245. 3. Dorfmeister (Aut) 232. 4. Götschl (Aut) 218. 5. Rey-Bellet (S) 149. **Puis les autres Suissesses:** 9. Berthod 100. 17. Borghi 69. 24. Müller 41. 27. Imlig 25. 29. Schild et Styger 20. 37. Dumermuth 12. 47. Alpigler 1.

MESSIEURS

Wengen (S) Coupe du monde. Hier. Slalom: 1. Rocca (It) 1'47"88. 2. Sasaki (Jap) à 0"04. 3. Kostelic (Cro) à 0"71. 4. Palander (Fin) à 0"73. 5. Buraas (No) à 0"76. 6. Vidal (Fr) à 0"77. 7. Aamodt (No) à 0"91. 8. Pranger (Aut) à 1"29. 9. Schloppe (EU) à 1"36. 10. Cousineau (Can) à 1"53. 11. Karlsen (No) et Miller (EU) à 1"56. 13. Schilchegger (Aut) à 1"70. 14. Baxter (GB) et Schönfelder (Aut) à 1"76.

Samedi. Deuxième descente: 1. Kernen (S) 2'28"69. 2. Walchhofer (Aut) à 0"23. 3. Eberharter (Aut) à 0"45. 4. Hoffmann (S) à 0"82. 5. Schifferer (Aut) à 1"01. 6. Dénéziat (Fr) à 1"51. 7. Maier (Aut) à 1"91. 8. Rahlves (EU) à 1"97. 9. Aamodt (No) à 2"00. 10. F. Strobl (Aut) à 2"40. 11. Miller (EU) à 2"49. 12. Rauffer (All) à 2"52. 13. Von Weissenfluh (S) à 2"56. 14. Sulzenbacher (It) à 2"62. 15. Sullivan (EU) à 2"68. **Puis les autres Suisses:** 19. Défago à 3"06. 20. Cavegn à 3"19. 26. Cuche à 4"00. 29. Herrmann à 4"48. 30. Grünenfelder à 4"55. 43. Bonetti à 6"20.

Combiné: 1. Aamodt (No) 4'18"47. 2. Miller (EU) à 0"33. 3. Kjus (No) à 9"68. 4. Llorach (Fr) à 10"68. 5. Jerman (Sln) à 11"60. 6. Kernen (S) à 13"07. 7. Hoffmann (S) à 13"95. 8. Macartney (EU) à 15"23. 9. Rajcan à 17"60. Neuf classés.

Coupe du monde

Général (après 23 épreuves): 1. Miller (EU) 858. 2. Eberharter (Aut) 815. 3. Aamodt (No) 672. 4. Schifferer (Aut) 437. 5. Défago (S) 426. 6. Walchhofer (Aut) 423. 7. Cuche (S) 417. 8. Kostelic (Cro) 412. 9. Rahlves (EU) 386. 10. Von Grünigen (S) 382. **Puis les autres Suisses:** 12. Kernen 363. 13. Hoffmann 346. 26. Cavegn 223. 60. Grünenfelder 66. 77. Zurbrigg 40. 82. Von Weissenfluh 35. 96. Imboden et Züger 24. 104. Grünenfelder 19. 134. Herrmann 6. 137. Hofer 5. 139. Casanova 3. 143. Hari 1.

Slalom: 1. Kostelic (Cro) 378. 2. Schönfelder (Aut) 234. 3. Pranger (Aut) 203. 4. Rocca (It) 193. 5. Buraas (No) 187. **Puis les Suisses:** 25. Zurbrigg 40. 35. Imboden 24. 53. Casanova 3. **Descente:** 1. Eberharter (Aut) 560. 2. Walchhofer (Aut) 397. 3. Rahlves (EU) 373. 4. Trinkl (Aut) 296. 5. Strobl (Aut) 276. 6. Kernen (S) 268. **Puis les autres Suisses:** 10. Hoffmann 226. 16. Cavegn 172. 17. Cuche 151. 18. Défago 121. 30. Von Weissenfluh 35. 39. Züger 24. 42. Grünenfelder 19. 51. Von Weissenfluh 8. 53. Grünenfelder 7. 54. Herrmann 6. 55. Hofer 5.

Par nations (messieurs+dames): 1. Autriche 8908 (5651+3257). 2. Suisse 3884 (2388+1496). 3. Etats-Unis 3400 (1841+1559). 4. Italie 2945 (1200+1745). 5. France 2652 (1340+1312). /si

AUTRESPATINOIRES

HIÉR

BÂLE - AJOIE 4-3 (0-0 0-1 4-2)

Saint-Jacques Arena: 2353 spectateurs.

Arbitres: MM. Jetzer, Marti et Simic.
Buts: 38e Clavier (Conz, à 4 contre 5) 0-1. 45e Barras 0-2. 49e Zehnder (Badertscher) 1-2. 51e Voegele (Badertscher) 2-2. 52e Guerne (Conz, Dermigny) 2-3. 57e Zehnder (Stüssi, Bergeron) 3-3. 60e Badertscher (Julien, Bergeron, à 5 contre 4) 4-3.
Pénalités: 8 x 2' contre Bâle, 10 x 2' plus 10' (Lindberg) contre Ajoie.

SAMEDI

GCK LIONS - BÂLE 7-1 (2-1 3-0 2-0)

KEK: 1082 spectateurs.

Arbitres: MM. Prugger, Dumoulin et Kehrl.
Buts: 7e Richard (Wanner) 1-0. 9e (8'02") Signorell (Richard, 5 contre 4) 2-0. 9e (8'38") Käser (Seeholzer, Raissle) 2-1. Richard (Wanner, Nausser) 3-1. 30e Richard (à 5 contre 4) 4-1. 35e Schnyder 5-1. 49e Stoffel (Signorell, Hildebrand) 6-1. 55e Signorell 7-1.
Pénalités: 5 x 2' plus 5' (Lindemann) plus 10' (Furrer) plus pénalité de match (Lindemann) contre les GCK Lions, 7 x 2' contre Bâle.

OLTEN - BIENNE 4-6 (1-1 3-1 0-4)

Kleinholz: 1550 spectateurs.

Arbitres: MM. Baumgartner, Lombardi et Longhi.
Buts: 9e Guazzini (Malgin, Gendron) 1-0. 12e Moser (Léchenne) 1-1. 23e Lüssy (Malgin, Aeschlimann) 2-1. 27e Malgin (Gendron, Reichmuth) 3-1. 30e Gendron (Malgin, à 5 contre 3) 4-1. 34e Léchenne (Moser) 4-2. 44e Keller (Schläpfer, Belanger) 4-3. 51e Savoia (Belanger) 4-4. 52e Moser (Léchenne) 4-5. 55e Savoia (à 4 contre 5) 4-6.
Pénalités: 2 x 2' contre Olten, 7 x 2' contre Bienne.

LANGENTHAL - THURGOVIE 1-1 (0-0 0-1 1-0)

Schoren: 1203 spectateurs.

Arbitres: MM. Schmid, Jetzer et Brodard.
Buts: 37e Dornbierer (Diener) 0-1. 42e Lecompte 1-1.
Pénalités: 4 x 2' plus pénalité de match (Marois) contre Langenthal, 11 x 2' contre Thurgovie.

AJOIE - SIERRE 8-6 (3-0 2-4 3-2)

Patinatoire de Porrentruy: 1475 spectateurs.

Arbitres: MM. D'Ambrogio, Stäheli et Marti.
Buts: 5e Conz (Pasche, Miner, à 5 contre 4) 1-0. 8e Kohler (Gerber) 2-0. 17e Clavier (Miner) 3-0. 22e Longstaff (Faust, Lapointe, à 5 contre 4) 3-1. 24e Voillat (Lindberg, Conz) 4-1. 26e Conz (Lindberg, Voillat) 5-1. 28e Lapointe (Cormier, Gull, à 4 contre 5) 5-2. 35e Kradolfer (Trunz) 5-3. 39e Siritsa 5-4. 44e Wobmann 5-5. 50e Conz (Barras) 6-5. 51e Hauert (Lindberg) 7-5. 52e Aubry (Voillat, Hauert) 8-5. 60e Schaffer (Lapointe, Langstaff, à 5 contre 4) 8-6.
Pénalités: 9 x 2' contre Ajoie, 7 x 2' contre Sierre.

Classement

1. GCK Lions*	35	24	3	8	146-77	51
2. Bâle*	35	24	1	10	150-93	49
3. Viège*	35	19	4	12	126-95	42
4. Bienne*	35	17	5	13	124-124	39
5. Thurgovie*	34	15	3	16	120-121	33
6. Sierre*	35	15	3	17	112-117	33
7. Ajoie*	33	15	2	16	126-137	32
8. Olten*	34	14	1	19	124-137	29
9. Chx-de-Fds	35	10	3	22	112-168	23
10. Langenthal	35	5	5	25	110-181	15

* = qualifiés pour les play-off

Prochaine journée

Mardi 21 janvier. 20 h: Ajoie - Bâle. Bienne - Langenthal. La Chaux-de-Fonds - Thurgovie. Olten - Sierre. Viège - GCK Lions.

Penalties!

La Ligue nationale a décidé qu'une séance de pénalités remplacera, dès la saison prochaine, la prolongation en cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire. Les équipes de LNA et LNB recevront un point pour chaque match nul et auront la possibilité d'en gagner un second en remportant la série de pénalités. D'autre part, les dispositions concernant les transferts durant la saison en cours ont été modifiés. Ainsi, les joueurs des clubs classés aux 9e et 10e rangs, qui ont terminé leur saison après la 44e journée, ne pourront pas jouer avec une autre équipe pour les play-off ou les play-out, sauf si le contrat a été signé avant la dernière minute du match les condamnant à l'une de ces deux places. Enfin, en LNB, durant la saison régulière, les rencontres seront désormais agendées le vendredi et le dimanche. /si

Une défaite anecdotique

Hockey sur glace ■ Sans démériter, le HCC a concédé un nouveau revers à Viège. Du côté des Mélézes, la fin de saison sera placée sous le signe de la jeunesse

Viège
Jean-François Berdat

Il ne fallait certes pas attendre monts et merveilles de ce déplacement à la vétuste Litternahalle. Si Viège n'a pas eu à forcer son talent pour confirmer son insolente supériorité sur le HCC - quatre matches et autant de victoires, pour une différence de buts de 30-8 -, on s'empressera de mentionner que les gens des Mélézes n'ont pas eu à rougir de ce revers. «Au vu de la manière dont mon équipe s'est battue, nous méritons quelque chose» lâchait même Mike Lussier, un brin désabusé. Mais voilà: bien que Bruno Aegerter se soit of-

fert le luxe de faire tourner son effectif - un bloc entier a été laissé au repos, en prévision des batailles à venir -, le HCC n'aura pu que faire douter un adversaire qui a sans doute commis l'erreur de croire l'affaire dans le sac un peu trop tôt.

Ainsi, après avoir mené de trois longueurs à la deuxième pause, les gens du lieu ont eu droit à quelques frayeurs lorsque Maillat et Fontana, en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, ont relancé la partie. Et ce n'est que sur le tard que Witschi puis Prediger ont assuré un succès important dans la lutte pour la troisième place. «Sans les deux buts concédés en toute fin de pé-

nalités, nous aurions pu espérer mieux» insistait Mike Lussier, sans toutefois en rajouter.

Pas le choix

C'est que pour le coach-manager des Mélézes, l'important résidait ailleurs que dans cette défaite somme toute anecdotique. En effet, la cascade de prêts annoncés en quelques heures avait réduit à néant les espoirs chauds-de-fonniers bien avant le coup d'envoi. Pour autant, et malgré les départs programmés d'Aebersold et de Nakaoka en Ajoie, les gars de Mike Lussier n'ont jamais baissé les bras. Avec une équipe remaniée - Heinrich s'est mué en défenseur -, ils

ont joué leur match, sans se préoccuper de tout ce qui se trame autour d'eux. Au passage, on soulignera que Pan et Fontana ont profité de ce déplacement pour inscrire leur premier but en LNB. Ce qui n'a hélas pas empêché le HCC d'être définitivement écarté de la course aux play-off.

La situation étant ce qu'elle est - «Il fallait faire preuve de souplesse pour se donner une chance face à nos obligations» dira le Canadien -, la fin de saison est attendue avec une impatience certaine du côté des Mélézes. «Ce n'est pas de gaieté de cœur que j'ai donné mon accord pour ces prêts, reprenait Mike Lussier. Pourtant, il faut savoir que nous n'avions pas le choix.» Et de se remémorer quelques-unes des difficultés qui ont émaillé un parcours calamiteux.

Le temps de s'y mettre

Cela étant, trois matches figurent encore au menu d'une équipe qui sera forcée-

ment rajeunie. «Il s'agira de les aborder dans les meilleures dispositions possibles, prévenait le Canadien. Oui, il faudra respecter notre employeur, nous respecter nous-mêmes et se souvenir que l'on porte un maillot...» Un maillot qui a une belle histoire et qui faisait encore rêver il n'y a pas si longtemps. Hélas, force est d'admettre que ce n'est plus vraiment le cas aujourd'hui.

Pourtant, et les démarches entreprises ces derniers jours en attestent, les dirigeants ont la ferme intention de maintenir leur club là où il patine. «Si le HCC entend avoir une équipe la saison prochaine, il serait temps de s'y mettre» prévenait toutefois Mike Lussier. Il est vrai que c'est dès à présent que les grandes lignes des contingents se dessinent. Et tout porte à croire que le HCC arrivera une fois de plus en retard au marché. Déjà qu'il ne dispose pas des mêmes moyens que ses adversaires. Fiche saison, fiche période... /JFB



Pendant que certains disputaient leur dernier match de la saison sous les couleurs du HCC, Jonathan Pan a inscrit son premier but en LNB. PHOTO ARCH-GALLEY

VIÈGE - LA CHAUX-DE-FONDS 7-4 (2-1 3-1 2-2)

Litternahalle: 1766 spectateurs.

Arbitres: MM. Hofmann, Bürgi et Maissen.

Buts: 5e Métrailler (Zurflüh) 1-0. 9e Aebersold (Nakaoka) 1-1. 16e Zurflüh (Taccoz, Métrailler) 2-1. 26e Gähler (Stettler, à 5 contre 4) 3-1. 32e Taccoz (Zurbruggen, à 5 contre 4) 4-1. 34e Pan (Leingruber, Heinrich, à 6 contre 5) 4-2. 40e Bühlmann 5-2. 45e (44'47") Maillat (Fontana, à 5 contre 4) 5-3. 46e (45'18") Fontana (Thalman) 5-4. 55e Witschi (Prediger) 6-4. 58e Prediger (Badrutt, Ketola) 7-4.

Pénalités: 3 x 2' contre Viège, 6 x 2' (Eisenring, Fontana, Heinrich, Bernasconi, Maillat, Thalman) contre La Chaux-de-Fonds.

Viège: Zimmermann; Badrutt, Portner; Mazotti, Schmidrig; Burgener, Zurbruggen; K. Scheidegger; Stettler; Ketola, Roy, Prediger; Taccoz, Zurflüh, Métrailler; Schwarz, Ruffiner, Kohler; Witschi, Bühlmann, Gähler.

La Chaux-de-Fonds: Catella; Tschudy, Bernasconi; Pan, Amadio; Heinrich; Aebersold, Nakaoka, Turler; Maillat, Eisenring, Leingruber; Donati, Fontana, Thalman; Micheli, J. Scheidegger.

Notes: Viège sans Heldstab, Schüpbach, Biner, Gastaldp, Moser, Gerber ni Leuthardt (blessés). La Chaux-de-Fonds sans Brügger (blessé). Roy (21e) et Thalman (28e) tirent sur le poteau. Taccoz et Maillat sont désignés meilleur joueur de chaque équipe.

«Ça ou plus rien...»

«On m'a demandé cinq noms, je les ai fournis. Pour le surplus, mes employeurs m'ont bien recommandé de ne pas trop en dire, de m'en tenir au strict minimum...» A l'image de ses jeunes joueurs, Mike Lussier se montrait bon élève. En quittant la Litternahalle, il a ainsi respecté les consignes au pied de la lettre. Tout au plus faisait-il remarquer que «c'était ça ou plus rien...»

Ça? Les cinq prêts consentis en fin de semaine dernière, qui ont donc amputé le HCC de ce que l'on pourrait désigner comme son «cinq de base». Après Chiriac, Tognini et Lozanov, Aebersold et Nakaoka ont en effet eux aussi mis les voiles, eux qui portaient les couleurs d'Ajoie hier à Bâle. «Je concède que le procédé n'est pas très élégant, souffle du bout des lèvres Claude Monbaron. Disons que ces prêts nous laisseront au moins ce que nous aurait rapporté un match de play-off à domicile. D'une certaine manière, nous retombons sur nos pattes.» Et le président du conseil d'administration de s'empresser de préciser que personne n'a été poussé vers

la sortie. «Bien sûr, admet-il néanmoins, certains joueurs avaient pris les devants. Mais ce sont bel et bien Zoug et Ajoie nous ont contactés et non l'inverse.»

Si toutes ces transactions se sont faites d'un commun accord entre les joueurs, les dirigeants et l'entraîneur, elles ne modifient pas fondamentalement les données dans la perspective de la saison prochaine. Après avoir assuré que les affirmations de la presse dominicale quant à une éventuelle demande de relégation volontaire relevaient «de la plus pure spéculation» et qu'elles étaient sans fondement, Claude Monbaron rappelle que les «prêts» demeurent sous contrat avec le HCC jusqu'à fin avril. «Tous ces gars sont détenteurs de leur licence et Lozanov appartient aux Kloten Flyers. D'ailleurs, Nakaoka est lié au HCC jusqu'en 2004 avec, c'est vrai, une clause libératoire au cas où il recevrait une offre en provenance d'un club de LNA.» Dans le meilleur des cas, tout le monde pourrait donc se retrouver aux Mélézes à la rentrée. Dans le meilleur des cas... /JFB

EN BREF

BIATHLON ■ Premiers points pour Chabloz. Jean-Marc Chabloz a inscrit ses premiers points de l'hiver en Coupe du monde. Le Vaudois a récolté deux unités en se classant au 29e rang de la course-poursuite de Ruhpolding. /si

BOXE ■ Grigorian conserve son titre. L'Ouzbek Artur Grigorian (35 ans) a conservé son titre de champion du monde des poids légers version WBO en battant le Polonais Matt Zegan aux points au terme d'un combat en 12 reprises, à Essen. /si

CROSS ■ Aubry et Monnet excellents. En participant au championnats fribourgeois de cross à Belfaux, les jeunes coureurs chauds-de-fonniers Antoine Aubry et Natacha Monnet ont confirmé la bonne impression qu'ils avaient laissée lors du cross national une semaine plus tôt. Antoine Aubry s'est imposé en dictant sa manière dès les premiers hectomètres chez les cadets A. Pour sa part, Natacha Monnet a pris la deuxième place dans la catégorie dames, alors qu'elle n'est que junior. Les deux sociétaires de l'Olympic semblent s'engager dans une période de progression qu'on suivra avec attention lors des prochaines courses. /RJA

GOLF ■ Rentrée de Woods programmée. L'Américain Tiger Woods, no 1 mondial, a

révélé sur son site internet qu'il devrait faire sa rentrée à l'occasion du tournoi de San Diego, programmé du 10 au 16 février sur le parcours de Torrey Pines, en Californie. Opéré d'un genou le 12 décembre dernier, Woods doit reprendre l'entraînement la semaine prochaine en Floride. /si

HOCKEY SUR GLACE ■ Clavicule cassée pour Jenni. L'attaquant international Marcel Jenni s'est fracturé la clavicule, au cours du match remporté 5-2 par son équipe de Färjestads BK face à Leksands IF, en championnat de Suède. Jenni sera absent des patinoires pendant quatre semaines, et manquera ainsi la Skoda Cup, que l'équipe de Suisse disputera à Bâle du 7 au 9 février. /si

Les Stars brillent. NHL. Matches de vendredi soir: Washington Capitals - Toronto Maple Leafs 1-4. Chicago Blackhawks - Vancouver Canucks 2-4. Atlanta Thrashers - Boston Bruins 3-1. Carolina Hurricanes - New Jersey Devils 1-2. Tampa Bay Lightning - Pittsburgh Penguins 2-3. Matches de samedi soir: Minnesota Wild - Anaheim Mighty Ducks (sans Martin Gerber) 0-1. Philadelphia Flyers - Tampa Bay Lightning 3-2. Boston Bruins - Columbus Blue Jackets 7-2. Edmonton Oilers - Nashville Predators 2-3 ap. Ottawa Senators - Washington Capitals

5-2. Canadien Montréal - Toronto Maple Leafs 2-3 ap. New Jersey Devils - Carolina Hurricanes 5-2. St-Louis Blues - Chicago Blackhawks 4-2. Phoenix Coyotes - Buffalo Sabres 0-1. Calgary Flames - Los Angeles Kings 2-1 ap. San Jose Sharks - Dallas Stars 1-3. Florida Panthers - Pittsburgh Penguins 3-0. /si

NATATION ■ Thorpe en forme. L'Australien Ian Thorpe, champion du monde, a largement battu le Hollandais Pieter van den Hoogenband, champion olympique, dans la finale du 200 m libre messieurs de la Coupe du monde en petit bassin de Paris. Vainqueur en 1'41"86, a seulement 76 centièmes de son propre record du monde qu'il détient depuis le 6 février 2000, Thorpe a devancé de 1"30 «VDH». Chantal Strasser a signé le meilleur résultat des Suisses en lice dans la capitale française. La Thurgovienne a pris la cinquième place du 400 m libre, en 4'10"03, lors d'une course remportée par la Roumaine Camelia Potec (4'06"87). /si

TENNIS ■ Pete Sampras y croit toujours. L'Américain Pete Sampras, qui effectuera son retour au tournoi de San Jose début février, cinq mois après son triomphe à l'US Open, a déclaré croire encore pouvoir remporter Roland-Garros, un tournoi qui ne lui a jamais souri. /si

Valeri Chiriaev vous salue bien!

Hockey sur glace ■ Si l'Ukrainien n'a pas été aligné contre Ambri-Piotta samedi, il a grandement contribué hier au succès de Zoug aux dépens des Langnau Tigers avec trois assists. Un départ canon

HIER
ZSC LIONS - GE SERVETTE 4-3
(0-0 1-2 3-1)

Hallenstadion: 8400 spectateurs.
Arbitres: MM. Kunz, Küng et Popovic.

Buts: 26e Benoit (à 4 contre 5) 0-1. 28e Neining (Cramer) 0-2. 40e Hodgson (M. Ouimet) 1-2. 46e M. Ouimet (Hodgson, Seger) 2-2. 48e Zeiter (Micheli, Matte) 3-2. 60e (59'09") Matte (Zeiter, à 4 contre 5, dans le but vide) 4-2. 60e (59'59") Hauer (Neining, Savary) 4-3.

Pénalités: 4 x 2' contre les ZSC Lions, 5 x 2' contre GE Servette.

ZSC Lions: Sulander; Kout, Streit; Salis, Seger; A. Ramholt, T. Ramholt; Raffainer, Horak; Jaks, Plante, Alston; Matte, Zeiter, Micheli; Della Rossa, Hodgson, M. Ouimet; Hendry, Stirnimann, Baldi.

GE Servette: Pavoni; Kessler, Heward; Hauer, Snell; Studer, Brasey; Bozon, Cramer, Wittmann; Ançay, Fedulov, Schaller; Neining, Savary, Benoit; Schocher, Reymond.

LUGANO - DAVOS 5-1
(1-1 3-0 1-0)

Resega: 4226 spectateurs.
Arbitres: MM. Reiber, Simmen et Sommer

Buts: 19e Maneluk (Nummelin, à 4 contre 4) 1-0. 20e Neff (Paterlini, Hüller) 1-1. 26e Conne (Nummelin, Aeschlimann, à 5 contre 4) 2-1. 32e Fuchs (Nummelin, Guyaz, à 5 contre 4) 3-1. 37e Fuchs (Wichser, Conne) 4-1. 42e Fair (Näser) 5-1.

Pénalités: 4 x 2' plus 5' (Convery) plus pénalité de match (Convery) contre Lugano, 5 x 2' plus 5' (Paterlini) plus pénalité de match (Paterlini) contre Davos.

Lugano: Rüeger; Astley, Hänni; Nummelin, Fröhlicher; Guyaz, Keller; Bertaggia; Fuchs, Conne, Wichser; Näser, Aeschlimann, Fair; Maneluk, Convery, Cadieux; Rötheli, Jeannin, Grobety.

Davos: Weibel; Gianola, Forster; J. von Arx, Öt; Hüller, Winkler; Blatter, Kress; Riessen, R. von Arx, F. Sutter; Bohonos, Marha, Miller; Fischer; Rizzi, Paterlini; Neff, Ambühl, Christen.

FR GOTTÉRON - BERNE 2-3
(0-0 2-0 1-0)

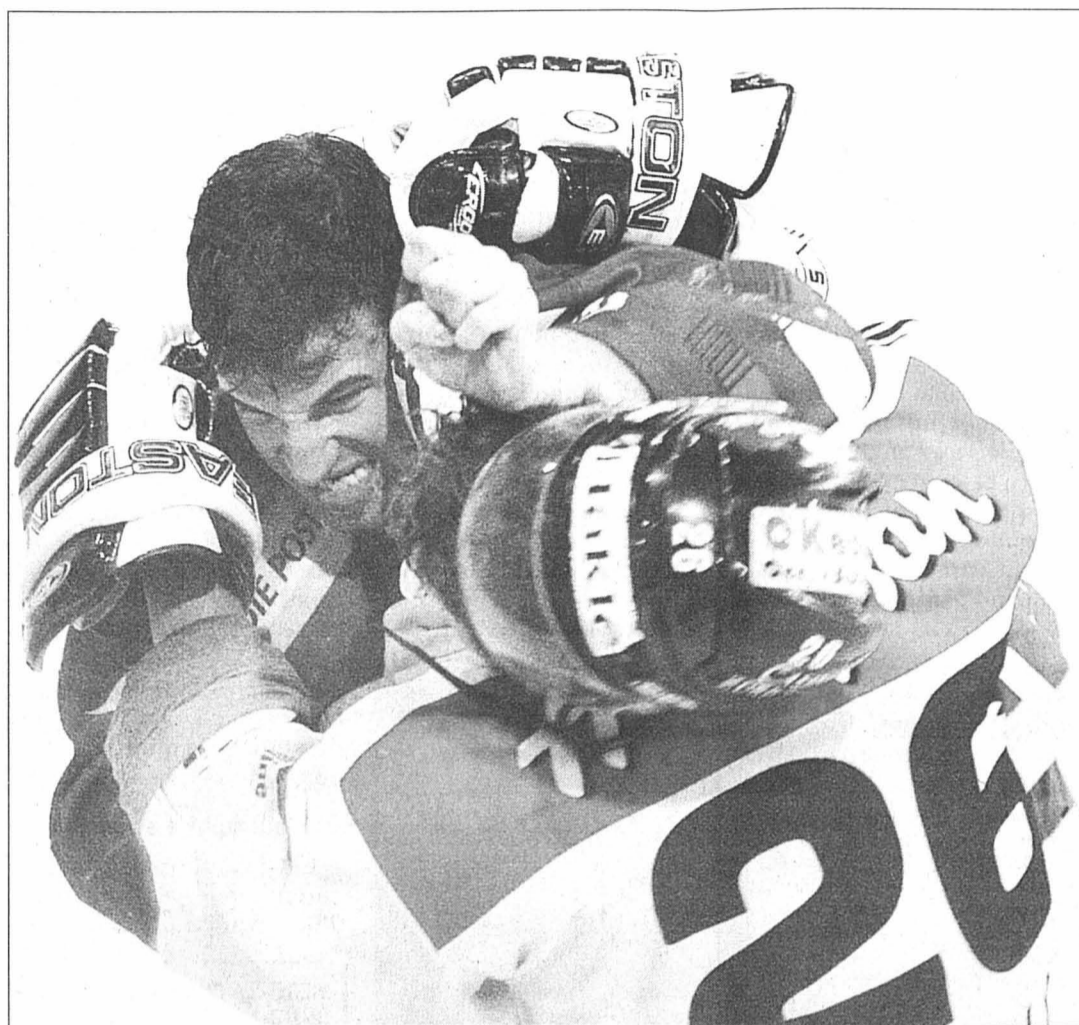
Saint-Léonard: 6950 spectateurs.
Arbitres: MM. Kurmann, Mauron et Rebillard.

Buts: 23e Bordeleau (Sarault) 0-1. 27e Ivankovic (Bizzozero, Wirz) 1-1. 29e Montandon (Howald, Marquis) 2-1. 35e Dubé (Sarault, Rüthemann) 2-2. 55e Schrepfer (Steinegger) 2-3.

Pénalités: 3 x 2' plus 5' (Ivankovic) plus pénalité de match (Ivankovic) contre FR Gottéron, 4 x 2' contre Berne.

FR Gottéron: Kohler; Berger, Marquis; Gerber, Gianini, Descloux, Bizzozero; Birbaum; Vauclair, Montandon, Howald; Brousseau, Ferguson, Roy; Monnet, Rottaris, Mouter; Ivankovic, Wirz, Hiltbrand.

Berne: Bühner; Jobin, S. Leuenberger; D. Meier, R. Ziegler, Furrer, Steinegger; M. Leuenberger; Sarault, Dubé, Rüthemann; Helfenstein, We-



Vilains garnements: Alain Reist (Kloten Flyers) et Thomas Nüssli (Rapperswil) ne partiront très certainement pas en vacances ensemble.

ber, Schrepfer; Juhlin, Bordeleau, L. Leuenberger; P. Müller, L. Müller, Neuenschwander.

RAPPERSWIL - KLOTEN FLYERS 4-1
(1-0 0-1 3-0)

Lido: 4176 spectateurs.
Arbitres: MM. Bertolotti, Linke et Peer.

Buts: 9e Schefer (Morger) 1-0. 39e Guignard (à 5 contre 4) 1-1. 41e Peltonen 2-1. 43e Nüssli (Lüber) 3-1. 44e Baumann (Fazio) 4-1.

Pénalités: 5 x 2' plus 5' (Nüssli) plus pénalité de match (Nüssli) contre Rapperswil, 6 x 2' plus 5' (Reist) plus pénalité de match (Reist) contre Kloten les Flyers.

Rapperswil: Berger; Lüber, Schefer; O. Kamber, Fazio; Martikainen, Capaul; F. Stephan, Geyer; Nüssli, Morger, Heim; McTavish, Peltonen, Baumann; Sirén, Peltola, Reuille; Giger, Bütler, Rufener.

Kloten Flyers: T. Stephan; Guignard, Klöti; Blindenbacher, Kiprusoff; Reist, Thommen; Seydoux, Baumgartner; Lindemann, M. Plüss, P. Bärtschi; Rintanen, Hlinka, Rieder; Kostovic, Camenzind, Peter; D. Bärtschi, Lemm, Wiedner.

LAUSANNE - AMBRI-PIOTTA 3-1
(0-0 3-1 0-0)

Malley: 5626 spectateurs.

Arbitres: MM. Prugger, Eichmann et Stricker.

Buts: 23e Camichel (Kobach) 0-1. 24e Poudrier (Slehofer, Shamolin) 1-1. 26e Friedli (Ngoy) 2-1. 34e Weibel (Bobillier, Wicky, à 5 contre Sedlak) 3-1.

Pénalités: 3 x 2' contre Lausanne, 5 x 2' contre Ambri-Piotta.

Lausanne: Schürch; Steck, Holzer; Bobillier, Ngoy; Poudrier, Benturqui; Keller; Wicky, Weibel, Friedli; Zenhäusern, Baschkirow, Meier; Brown, Slehofer, Shamolin; Borland, Andenmatten, Orlandi; Bieri.

Ambri-Piotta: Jaks; Bayer, Kobach; N. Celio, Stepanek; Rauch, Gazzaroli; Gobbi; Fust, Petrovicky, Sedlak; Lachmatov, Burkhalter, Camichel; M. Celio, Liniger, Imperatori; Shastin, Tschuor, Breitbach.

ZOUG - LANGNAU TIGERS 4-3
(1-0 0-1 3-2)

Herti: 3873 spectateurs.
Arbitres: MM. Rochette, Wehrli et Wirth.

Buts: 15e Voisard (Chiriaev, O. Kamber, à 5 contre 4) 1-0. 31e S. Schneider (Steiner, Elik) 1-1. 44e (43'34") Tancill (Chiriaev, O. Kamber, à 5 contre 4) 2-1. 44e (43'50") D. Camichel (Di Pietro, Duca) 3-1. 52e Bonin (Stoller) 3-2. 55e Aegerter (Craig, Bonin, à 4 contre 4) 3-3. 56e Tancill (Rothen, Chiriaev) 4-3.

Langnau Tigers: Bayer; Aegerter, S. Hirschi; Balmer, B. Gerber; Künzi, Dällenbach; Wüst, Stoller; S. Schneider, Elik, Grogg; Schümperli, Bonin, Craig; Steiner, Heldner, Brechbühl; Plüss, Pont, Guggisberg.

Pénalités: 6 x 2' contre Zoug, 8 x 2' plus 10' (Brechbühl) contre les Langnau Tigers.

Zoug: Schöpf; Müller, Voisard; Chiriaev, Patrick Fischer II; Niederöst, Simard; Bundi; Savage, Opplinger, Duca; Tancill, Di Pietro, Demuth; Rothen, O. Kamber, D. Camichel; Schönenberger, Tognini, Niggli.

Langnau Tigers: Streit; Aegerter, S. Hirschi; B. Gerber, Balmer; T. Künzi, Dällenbach; Stoller, Wüst; S. Schneider, Elik, Grogg; Schümperli, Bonin, Craig; Steiner, Heldner, Brechbühl; Plüss, Pont, Guggisberg.

SAMEDI

LANGNAU TIGERS - ZSC LIONS 3-3
(2-2 0-0 1-1)

Ifis: 4520 spectateurs.
Arbitres: MM. Stalder, Barbey et Schmid.

Buts: 9e Stirnimann (Hendry, Raffainer) 0-1. 10e Zeiter (Matte, Micheli) 0-2. 17e Steiner (Pont, à 5 contre 4) 1-2. 18e Elik (S. Schneider) 2-2. 59e Zeiter (Jaks, Micheli) 2-3. 60e Bonin (Elik, Craig) 3-3.

Pénalités: 4 x 2' contre les Langnau Tigers, 6 x 2' contre les ZSC Lions.

Langnau Tigers: Bayer; Aegerter, S. Hirschi; Balmer, B. Gerber; Künzi, Dällenbach; Wüst, Stoller; S. Schneider, Elik, Grogg; Schümperli, Bonin,

Craig; Steiner, Heldner, Brechbühl; Plüss, Pont, Guggisberg.

ZSC Lions: Sulander; Kout, M. Streit; Salis, Seger; A. Ramholt, T. Ramholt; Horak; Jaks, Plante, Alston; Matte, Zeiter, Micheli; Della Rossa, Hodgson, M. Ouimet; Hendry, Stirnimann, Raffainer.

DAVOS - LAUSANNE 2-1
(0-1 2-0 0-0)

Patinoire de Davos: 3711 spectateurs.

Arbitres: MM. Reiber, Linke et Peer.

Buts: 19e Meier (Zenhäusern, Bashkirov) 0-1. 24e Riessen (R. von Arx, Neff) 1-1. 33e Neff (Fischer, Marha) 2-1.

Pénalités: 4 x 2' contre Davos, 6 x 2' contre Lausanne.

Davos: L. Weibel; Gianola, Kress; B. Forster, Ott; Winkler, Hüller; Blatter, J. von Arx; Riessen, R. von Arx, Christen; Bohonos, Rizzi, Miller; Fischer, Marha, Neff; Ambühl, Sutter, Paterlini.

Lausanne: Schürch; Bobillier, Ngoy; Holzer, Steck; Poudrier, Benturqui; Keller; Zenhäusern, Bashkirov, Meier; Wicky, S. Weibel, Friedli; Brown, Slehofer, Shamolin; Borland, Andenmatten, Orlandi; Bieri.

GE SERVETTE - LUGANO 4-3
(2-1 1-1 1-1)

Vernets: 5522 spectateurs.
Arbitres: MM. Kurmann, Mauron et Rebillard.

Buts: 6e Aeschlimann (Fair) 0-1. 10e Benoit (Neining, Kessler) 1-1. 14e Bozon (Kessler, à 5 contre 4) 2-1. 22e Cramer (Studer, Bozon) 3-1. 35e Conne (Keller, Nummelin) 3-2. 45e Ançay (Fedulov) 4-2. 48e Conne (Nummelin, à 5 contre 4) 4-3.

Pénalités: 3 x 2' contre chaque équipe.

GE Servette: Pavoni; Hauer, Snell; Studer, Kessler; Brasey; Neining, Savary, Benoit; Bozon, Cramer, Meier; Wittmann, Reymond, Schocher; Ançay, Fedulov, Schaller.

Lugano: Lauber; Astley, Hänni; Guyaz, Keller; Nummelin, Bertaggia; Fuchs, Conne, Wichser; Fröhlicher, Millen, Rötheli; Näser, Aeschlimann, Fair; Cadieux, Jeannin, Maneluk.

BERNE - RAPPERSWIL 2-1
(1-1 1-0 0-0)

BernArena: 10.592 spectateurs.
Arbitres: MM. Schmutz, Wehrli et Wirth.

Buts: 7e Dubé (S. Leuenberger, à 5 contre 4) 1-0. 13e Peltonen (McTavish) 1-1. 32e Dubé (à 5 contre 4) 2-1.

Pénalités: 4 x 2' contre chaque équipe.

Berne: Bühner; Jobin, S. Leuenberger; Furrer, Steinegger; D. Meier, R. Ziegler; M. Leuenberger; Sarault, Dubé, Rüthemann; L. Leuenberger, Bordeleau, Juhlin; Helfenstein, Weber, Schrepfer; Neuenschwander, P. Müller, L. Müller.

Rapperswil: Berger; O. Kamber, Fazio; Martikainen, Capaul; Stephan, Geyer; Lüber, Schefer; McTavish, Peltonen, Baumann; Sirén, Peltola, Reuille; Giger, Bütler, Rufener; Morger, Nüssli, Heim.

KLOTEN FLYERS - FR GOTTÉRON 6-1
(2-0 2-1 2-0)

Schlüfweg: 5075 spectateurs.
Arbitres: MM. Rochette, Küng et Popovic.

Buts: 2e Rieder (Hlinka, à 5 contre 4) 1-0. 12e Lindemann (P. Bärtschi, Plüss) 2-0. 21e P. Bärtschi (Plüss, Rieder) 3-0. 31e Howald (Marquis, Montandon, à 5 contre 4) 3-1. 35e Rieder (Rintanen, Guignard) 4-1. 59e Hlinka (Plüss) 5-1. 60e Lemm (P. Bärtschi) 6-1.

Pénalités: 3 x 2' contre les Kloten Flyers, 3 x 2' plus 10' (Mona) contre FR Gottéron.

Kloten Flyers: Stephan; Guignard, Klöti; Blindenbacher, Kiprusoff; Reist, Thommen; Seydoux, Baumgartner; Lindemann, Plüss, P. Bärtschi; Rieder, Hlinka, Rintanen; Kostovic, Camenzind, Peter; D. Bärtschi, Lemm, Widmer.

FR Gottéron: Mona; Gaul, Marquis; Gerber, Gianini; Descloux, Berger; Birbaum, Bizzozero; Vauclair, Howald, Montandon; Ivankovic, Brousseau, Ferguson; Monnet, Mouter, Rottaris; Hiltbrand, Maurer, Wirz.

AMBRI-PIOTTA - ZOUG 1-1
(0-0 0-0 1-1)

Valascia: 4171 spectateurs.
Arbitres: MM. Bertolotti, Simmen et Sommer.

Buts: 47e Fust (Petrovicky, Sedlak) 1-0. 54e Di Pietro (Simard, Tancill) 1-1.

Pénalités: 2 x 2' contre Ambri-Piotta, 5 x 2' plus 5' (Bundi) plus 10' (Müller) plus pénalité de match (Bundi) contre Zoug.

Ambri-Piotta: Jaks; Gazzaroli, Rauch; Bayer, Kobach; N. Celio, Stepanek; M. Celio, Liniger, Imperatori; Gobbi; Fust, Petrovicky, Sedlak; Lachmatov, Burkhalter, C. Camichel; Shastin, Tschuor, Breitbach.

Zoug: Schöpf; Müller, Voisard; Bundi, Fischer; Niederöst, Simard; Anthamatten; Savage; Opplinger, Duca; Tancill, Di Pietro, Black; Rothen, Kamber, Demuth; Schönenberger, D. Camichel, Niggli; Tognini.

Notes: Zoug sans Chiriaev (étranger en surmombre).

Classement

1. ZSC Lions*	36	21	6	9	128-88	48
2. Davos*	38	21	5	12	128-87	47
3. Lugano*	36	21	3	12	130-101	45
4. GE Servette*	37	17	9	11	97-87	43
5. Berne	37	18	6	13	114-92	42
6. Kloten Flyers	35	20	0	15	114-101	40
7. Rapperswil	37	15	6	16	109-113	36
8. Ambri-Piotta	36	12	8	16	83-98	32
9. Langnau T.	37	11	7	19	99-120	29
10. Zoug	37	12	4	21	90-118	28
11. FR Gottéron	37	11	5	21	92-140	27
12. Lausanne	37	10	3	24	81-120	23

* Qualifiés pour les play-off.

Prochaine journée

Mardi 21 janvier. 19 h 30: FR Gottéron - Davos. GE Servette - Ambri-Piotta. Langnau Tigers - Lausanne. Lugano - Rapperswil. ZSC Lions - Berne. Zoug - Kloten Flyers.

PMUR	Cheval	Mètres	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION		LES RAPPORTS	
							2 - Une forme étourdisante.	Notre jeu 2*	Samedi à Vincennes, Prix de Granville.	Hier à Vincennes, Prix de Cornulier.
Demain à Vincennes Prix de Mirande (trot attelé, Réunion I, course 1, 2100 m, 13 h 45) 	1 Barone-Rosso-Rex	2100	D. Locqueneux	G. Pistone	36/1	Inédit	11 - Des débuts fracassants?	11*	Tiercé: 12 - 5 - 16.	Tiercé: 3 - 16 - 13.
	2 Korina-Du-Dachet	2100	P. Lecellier	P. Lecellier	5/1	1a1a2a	8 - Recherche sa course.	8*	Quarté+: 12 - 5 - 16 - 3.	Quarté+: 3 - 16 - 13 - 17.
	3 Kart-De-Baudrairie	2100	F. Leblanc	F. Leblanc	19/1	7a2a4a	7 - Plus très loin de la vérité.	7	Quinté+: 12 - 5 - 16 - 3 - 7.	Quinté+: 3 - 16 - 13 - 17 - 1.
	4 Kiva-Nivernaise	2100	M. Govignon	R. Louiset	44/1	0a9a1a	12 - Malgré sa position initiale.	12	Rapports pour 1 franc	Rapports pour 1 franc
	5 Kallaro	2100	J.-M. Bazire	L.-C. Abrivard	8/1	7m2m5m	3 - Un engagement sur mesure.	13	Tiercé dans l'ordre: 746,40 fr.	Tiercé dans l'ordre: 949,60 fr.
	6 Kedelis	2100	G.-R. De Wulf	G.-R. De Wulf	85/1	9m8m6m	5 - Bazire a choisi de le courir.	14	Dans un ordre différent: 92,40 fr.	Dans un ordre différent: 59,20 fr.
	7 Kallighan	2100	A. Laurent	A. Laurent	9/1	5a1a3a	15 - L'étoffe d'un vainqueur.	15	Quarté+ dans l'ordre: 11.401.-	Quarté+ dans l'ordre: 2068,20 fr.
	8 Kelite-Jet	2100	J.-E. Dubois	J.-E. Dubois	11/1	0a2a1a	LES REMPLAÇANTS:	15	Dans un ordre différent: 772.-	Dans un ordre différent: 48.-
	9 Kasting-Du-Bourg	2100	D. Cordeau	P. Angélique	90/1	9a0a8a	1 - Un Italien à surveiller.	16	Trio/Bonus (sans ordre): 16,30 fr.	Trio/Bonus (sans ordre): 12.-
	10 Kevino-Du-Saptel	2100	M. Lenoir	J. Bruneau	15/1	2aDa4a	10 - Il n'est pas hors de cause.	17	Rapports pour 2 francs	Rapports pour 2 francs
	11 Balaton-Sol	2100	B. Lo Verde	B. Lo Verde	8/1	Inédit		18	Quinté+ dans l'ordre: 165.379.-	Quinté+ dans l'ordre: 144.216.-
	12 Kimberley-Keen	2100	P. Levesque	P. Levesque	18/1	5a9a1a		19	Dans un ordre différent: 1406,80 fr.	Dans un ordre différent: 1201,80 fr.
	13 Otilia-Hornline	2100	J. Gaillard	J. Gaillard	59/1	Dm5m5m		20	Bonus 4: 1804.-	Bonus 4: 19,20 fr.
	14 Tipi	2100	R. Hulskath	H. Losse	22/1	Inédit		21	Bonus 3: 96.-	Bonus 3: 6,40 fr.
	15 Kildare-Wood	2100	B. Piton	H.-G. Stihl	18/1	4a4aDa		22	Rapports pour 5 francs	Rapports pour 5 francs
	16 Krysos-Speed	2100	P.-A. Geslin	P.-A. Geslin	24/1	6aDaDa		23	2sur4: 785.-	2sur4: 10,50 fr.

ENBREF

BADMINTON ■ La Suisse perd deux fois. La Suisse a perdu ses deux derniers matches de classement à l'occasion des championnats d'Europe B à Lisbonne. Après une défaite 2-3 contre l'Islande, elle s'est encore inclinée 1-3 contre la Biélorussie et termine ainsi au huitième rang sur 19 équipes. La Suisse a ainsi manqué son objectif, qui était la promotion dans le groupe A afin de participer aux championnats d'Europe A qui se dérouleront à Genève en avril 2004. /si

HANDBALL ■ La Suisse finit en tête. La Suisse abordera en pole position les éliminatoires de l'Euro-2004 à la suite de son succès 34-30 (19-8) face à la Macédoine, à Zoug, lors de la dernière journée du tour de pré-qualification. L'équipe de l'entraîneur Arno Ehret a en effet terminé à la première place de son groupe 5. Les futurs adversaires de la Suisse dans la course à la qualification pour la phase finale de l'Euro-2004, qui aura lieu en Slovénie, ne seront connus qu'au terme des Mondiaux qui se dérouleront en février. Mais les Helvètes sont, grâce à cette première place, assurés d'éviter une grosse pointure qui prendra part au prochain Mondial au Portugal, où les Suisses seront absents. /si

TENNIS ■ Hingis pourrait rejouer. Une blessure récurrente à la cheville gauche ne devrait pas empêcher la Suisse Martina Hingis de rejouer au plus haut niveau, a estimé le chirurgien qui a opéré l'ancienne No un mondiale. Le chirurgien suisse Heinz Bühlmann affirme que Hingis est parfaitement rétablie de l'opération qu'elle a subie en mai 2002 et qu'elle pourra rejouer au tennis à condition qu'elle s'en donne les moyens. «Martina peut jouer à nouveau, a déclaré Bühlmann. D'un point de vue médical, un retour à la compétition ne pose pas de problème, mais Martina aurait à serrer les dents. Elle devrait être prête à souffrir. Je connais très bien Martina. Je sais par expérience qu'elle peut revenir. Mais je ne sais pas si elle le désire.» /si

JEUX

SPORT-TOTO
211-112-111-112-1

TOTO-X
25-27-30-34-36-38

LOTÉRIE À NUMÉROS
5-14-17-24-36-45
Numéro complémentaire: 28

JOKER
580.256

EXTRAJOKER
050.823

GAINS

LOTÉRIE À NUMÉROS
3 x 5 + cpl Fr. 153.725,20
134 x 5 7676,50
7502 x 4 50.-
136.362 x 3 6.-
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 3.700.000.-

JOKER
12 x 5 Fr. 10.000.-
53 x 4 1000.-
498 x 3 100.-
4469 x 2 10.-
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 460.000.-

EXTRAJOKER
1 x 6 Fr. 688.412,80
2 x 5 10.000.-
36 x 4 1000.-
313 x 3 100.-
2957 x 2 10.-
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 150.000.-

La défaite de trop?

Hockey sur glace ■ Neuchâtel YS a bien entamé son espérance de vie en première ligue à cause d'un cruel manque de combativité et d'une inefficacité chronique

Lausanne
Emile Perrin

Neuchâtel YS n'avait pas le droit à l'erreur samedi à Malley contre son adversaire le plus direct, Prilly. Hélas, les hommes de Courvoisier ont dû courber l'échine face à une formation vaudoise qui en voulait assurément beaucoup plus.

Tout commençait de la pire des façons, Bovey ouvrait le score en infériorité numérique dès la quatrième minute. Mais les «orange et noir» réagissaient fort bien, se créaient de nombreuses opportunités et parvenaient à rétablir la parité peu avant la première sirène. Toutefois, c'est certainement dans cette première reprise que les Neuchâtelois ont laissé passer leur chance. «Nous nous sommes procuré passablement d'occasions,

mais nous n'avons pas su les mettre au fond» constatait amèrement Jean-Michel Courvoisier au terme de la partie.

Le nœud du problème

Cette fameuse confiance qui est l'alliée la plus précieuse des joueurs fait cruellement défaut aux gens du Littoral. Pour preuve les nombreuses minutes passées en supériorité numérique – dont 50 secondes à cinq contre trois –, où Marco Dick et les autres auraient dû faire évoluer la marque.

Dès la reprise, le visiteur repartait de plus belle, hélas sans plus de réussite qu'auparavant. Et comme souvent dans pareille situation, c'est l'adversaire qui a profité d'un des nombreux errements défensifs neuchâtelois pour prendre les choses en main. Deux erreurs, deux buts: la sanction fut immédiate. Un

troisième pour définitivement terrasser l'opposant et voilà Prilly largement détaché sans qu'il n'y ait matière à scandale. Une fois de plus cette saison, le

deuxième tiers temps aura donc été fatal à Neuchâtel YS. Après ces 10 minutes pénibles, les Neuchâtelois semblaient avoir abdiqué et c'est bien là le nœud

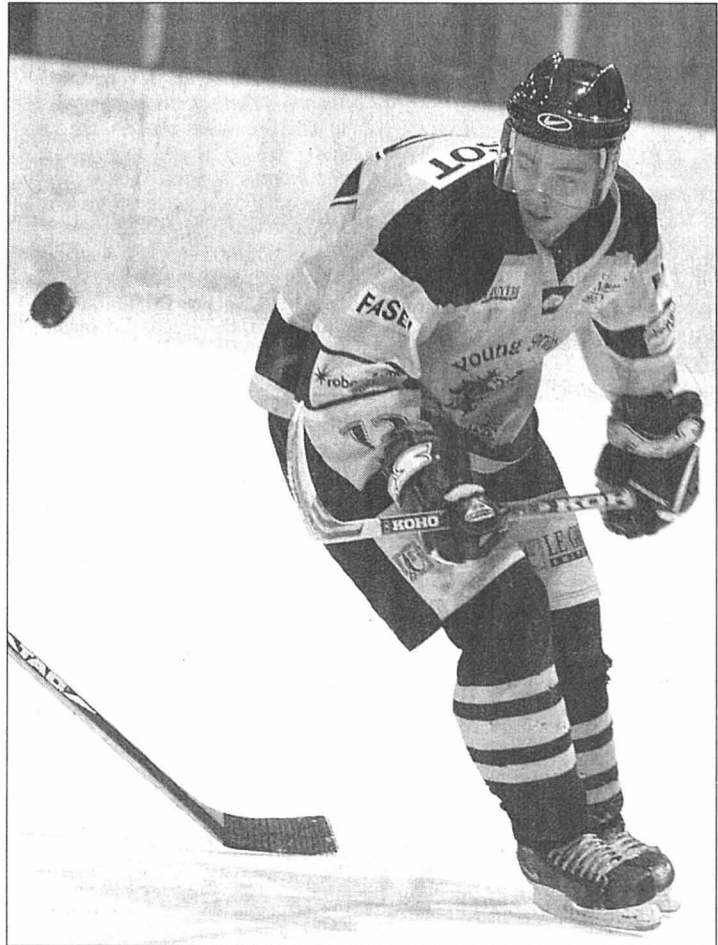
du problème. «Je suis sceptique quant à l'état d'esprit de certains, qui jouent au hockey pour le plaisir mais qui n'ont pas cette rage nécessaire à tout hockeyeur» avouait le coach à l'heure de l'analyse.

Pas volé

Le dernier tiers ne changeait rien à l'histoire. Il aura simplement servi à aviver encore plus les regrets lorsqu'on a vu les Neuchâtelois se réveiller dans les quatre ultimes minutes. Il était bien évidemment trop tard pour inverser la tendance. Toujours est-il que Prilly n'a pas volé sa victoire.

«Les Vaudois en voulaient plus que nous. Ils ont mérité leur succès, confirmait Jean-Michel Courvoisier. Jusqu'à la mi-match, nous étions dans le coup, puis cela s'est dégradé. Il ne nous ont pas été supérieurs, mais ils ont été beaucoup plus agressifs, dans le bon sens du terme, que nous. Mes joueurs n'osaient pas y aller franchement. Ils ont joué avec le bout de la crosse, alors que si on a les deux mains dessus, on est plus fort. L'adversaire a senti que les gars baissaient les bras et il est revenu à la charge de plus belle. Dans ces situations, ça fait encore plus mal.»

La semaine qui arrive ne sera pas de trop pour remobiliser une formation neuchâteloise qui en a bien besoin pour faire vivre le désormais mince espoir de maintien en première ligue. /EPE



Les affaires ne s'arrangent pas pour Jairo Barroso et Neuchâtel YS. PHOTO ARCH-MARCHON

PRILLY - NEUCHÂTEL YS 5-2 (1-1 3-0 1-1)

Malley: 120 spectateurs.

Arbitres: MM. Tschäppât, Besson et Niquille.

Buts: 4e Bovey (à 4 contre 5) 1-0. 20e (19'40") Schranz (Castioni, à 4 contre 5) 1-1. 30e Tschäppât (Rimet, à 5 contre 4) 2-1. 34e Burdin (Bovey, à 4 contre 5) 3-1. 37e M. Stastny (à 4 contre 4) 4-1. 57e Bourquin (Riquen) 4-2. 60e (59'55") Greub (Breguet, dans le but vide) 5-2.

Pénalités: 10 x 2' contre Prilly, 7 x 2' contre Neuchâtel YS.

Prilly: Wyss; Dolci; Bovey; Carrard; Mulhauser; M. Stastny; T. Stastny; Bühler; Greub; Tschäppât; Rimet; Millet; Burdin; Duvanel; Breguet.

Neuchâtel YS: Miserez; S. Lambert; Bourquin; Riquen; Balmelli; Morillo; Peçon; Schaldenbrand; Barroso; Dick; Erard; Van Vlaenderen; Castioni; Schranz; Schneider; M. Lambert; Valentini.

Notes: Neuchâtel YS sans Jacot (absent). Temps mort demandé par Neuchâtel YS (57'18").

LEPOINT

PREMIÈRE LIGUE, GROUPE 3

Tour de relégation
Monthey - Moutier 3-2
Prilly - Neuchâtel YS 5-2

Classement

1. Monthey	1	1	0	0	3-2	13	(11)
2. Moutier	1	0	0	1	2-3	6	(6)
3. Prilly	1	1	0	0	5-2	5	(3)
4. Neuchâtel YS	1	0	0	1	2-5	1	(1)

Entre parenthèses, points au terme du tour qualificatif.

Prochaine journée
Vendredi 24 janvier. 20 h: Monthey - Prilly. Samedi 25 janvier. 20 h 15: Moutier - Neuchâtel YS.

Masterround

Guin - Villars	10-5
Martigny - Saas Grund	3-2
Fr.-Montagnes - Star LS	5-4
F. Morges - Tramelan	3-6

Classement

1. Martigny	1	1	0	0	3-2	20	(18)
2. Guin	1	1	0	0	10-5	18	(16)
3. Fr.-Montagnes	1	1	0	0	5-4	17	(15)
4. F. Morges	1	0	0	1	3-6	16	(16)
5. Tramelan	1	1	0	0	6-3	14	(12)
6. Star LS	1	0	0	1	4-5	14	(14)
7. Villars	1	0	0	1	5-10	12	(12)
8. Saas Grund	1	0	0	1	2-3	11	(11)

Entre parenthèses, points au terme du tour qualificatif.

Prochaine journée
Mardi 21 janvier. 20 h: Martigny - Guin. Tramelan - Franches-Montagnes. 20 h 15: Villars - Forward Morges. Mercredi 22 janvier. 20 h 15: Saas Grund - Star Lausanne.

AUTRES GROUPES

Groupe 1: Seewen-Herti - Bellinzona. Winterthour - Dubendorf 3-1. Bulach-Lenzerheide 0-4. Frauenfeld-Wetzikon 4-0. Schaffhouse - Uzwil 2-4. Wil-Herisau 5-4 ap.
Classement: 1. Winterthour 20-32. 2. Coire 20-31. 3. Bellinzona 20-29. 4. Dubendorf 20-26. 5. Uzwil 20-24. 6. Frauenfeld 20-23. 7. Wil 21-22. 8. Herisau 20-20. 9. Lenzerheide 20-18. 10. Seewen-Herti 21-14. 11. Bulach 21-13. 12. Wetzikon 20-10. 13. Schaffhouse 21-9.

Groupe 2. Masterround (1-6): Napf-Rot-Blau Berne 6-1. Lyss - Berthoud 5-3. Untereisen-Interlaken - Wiki-Münsingen 4-1.
Classement (5 m): 1. Lyss 23. 2. Untereisen-Interlaken 23. 3. Napf 22. 4. Wiki-Münsingen 19. 5. Eot-Blau Berne 16. 6. Berthoud 15.

Masterround (7-12): Thoune - Brandis 4-4. Aarau - Zunzgen-Sissach 2-1. Zuchwil - Adelboden 4-4.
Classement (5 m): 1. Aarau 18. 2. Zuchwil 16. 3. Zunzgen-Sissach 15. 4. Adelboden 14. 5. Thoune 10. 6. Brandis 6. /si

DEUXIÈME LIGUE

Première romande

En dépit de leur bonne volonté et d'un immense cœur à l'ouvrage, les Loclois n'ont fait illusion que durant une bonne dizaine de minutes. Enfin conscients de l'enjeu qui les concernait directement, les recevants ont pris rapidement les opérations à leur compte et montré de quel bois ils allaient se chauffer. Et ce ne fut pas le but injustement annulé à la 15e qui les fit douter un seul instant. Sûrs de leur affaire, les Universitaires purent ainsi soigner le «goal-average» et surtout permettre à leur gardienne remplaçante, Julie Hirsch, de réussir une entrée – c'est une première en Suisse romande à ce niveau – marquée d'un blanchissage.

UNIVERSITÉ - LE LOCLE 9-1 (5-1 3-0 1-0)

Littoral: 150 spectateurs.
Arbitres: MM. Fluri et Meserli.
Buts: 8e Moser (Hafner) 1-0. 12e Moser (Hafner) 2-0. 12e Brossard (Broillet) 3-0. 13e Droux (B. Mathey) 3-1. 18e Broillet (Brossard) 4-1. 20e S. Vaucher (Hafner) 5-1. 30e Broye 6-1. 33e Gigon 7-1. 40e Moser (S. Vaucher) 8-1. 53e Moser 9-1.
Pénalités: 10 x 2' plus 10' (E. Robert) contre Université, 10 x 2' plus 5' (C. Leuba) plus pénalité de match (C. Leuba) contre Le Locle.
Université: Chasles (41e J. Hirsch); Gigon, Kaufmann; G. Matthey, V. Vaucher; Broye, Moser, Fischer; Hafner, Vessaz, S. Vaucher; E. Robert; Brossard, Broillet.
Le Locle: M. Mathey (21e Bruhlart); J. Leuba, Mermillon; Sterchi, N. Robert; Winkel, Kolly; B. Mathey, Droux, Girard; Lucarella, Boiteux, Lara; Jelmi, Zwahlen, C. Leuba; Pilorget, Hadorn, Aubry. /DEB

Un bon remplaçant

Démarrant sur les chapeaux de roues avec un but après moins de deux minutes, les Fleurisans auront finalement laissé leurs supporters sur leur faim. En effet, la jouerie vallonnaise s'émoussa peu à peu. Mis à part le poteau de Stengel à la huitième, il a fallu attendre la fin de la première période pour voir Fleurier concrétiser sa supériorité. La seconde période fut plaisante, même si aucun but ne fut marqué. Rapidement mis à l'abri d'un retour de manivelle dans la troisième période, les gens de Belle-Roche se contentèrent de gérer leur acquis. Relevons l'excellente prestation du jeune Mikael Lüthi, le portier remplaçant des Fleurisans, aligné pour la circonstance.

FLEURIER - ALTERSWIL 5-1 (3-0 0-0 2-1)

Belle-Roche: 170 spectateurs.
Arbitres: MM. Bidermann et Boschi.
Buts: 2e Dubois (Hernandez, Jeannin) 1-0. 17e Bonardo (Stengel) 2-0. 20e Renaud (Racheter, Stengel) 3-0. 43e Patthey (Bonardo) 4-0. 55e Dietrich (Wichy, à 3 contre 6) 4-1; 57e Dubois (dans le but vide) 5-1.
Pénalités: 10 x 2' contre Fleurier, 5 x 2 contre Alterswil.
Fleurier: Lüthi; Leuba, Racheter; Bobillier, Braillard; Schwab, Perregaux; Jeanneret; Dubois, Renaud, Stengel; Hernandez, Jeannin, Bonardo; L. Waeber, Perrin, Graf; Patthey.
Alterswil: Buchs; Spicher, Zosso; Müller, Jungo; Dietrich, Steulet; Auderset, Schmitz, Aeby; Bächler, Wichy, A. Waeber; Götschmann, P. Rappo, A. Rappo. /JYP

Une sacrée casquette

Les Imériens ne garderont pas un souvenir impérissable de leur passage en Gruyère. Et pourtant, les affaires avaient été idéalement emmanchées. La suite du match ne fut pas de la même veine. L'impression initiale n'était en réalité que de la poudre jetée aux yeux. Exploitant des situations spéciales pour renverser la vapeur en 38 secondes, Bulle a pris ses distances peu après en inscrivant deux nouveaux buts en 25 secondes ! Incapable de réagir efficacement, Saint-Imier a alors été contraint de boire le calice jusqu'à la lie.

BULLE - SAINT-IMIER 13-3 (5-1 4-1 4-1)

Espace Gruyère : 200 spectateurs.
Arbitres: MM. Rochat et Strebel.
Buts: 1re Marti (Stengel) 0-1. 7e Mettraux (Rigolet, à 4 contre 4) 1-1. 7e Vallélian (Yerly, à 5 contre 4) 2-1. 10e Eggertswyler (Rigolet) 3-1. 10e Yerly 4-1. 16e Rohrbasser (à 5 contre 4) 5-1. 24e Volery (Yerly, à 5 contre 4) 6-1. 25e Yerly 7-1. 33e Corminboeuf (Agnoli) 8-1. 34e Wyss (A. Niklès) 8-2. 40e Vallélian (Yerly, Aucoin) 9-2. 45e Yerly (Vallélian) 10-2. 46e Barroso (Corminboeuf) 11-2. 48e Aucoin (Yerly) 12-2. 49e Barroso 13-2. 57e Dubail (Chervet) 13-3.
Pénalités: 8 x 2' plus 10' (Volery) contre Bulle, 10 x 2' plus 10' (Marti) contre Saint-Imier.
Bulle: Codourey (48e Oberson); Mettraux, Rigolet; Leibzig; Volery; Bapst, Agnoli; Eggertswyler, Tinguely, Rohrbasser; Yerly, Vallélian, Aucoin; Bouquet, Corminboeuf, Barroso.
Saint-Imier: Rysler (16e Nappiot); Winkler, Gilomen; Schafroth, Kunz; Marti, Stengel, Hinni; Dubail, Vuilleumier, P. Niklès; Chervet, A. Niklès, Wyss; Reinhard. /JAN

Une formalité

Après 20 minutes, les Delémontains tenaient tête à leur contradictoire et rentraient aux vestiaires sur un score nul, Léchenne ayant répondu au but de Guyot. Puis, dès la mi-match, Star Montagnes haussait quelque peu la cadence et prenait logiquement l'avantage. Les Vadais ne parvenaient malheureusement pas à tenir le rythme. Meilleurs techniquement et plus rapides dans le jeu, les Neuchâtelois pouvaient ainsi fêter aisément un nouveau succès.

DELÉMONT - STAR MONTAGNES 2-8 (1-1 0-4 1-3)

Patinoire de Delémont: 65 spectateurs.
Arbitres: MM. Erard et Schneider.
Buts: 11e Guyot (Braillard) 0-1. 12e Léchenne (Koulmey) 1-1. 27e Schneider (Meier) 1-2. 31e Slavkovsky (Braillard) 1-3. 36e Slavkovsky (Meier) 1-4. 39e Boillat (Gosselin) 1-5. 41e Murisier (Boillat, Braillard) 1-6. 49e Schneider (Meier, à 5 contre 4) 1-7. 54e Widmer (Chappatte, à 5 contre 4) 2-7. 55e Waelti 2-8.
Pénalités: 6 x 2' contre Delémont, 7 x 2' plus 5' (Giacomini) plus pénalité de match (Giacomini) contre Star Montagnes.
Delémont: Di Sigismondo; Seuret, Lusa; Veilleux, Widmer; Borruat; Chappatte, Léchenne, Koulmey; Surdez, Roth, Werneille; Guillemette, Meusy, Michel.
Star Montagnes: Matthey; Giacomini, Murisier; Christen, Waelti; Braillard, Gosselin, Slavkovski; Meier, Schneider, Guyot; Huguenin, Boillat. /STR

FRANCHES-MONTAGNES II - NORD VAUDOIS 2-3

Classement

1. S. Montagnes	16	15	1	0	95-25	31
2. Nord Vaudois	16	12	0	4	75-43	24
3. Fleurier	16	11	2	3	73-42	24
4. Fr.-Mont. II	16	9	3	4	56-47	21
5. Delémont	16	8	0	8	49-59	16
6. Bulle	15	6	0	9	58-64	12
7. Saint-Imier	16	5	1	10	62-73	11
8. Université	15	4	1	10	46-74	9
9. Alterswil	16	3	1	12	35-65	7
10. Le Locle	16	1	1	14	34-91	3

Prochaine journée
Vendredi 24 janvier. 20 h 15: Université - Bulle. 20 h 45: Alterswil - Saint-Imier. Samedi 25 janvier. 20 h 15: Star Montagnes - Nord Vaudois. Fleurier - Franches-Montagnes II. Le Locle - Delémont.

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Alcoolisme. Service médico-social, Parc 117, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 919 62 11. Alcooliques anonymes, C.P. 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, 0848 848 846. Groupe familial Al-Anon, aide aux familles d'alcooliques, 0848 848 833, tarif interurbain, (24h/24h).

Allô cancer. Pour les personnes atteintes du cancer et leurs proches, gratuit et anonyme, lu-ve 16-19h, 155 42 48.

Amicale des malentendants et des devenus sourds. Rencontres mensuelles et séances de lecture labiale (complément essentiel à votre prothèse auditive), Lysiane Wicky, C.P. 1557, 2301 La Chaux-de-Fonds, fax 968 21 36.

Aspedah. Parents d'enfants hyperactifs et/ou avec déficit d'attention. Rép.-fax 969 26 06. Ma 9-11h, 968 56 42. Me 19h30-21h30, 969 26 08. Je 8-10h30, 913 56 23.

Association sesame. Aide et soutien aux personnes en deuil. Case postale 1455, 2301 La Chaux-de-Fonds. Permanence téléphonique les mercredi et dimanche de 20h à 22h. Groupes de parole ou entretien individuel sur demande. Tél 724 06 05. <http://go.to/sesame>

Association suisse des invalides. **Procap** La Chaux-de-Fonds, rue du Vieux-Cimetière 5, tél/fax 032 968 00 33. Lu-je 14-17h30 et ve 8-12h.

Association à la trottinette. Espace de rencontre parents et enfants (0-5 ans), Serre, 24. Lu 14h30-17, ma/je 9h30-11h30. Contact: 914 52 60.

Avivo. 032 913 16 09 ou 032 931 39 61.

Centre de consultation Lavi. Service d'aide aux victimes d'infractions, av. Léopold-Robert 90, 919 66 52, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.

Centre social protestant. Consultations sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité. Temple-Allemand 23, lu-ve 8-12h/13h30-17h30, 968 37 31. Vestiaire, 968 18 19. La boutique Habilierie, Soleil 2, ma/me/ve 14-18h, sa 9-11h. Vieux puits, Puits 1, me/ve 14-18h, sa 9-11h. Le Bouquiniste, angle Versoix-Soleil, ma-ve 14-18h, sa 9-11h. Bouquiniste, Soleil 2, ma-ve 14-18h, sa 9-11h.

Centre de loisirs. Pour enfants: ferme Gallet, lu/ma/je/ve 16-18h, me 15-18h, 913 96 44.

Centre psycho-social neuchâtelois. Consultations rue Sophie-Mairet 29, lu au ve de 8h.-12h./14h.-18h. sa

8h.-12h. di médecin de service et hôpital

Chômeurs. Association pour la défense des chômeurs: aide gratuite, démarches, conseils, recours, Serre 90, du lu au ve, 8h-11h30 et 14h-16h30, tél. et fax 913 96 33.

Club des loisirs. Pour personnes du 3me âge, 968 74 84, ou 968 16 72, ou 926 08 52.

Consultations conjugales. Rue du Collège 9, tél. 968 28 65.

Consultation et information sociales. Rue du Parc 119 La Chaux-de-Fonds. Langue portugaise: jeudi 17h30 à 18h30; langue turque: mercredi 16h à 18h; pour les Balkans: lundi 16h à 18h; pour l'Afrique: 15h à 17h.

Consultations juridiques. Serre 62, je 16-19h.

Crèches. Arc-en-Ciel Charrière 4 Tél 032 968 99 85. De l'Amitié, Manège 11, lu-jeu 6-18h30, ve 6-18h, 968 64 88. Beau-Temps 8, lu-je 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 926 87 77. Garderie d'enfants Les Bonsais «Home Les Arbres» lu-ve de 6h30 à 19h, 967 44 10. La Farandole, Numa-Droz 155, lu-ve 6h30-18h, 913 00 22. Les Petits Loups, Progrès 13, lu-ve 7h-18h30, 968 12 33. Nurserie Petits Nouveaux, Jardinière 91, 913 77 37.

Croix-Rouge. Paix 71, 913 34 23. Service de garde de malades, conseils diététiques, baby-sitting, service des activités bénévoles (chauffeurs bénévoles, prêts de livres à domicile, etc...), 7h30-12h. Consultations nourrissons, lu/ma/je/ve 13h-16h30. Service des cours 032 725 42 10.

Ecole des parents. Jardinière 15. Inscriptions pour garderie ma/ve: 914 53 07.

Entraide-chômage-services. Serre 79. Écoute, conseils, recours, les vendredis 14-17h30 ou sur rdv. Café-contact tous les lundis 14h-17h30. Tél. 913 18 19.

FRC-conseil. Fédération romande des consommateurs, Grenier 22, lu 14-17h, 913 37 09.

Soins infirmiers indépendants en psychiatrie SIIP Soins psychiatriques à domicile. Tél. & fax 032/964 14 64. Natel 079/789 82 28.

Groupe de maintenance cardio-vasculaire. Centre Numa-Droz, entraînements lu 17h, me 12h, 913 54 58, ou 913 65 13.

Groupe régional de la SP - La Chaux-de-Fonds. Rencontre: une fois par mois. Renseignements au 926 03 45.

Habits du cœur. Serre 79, lu-ve 8h30-12h/13h30-18h. Tél. 913 18 19.

Information allaitement. 913 78 04 ou 968 46 92.

Information diabète. Paix 75, secrétaire lu-ve 14-17h, 913 13 55.

Ligue contre la tuberculose. Serre 12, lu-ve, 968 54 55.

Mamans de jour. Marché 4, lu/ma/je 8-11h/14-17h, 968 27 48.

MCPJN. Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelois. Aide en cas de séparation ou divorce, Case postale 992, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ma 18h45-20h, Collège 9 (rez-de-chaussée).

Parents anonymes. Groupe d'entraide pour parents, 926 89 94.

Planning familial. Sophie-Mairet 31, lu-12-18h, ma/ve 15-18h, me 15-19h, 967 20 91.

Pro infirmis. Marché 4, lu-ve, Service social de la Ligue contre le rhumatisme 032 968 83 28.

Pro senectute. Léopold-Robert 53, service social, gymnastique, natation, lu-ve 911 50 00 (le matin), fax 911 50 09. Repas à domicile, 911 50 05 (le matin).

Samaritains. Cours, 968 92 79. Renseignements, 913 83 66.

Service d'aide familiale. Collège 11, lu-ve 8-12h/14-16h, 968 22 22.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels (SAVAS). Av. Léopold-Robert 90, 919 66 44. Lu-ve matin 8-12h, lu/ma/je après-midi 14-17h.

Société protectrice des animaux. Hôtel-de-Ville 9d, 968 64 24, tous les jours sur rendez-vous.

Soins à domicile. Tous les jours 967 63 41.

SOS futures mamans. 079/772 16 90 (24h/24h).

Stomathérapie. Consultations sur rendez-vous, Collège 9, 722 13 23.

Tourisme neuchâtelois. Espacité 1, place Le Corbusier, lu-ve 9h-12h/13h30-17h30, sa 9h-12h. Tél 919 68 95, fax 919 62 97.

Toxicomanie. Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie, Hôtel-de-Ville 27, lu-ve 8-12h/14-18h, 967 86 00. Urgences: s'adresser au médecin de service. Le Seuil, Industrie 22, lieu d'accueil pour toxicomanes, 968 52 42. Permanences, lu 10-17h, ma 10-21h, me 10-13h45, je 10-17h, ve 10-16h. Soupe à midi du lundi au vendredi.

Violences - Solidarité femmes - violences conjugales, rue du Marché, 8, La Chaux-de-Fonds, tél 968 60 10.

DISTRICT DU LOCLE

Association neuchâtelois «mamans de jour» district du Locle. Permanence ma/ve 9h15-10h45. Tél. 931 64 23.

Avivo. 931 76 27 et 931 57 30.

Centre de santé du Locle. 933 00 00. Ergothérapie (communes du district) 933 00 00. Ligue contre les maladies pulmonaires (communes du district) 933 00 03. Pro Senectute (communes du district) 933 00 04. Service d'aide familiale (commune du Locle) 933 00 01. Service de soins à domicile (communes du Locle, des Brenets, et de la vallée de la Brévine) 933 00 03.

Crèche. Les Diablotins, Albert-Piguet 10, 931 18 52, lundi au vendredi de 6h30 à 18h00.

Club des loisirs. Pour personnes du troisième âge, 931 24 48.

La Grandole (Centre d'accueil) Grand-Rue 21, 1er étage, 931 01 71. Ma 10-15h, me 15-21h, ve 10-14h. Soupe le mardi et le vendredi.

Office social. Grand-Rue 5, lu 8-12h, ma-je 14-18h, 931 62 22.

Samaritains. Dépôt et location d'objets sanitaires, poste de police, 931 10 17 (24h/24h). Cours, 931 41 70.

Service d'aide familiale des Montagnes neuchâteloises. Pour La Sagne, Brot-Plamboz, Les Ponts-de-Martel, La Chaux-du-Milieu, La Brévine, Le Cerneux-Péquignot et Les Brenets, du lundi au vendredi matin de 8h à 11h, 937 20 20.

Service de soins à domicile. Pour Les Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz, du lundi au vendredi matin de 8h à 11h, 937 20 25.

Service médico-social. France 14, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 931 28 15.

Société protectrice des animaux. 931 63 62 et 931 80 03.

Tourisme neuchâtelois. Daniel-JeanRichard 31, lu-ve 8h30-12h/14-18h30, sa 8h30-12h, 931 43 30, fax 931 45 06.

Vestiaire Croix-Rouge. Envers 1, je 14-18h30.

JURA BERNOIS

Accord service. Accompagnement et relève auprès des personnes handicapées ou malades. Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17, heures de bureau.

Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

Centre social protestant. Consultations conjugales, sociales, juridiques, etc., sur rendez-vous, 993 32 21.

Cartons du cœur, Jura bernois. Lundi à jeudi, 493 70 60.

Drogue et alcool. «Contact», service d'aide et prévention, Grand-Rue 36, Tavannes (concerne aussi

Tramelan, Saint-Imier, Moutier, La Neuveville), accueil lu-ve 8-12h/14-18h, 481 15 16.

Office du tourisme. Av. de la Liberté, Moutier, lu-ve 8-12h/14-17h, 493 64 66.

Office régional du tourisme Chaseral - La Neuveville. Rue du Marché, La Neuveville: ma/ve 9h00-17h30, sa 9h -12h, 751 49 49.

Planning familial. Les Fontenays 27, Saint-Imier, entretiens sur rendez-vous, 942 24 55.

Pro senectute. Information et action sociale pour personnes âgées, Pont 4, Tavannes, lu-ve 8-12h/14-17h, 481 21 20.

Résidence La Clarté. Diesse, tél. 315 19 14

SMAD - Service de maintien à domicile - district de La Neuveville. Soins infirmiers, aide familiale et ménagère, Rte de Neuchâtel 19, tél. 751 40 61, fax 751 40 62. Secrétaire ouvert 9h30-11h. Dispensaire (excepté le jeudi) 16-16h45.

Service psychologique. Pour enfants et adolescents et service pédo-psychiatrique, consultations Saint-Imier, 941 13 43; Tavannes, 481 40 41.

Service social. Office central, Fleur-de-Lys 5, Courtelary, 945 17 00. Office régional, Fleur-de-Lys, 5, Courtelary, 945 17 10. Office régional, rue H.-F. Sandoz 14, Tavannes, 482 65 10.

JURA

Handicapés. Dépôt-atelier de réparations de moyens auxiliaires pour handicapés, Delémont, Etang 5, 422 60 31.

Office du tourisme des Franches-Montagnes. Saignelégier, lu-ve 9-12h/14-18h, sa 9-12h/15-17h,

0901 123 400 (86 ct/min), fax 952 19 55.

Service social des Franches-Montagnes. Puériculture, soins à domicile, aide familiale, planning familial, aide aux alcooliques (mercredi après-midi), permanence Pro Infirmis, Le Noirmont, rue du Pâquier, 957 65 20.

SOS futures mères. 422 26 26 (24h/24h).

Transport handicapés. Service «Kangourou», Delémont, 422 85 43 ou 422 77 15.

Office du tourisme. Bureau de l'Association région Val-de-Ruz, Epervier 4, Cernier, lu-ve 7h30-12h/13h30-17h, tel. 853 43 34, fax 853 64 40.

Protection des animaux. 853 11 65.

VAL-DE-TRAVERS

Aide familiale et soins infirmiers à domicile. 7/7j. 24/24h., 853 15 31.

Cours de sauveteurs. Samaritains, 857 14 08 (ouest), 853 46 59 (centre).

Infirmières indépendants à domicile et soins palliatifs. 7j/7j 24h/24h 079 417 33 41

Information allaitement. 853 44 15.

Mamans de jour. 853 31 79.

Centre de rencontre et d'animation (Cora). Fleurier, 861 35 05. Permanences sociales: Centre social protestant, Pro Infirmis, Pro Senectute, consultations juridiques.

CANTON & RÉGIONS

Information sociale bonjour! Permanence téléphonique de conseil et d'orientation 0848 804 124

AGAPA. Association des groupes d'accompagnement - pertes de grossesse abus - maltraitements - négligences. Entretiens personnels, groupes d'accompagnement thérapeutique, 026 424 02 22.

ANAAP-Le Déclit. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, rue du Plan 19, 721 10 93

ANPCD. Association neuchâteloise de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue, rue Louis-Favre 27, 2017 Boudry. (1) Permanences téléphoniques: Neuchâtel, 079/446 24 87, La Chaux-de-Fonds 913 60 81. (2) Permanences famille et entretiens privés: rue Louis-Favre 27, Boudry, 2e et 4e lundi du mois de 14h à 16h. (3) Soirées d'écoute: rue Louis-Favre 27, Boudry, 1er et 3e mercredi du mois dès 19h.

ANPP. Association neuchâteloise des psychologues et psychothérapeutes, tél et fax: 032 842 66 03. E-mail info@anpp.ch

Neuchâtel Asloca. Information et défense des locataires. Consultations sur rdv, selon message sur répondeur, tél 724 54 24, fax 724 37 26.

Association Alzheimer. Lu-ve, 14-16h30, 729 30 59. Association neuchâteloise de services bénévoles, lu-ve 8h30-11h30, tél 724 06 00. Groupe de contact, auprès de Mme Claire Frauchiger, (le matin) tél 913 34 23.

Association boulimie anorexie (ABA). Antenne neuchâteloise, av. de la Gare 39. Permanence tél.: lu 19h30 - 21h30, mer 9h-12h, ve 13h - 15h au numéro 725 05 82.

Association lecture et compagnie. Nos lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution, séance individuelle ou en groupe dans toutes les régions du canton. Case postale, 2035 Corcelles. Tél 731 70 41 ou 751 57 57.

Association neuchâteloise de services bénévoles (rue des Brévards 1a), tél. 724 06 00, lu-ve 8h30-11h30: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnements de personnes en fin de vie, etc.

Association suisse de la maladie de Parkinson (Groupe neuchâtelois). Le 3me jeudi tous les 2 mois. Pour tous renseignements, veuillez tél au 842 27 15. Parkinon: ligne directe gratuite 0800 80 30 20 ouverte chaque 3me mercredi du mois de 17h à 19h.

Autorité de conciliation en matière de santé. Institution cantonale pour les difficultés entre patients et soignants. c/o Hôtel judiciaire CP 22 84, 2302 La Chaux-de-Fonds. Demandes à adresser par écrit.

Cancer. Ligue neuchâteloise contre le cancer: permanence lu-ve 8-11h30 ou sur rendez-vous, 721 23 25.

Cancer du sein. «Vivre comme avant», Ligue contre le cancer 721 23 25, 835 16 70, 724 31 19, 751 18 13.

Caritas. Consultations sociales de toutes natures, 725 13 06.

Cellule de debriefing 079 577 65 33 (répondeur / On vous rappelle le même jour)

Centre de consultations Lavi - aide aux victimes 889 66 49 ou 919 66 52 ou **La Main Tendue** (143) ou la police (117).

Centre spécialisé pour handicapés de la vue. Service social et réadaptation sociale, Peseux, 731 46 56.

Chambre immobilière neuchâteloise. Association de défense des propriétaires, consultations sur rendez-vous, tél. 729 99 90, fbg du Lac, 2.

Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme. Rue de la Maladière 35: tous renseignements, lu-ve 8-12h/14-17h, tél 032 722 59 60, fax 032 722 59 70.

Lire et écrire Cours de base pour adultes parlant bien le français 032 913 75 75

Mouvement de la condition paternelle. Soutien et conseils dans les cas de séparation et de divorce, CP 843, Neuchâtel, 731 12 76.

Parents information. Service téléphonique anonyme et confidentiel répond chaque jour ouvrable au 913 56 16. Lu 9-11h/18-22h, ma/me/ve 9-11h, je 14-18h.

Permanences de consultation et information. Pour étrangers d'immigration récente: de langue turque, Parcs 11, Neuchâtel, ve 16-18h; langue portugaise, Vieux-Châtel 6, Neuchâtel, me 17h30-19h30, ou Cure 2, La Chaux-de-Fonds, je 17h30-19h30; Europe de l'Est, Gare 3, Neuchâtel, je 17-19h.

Sages-femmes à domicile. Pour tout le canton, Les Franches-Montagnes et le Jura bernois tous les jours de 8h à 20h, 079/280 48 28.

Solidarité-femmes, 968 60,10

Sclérose en plaques. Société suisse de la sclérose en plaques. Secrétaire romand, Poudrières 137, Neuchâtel. Tél 730 64 30, fax 730 64 70, lu-ve 8-12h/14-17h.

Serei. Service d'entraide pour handicapés, moyens auxiliaires et vacances, tous les jours, 926 04 44 (Crêt-duLocle) ou 426 13 65 (Bassecour).

SOS racisme. 0800 55 44 43, en cas de discrimination raciale, religieuse, ethnique ou nationale. Écoute, informations, conseils, défense des droits, médiation.

SOS racket-violence 079/270 92 06.

T.I.M Ton infirmière à la Maison, association de soins pédiatriques à domicile. Permanence tél. 24h /24 079 / 476 66 33.

Troubles psychiques. Centre psychosocial: 724 30 02. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, lu-ve 14-16h30. Tél. 721 10 93.

Vivre sans fumer - Prévention contre le tabagisme lu-ve 8h-12h et 13h30-17h. 723 08 60.

LES GALERIES DANS LA RÉGION

DELEMONT
Galerie FARB. Peintures récentes et variations digitales de J.-C. Prêtre. Ve 17-18h, sa 10-12h30/15-18h, di 15-18h. Jusqu'au 2.3.

SAINT-IMIER
Galerie Espace Noir. Peintures de Badou, artiste sénégalais. Jusqu'au 2.3.2003.

NEUCHÂTEL
Galerie Ditesheim. Sculptures d'Yves Dana. Prolongation jusqu'au 31.1.
Galerie DuPeyrou. Œuvres récentes de Michel Buchs. Me-sa 15-18h, di 15-17h30, Jusqu'au 26.1.03.
Galerie du Pommier. Exposition de gravures de Luigi Crippa. Jusqu'au 28.02.03.

COLOMBIER
Galerie Numaga. «Emoticon» de Tino Stefanoni, jusqu'au 23.2. «Equateur 3500-2000 ans avant notre ère», de Stèles Valdivia, jusqu'au 6.4. Ma-di 14h30-18h30.

CORTAILLOD
Galerie Jonas. Céramiques de Seungho Yang, Corée du Sud. Me-sa 14h30-18h30, di 14h30-17h. Prolongation jusqu'au 9.2.03.

DIESSE
Galerie Alter Native. Peintures et sculptures de Jean Devost et Claude Racine. Ve/sa/di 14-18h ou sur rdv au 032 315 26 69. Jusqu'au 26.1.03.

BEVAIX
Galerie L'Oliéthèque. Huiles et aquarelles de Roland Colliard. Lu-ve 14h30-18h30, sa 9h30-12h30/14h-17h, ou sur rendez-vous au 078 795 35 85, jusqu'au 30.01.03.
Galerie L'Orangerie. Sculptures en bronze de Maja Thommen; techniques mixtes et aquarelles de Dominique Grisoni. Ma-ve 14-18h30, sa 10-17h, di 15-18h ou sur rdv au 032 855 11 15. Jusqu'au 9.2.03.
Galerie Une. Œuvres de F. da Mata, S. Muniz et M. Pilloud. Me-ve 10h30-12h/15h-18h30. Jusqu'au 15.23.

VAL-DE-TRAVERS
Aide familiale et soins infirmiers à domicile. 864 66 22, fax 864 66 23. Aide familiale (jours ouvrables) de 8h à 10h. Soins infirmiers (jours ouvrables) de 16h à 17h. En dehors de ces heures un répondeur renseigne.

Baby-sitting. Môtiers, 861 29 80, si non réponse 861 33 94.

CAPTT. Centre d'aide et de prévention du traitement de la toxicomanie. Fleurier, rue du Guilleri 8, 860 12 12. Lu-ve 8-12h/14-18h30.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Centre de consultation Lavi. Service d'aide aux victimes d'infractions, rue Pourtalès 1, 889 66 49, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.

Chômeurs. Association pour la défense des chômeurs du Littoral neuchâtelois. Bureau social et permanences d'accueil, passage Max-Meuron 6, 725 99 89 (matin). Permanence accueil: ma/me 8h15-10h30.

Dispensaire des rues. Services offerts aux plus défavorisés: soins

médicaux, infirmiers et paramédicaux; douche et buanderie, écoute. Rue Fleury 22, lu 14-18h, me 15-19h, tél 721 10 25.

Drop-in. Toxicomanie/drogue: Centre d'information, de prévention et de traitement, également aide et conseil aux parents et aux proches: Fausses-Brayes 5, lu-ve 8h30-12h/14h30-19h, 724 60 10, fax 729 98 58.

FRC - Conseil. Fédération romande des consommateurs, Fbg de l'Hô-

pital 1, ma 14-17h, 724 40 55.

Rateau-ivre. Bistro-ados, destiné aux adolescents de 12 à 18 ans: rue du Rateau, ma-ve 15h30-18h30, tél 725 26 65 ou 724 60 10.

SIDA. Groupe Sida, Peseux: Grand-Rue 18, 737 73 37. Tests anonymes: Groupe Sida Neuchâtel, Sophie-Mairet 31, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél 967 20 91.



LES EMIBOIS



*Car Dieu a tant aimé le monde
qu'il a donné son Fils unique, afin
que quiconque croit en lui ne périsse
point, mais qu'il ait la vie éternelle.*

Jean 3: 16

Dans l'espérance de la résurrection, nous avons le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Robert AUBRY

Buraliste postal retraité

notre cher papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami qui nous a quittés, après une courte maladie, dans sa 82e année, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

Jean-Pierre et Bernadette Aubry-Boichat, La Chaux-de-Fonds,
Mathieu et son amie Carine, Noémie et son ami Michael, Justine;

Bernard et Marie-Laure Aubry-Vermeille, Les Emibois,
Luc, Damien;

Jacqueline et Théo Gerber-Aubry, Les Joux, Le Prédame,
Séverin, Jérôme, Laurent, Lucie;

Son amie: Madame Jeanne Baour-Queloz et famille, Delémont;

Les familles de feu Marc et Jeanne Aubry-Aubry;
Les familles de feu Albert et Aurélie Kundert-Maître.

LES EMIBOIS, le 19 janvier 2003.

La célébration eucharistique, suivie de l'enterrement, aura lieu en l'église de Saignelégier, le mardi 21 janvier, à 14 heures.

Notre papa repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital de Saignelégier.

Adresse de la famille: Jacqueline et Théo Gerber-Aubry
Les Joux
2714 Le Prédame

Il ne sera pas envoyé de faire-part, cet avis en tenant lieu.

VILLERET

Votre force est dans le calme et la confiance.

Esaïe 30, 15

Sa sœur
Madame Edmée Schaufelberger-Warmbrodt à Villeret
Son ami
Monsieur André Mercier à Bienne

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Mariette WARMBRODT

décédée la veille de ses 80 ans.

VILLERET, le 18 janvier 2003.

La cérémonie aura lieu le mercredi 22 janvier, à 14 heures, en l'église de Villeret.

Domicile de la famille: Madame Edmée Schaufelberger
Route Principale 44
2613 Villeret

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à la Recherche suisse contre le cancer, CCP 01-27624-8.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

LE LOCLE



*Le Seigneur m'a délivré
car il m'aime.*

Monsieur Renato La Valle
Monsieur et Madame Siro et Ida La Valle à Milan en Italie
Monsieur Mario La Valle à Naples en Italie
Monsieur Elvezio Caroti et ses enfants à Milan en Italie
Monsieur et Madame Franco et Brunella Berti à Florence en Italie
Monsieur et Madame Almerigo et Clarita Bonetti à Rome en Italie
Monsieur et Madame Giuliano et Antonella Del Perugia à Rome en Italie
ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Angela LA VALLE

née MULINACCI

qui nous a quittés après une longue maladie, dans sa 81e année.

LE LOCLE, le 17 janvier 2003.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, sera célébrée à Badia Prataglia en Italie.

Angela repose à la crypte de La Résidence, Billodes 40, au Locle.

Domicile de la famille: rue Abraham-Robert 49 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.



Vous vivez - ou avez vécu - un deuil? Au 032 724 06 05, nous pouvons en parler avec vous, dans le respect de la confidentialité. Il est aussi possible de participer à un groupe de parole ou d'être reçu individuellement.

Association Sésame, case postale 1455, 2301 La Chaux-de-Fonds

COMMUNIQUÉ

Le Locle: payer moins pour payer plus?

Que demande la droite en voulant baisser le taux du coefficient fiscal en ville du Locle? Que chaque citoyen voie le montant de ses impôts baisser?

L'impôt, au sens large, permet une meilleure répartition des richesses. En effet, contrairement aux taxes, il est de type progressif, c'est-à-dire qu'il est proportionnel au revenu des contribuables.

Ainsi, pour un revenu imposable de 50.000 fr., gain de 85 fr.; pour 120.000 fr. imposables, gain de 380 francs. Qui y gagne?

Mais de manière plus concrète, l'impôt communal assure le financement de diverses prestations qu'une collectivité se doit de fournir, telles que garantir l'instruc-

tion publique, les charges hospitalières et les établissements spécialisés pour enfants, permettre le fonctionnement des structures vitales (police, voirie, ...) et, dans une large mesure, assurer l'existence des institutions culturelles (Musée des beaux-arts, Moulins du Col-des-Roches, château des Monts) et des infrastructures sportives (halles, terrains, patinoire, piscine).

Soyons plus concrets encore: diminution de toutes les subventions sociales, mise en danger des allocations complémentaires vieillesse (AVS, Noël et secours d'hiver), bibliothèques payantes, dans l'instruction publique, augmentation des effectifs de classe, réduction des activités complémentaires à options, suppression des camps de ski,

de la musique scolaire et des structures d'encadrement de la jeunesse.

Certes, baisser l'impôt est un geste souhaitable, mais les finances de notre Ville ne permettent pas ce genre d'opération.

La population locloise, par le passé, a toujours démontré une solidarité sans détours face aux plus démunis d'entre nous, a toujours défendu une justice sociale digne d'une ville et s'est efforcée d'apporter les meilleurs atouts au développement socioculturel du Locle.

A 103%, tout le monde paye, mais à 100%, chacun paiera davantage!

**Parti ouvrier et populaire,
les Verts,
Parti socialiste du Locle**

LES FAITS DIVERS

RETROUVÉE ■ La jeune **Amandine Ostertag**, disparue le 5 janvier 2003, a été retrouvée à Genève vendredi 17. /comm

MALVILLIERS ■ Deux blessés. Hier à 10h30, une habitante de Vauffelin (BE) circulait en voiture sur la route cantonale de Boudevilliers en direction nord. Au carrefour de Malvilliers, la conductrice a mis son auto en présélection, afin d'emprunter l'autoroute. Lors de cette manœuvre, une collision s'est produite avec un véhicule conduit par un habitant des Hauts-Geneveys, qui circulait en sens inverse. Sous l'effet du choc, la voiture du conducteur des Hauts-Geneveys heurta une voiture conduite par une habitante d'Auvergnier, qui était à l'arrêt au cédez-le-passage à la sortie de l'autoroute. Deux personnes blessées ont été conduites en ambulance à l'hôpital des Cadolles, à Neuchâtel. /comm

NEUCHÂTEL ■ Fumée à la station électrique. Samedi à 17h50, le SIS de Neuchâtel est intervenu à Neuchâtel, pour un dégagement de fumée à l'ancienne station électrique de Champvévres. Ce dégagement a été provoqué par un produit qui a charbonné à l'intérieur de la station. Les dégâts sont de moindre importance et la structure du bâtiment n'a pas été touchée. /comm

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Duvet en feu. Samedi à 22h10, le SIS des Montagnes neuchâteloises est intervenu à la rue des Terreaux, à La Chaux-de-Fonds, pour un dégagement de fumée provoqué par un duvet en feu. Le sinistre a été circonstrit au moyen d'un extincteur et d'eau. Dégâts matériels de moindre importance. /comm

LA CIBOURG ■ Perte de maîtrise. Vendredi à 23h15, un au-

tomobiliste de Sonvilier (BE) circulait de La Chaux-de-Fonds en direction de Sonvilier. Au lieu dit «La Cibourg», à la sortie d'un virage à gauche, le conducteur perdit la maîtrise de son véhicule, qui monta sur le talus à droite de la chaussée, fit un tonneau et s'immobilisa enfin sur les roues. /comm

COUVET ■ Conducteur recherché. Hier à 18h, le conducteur d'un véhicule inconnu circulait sur la route menant de Couvet à Môtiers. Au lieu dit «Petit Marais», lors d'une manœuvre de dépassement, son auto a percuté l'arrière d'une voiture conduite par un habitant de Môtiers. Sans se soucier des dégâts causés, le conducteur inconnu a continué sa route. Ce conducteur ainsi que les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale, à Môtiers, tél. 032 861 14 23. /comm

L'ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Nais-
sances - 05.01.2003. Mascher,
Laura Caterina, fille de Ma-
scher, Fabio et de Frutschi Ma-
scher née Frutschi, Véronique
Ariel; Cattaneo, Noah, fils de
Cattaneo, Christophe Pierre
Ernest et de Cattaneo née Mat-
they-Pierret, Laurence Da-
nielle. 06. Saad, Deborah, fille
de Saad, Frédéric Lucien et de

Saad née Vincent, Laure-
Françoise. ■ Mariages -
06.12.2002. Danzinelli, Marc
et Pereira da Costa, Eliana
(rectificatif). 10.01.2003. Rou-
let, Xavier et Stähli, Paola. ■
Décès - 03.01.2003. Ummel
née Geiser, Madeleine Elisa-
beth, 1915, veuve d'Ummel,
Willy Werner. 05. Allenbach,
Frédéric André, 1938. 06. Guillod

née Hêche, Yvonne Angèle,
1925, veuve de Guillod,
Alexandre Albert. 07. Freitag
née Becker, Yvonne Hélène,
1922, veuve de Freitag,
Charles Emile Pierre. 08. Cor-
ciulo, Salvatore Maria, 1924,
époux de Caroppo, Francesca.
09. Cantoni, Charles Emile,
1934, époux de Cantoni née
Kneuss, Rose Marie.

LA SOCIÉTÉ DE FROMAGERIE DE SAGNE-ÉGLISE

a la tristesse de faire part du décès de

Madame Marie Rose CHEVILLAT-MAÎTRE

maman de notre président Denis Chevillat

et présente à la famille en deuil ses condoléances sincères.

LE SKI-CLUB LA SAGNE

a la tristesse de faire part du décès de

Madame Marie Rose CHEVILLAT-MAÎTRE

maman de Denis, membre du comité et entraîneur de l'équipe de fondeurs, belle-maman de Martine, grand-maman de Yves et Line, tous trois membres de la société.

A toute la famille en deuil, nous exprimons notre profonde sympathie.

DÉLAI

pour la réception des avis tardifs,
naissances, avis mortuaires
et remerciements:
la veille de parution jusqu'à 21 heures
Remise des textes:

jusqu'à 17 heures
exclusivement, du lundi au vendredi:
PUBLICITAS
tél. 032 910 20 50 - fax 032 910 20 59

dès 17 heures
du lundi au vendredi et durant
le week-end et les jours fériés:
BUREAU DU JOURNAL
tél. 032 723 53 00 - fax 032 723 53 09

AUJOURD'HUI

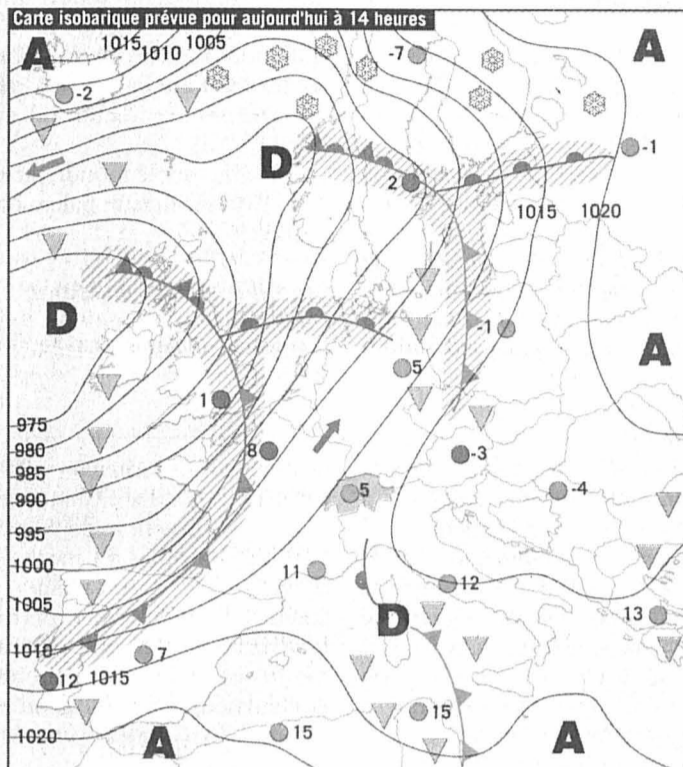
Le soleil tire les marrons du feu

Situation générale: les perturbations tournent autour du pot, elles perdent une grande part de leur venin sur le continent car elles pénètrent dans le domaine encore réservé de l'anticyclone.

Prévisions pour la journée: il y a une prime pour le Haut, la déprime en Bas. La zone perturbée d'hier baisse pavillon en gagnant le nord-est, donnant ainsi libre cours au soleil. Une chape de stratus se reforme sur le Littoral et ne laisse pas beaucoup de chance aux précieux rayons. Les températures sont trop douces avec de 4 à 6 degrés partout.

Les prochains jours: couvert avec des précipitations, neige de plus en plus bas.

Jean-François Rumley



Front froid	Pluie
Front chaud	Averses
Occlusion	Zone orageuse
Courant d'air froid	Neige
Courant d'air chaud	Anticyclone
Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)	Dépression
	Ciel serein
	Ciel nuageux
	Ciel couvert

Fête à souhaiter
Sébastien

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 5°
- Boudry: 5°
- Cernier: 5°
- Fleurier: 5°
- La Chaux-de-Fonds: 6°
- Le Locle: 6°
- La Vue-des-Alpes: 4°
- Saignelégier: 6°
- St-Imier: 5°

Hier à 13 heures

En Suisse...

- Bâle: peu nuageux, 5°
- Berne: brouillard, 0°
- Genève: très nuageux, 2°
- Locarno: beau, 7°
- Sion: beau, 5°
- Zurich: brouillard, -1°

... en Europe

- Athènes: très nuageux, 15°
- Berlin: beau, 4°
- Istanbul: très nuageux, 9°
- Lisbonne: pluvieux, 14°
- Londres: pluie, 8°
- Madrid: peu nuageux, 8°
- Moscou: très nuageux, 0°
- Paris: très nuageux, 7°
- Rome: ensoleillé, 12°

... et dans le monde

- Bangkok: variable, 32°
- Le Caire: variable, 19°
- Johannesburg: variable, 31°
- Miami: variable, 13°
- Pékin: ensoleillé, 3°
- Rio de Janeiro: variable, 31°
- San Francisco: variable, 13°
- Sydney: variable, 24°
- Tokyo: pluvieux, 7°

Soleil

Lever: 8h10
Coucher: 17h16

Lune

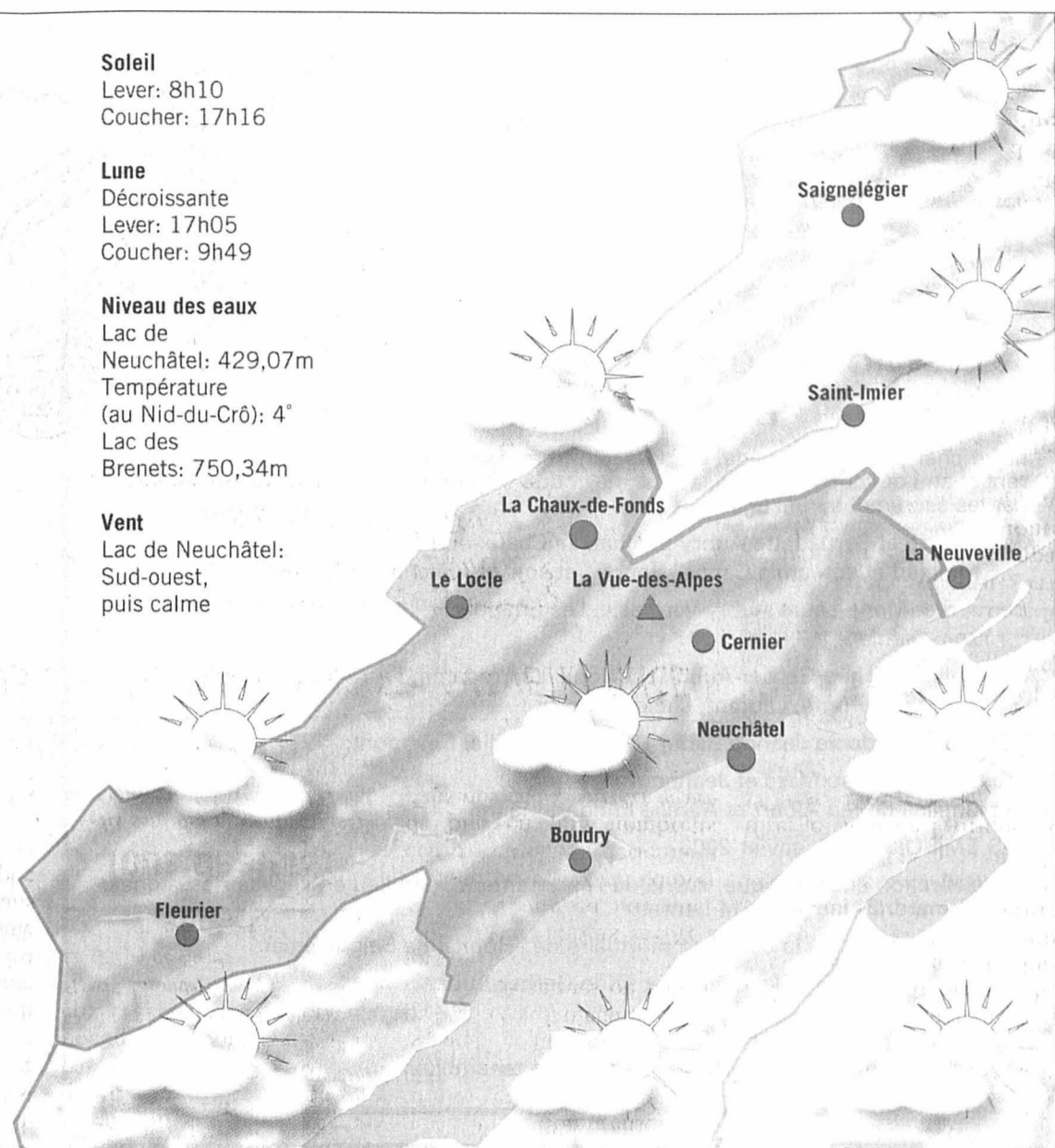
Décroissante
Lever: 17h05
Coucher: 9h49

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,07m
Température (au Nid-du-Crô): 4°
Lac des Brenets: 750,34m

Vent

Lac de Neuchâtel: Sud-ouest, puis calme



Aujourd'hui	Mardi	Mercredi	Jeudi
En plaine: 5° A 1000 m: 6°	5° 3°	5° 2°	3° 0°

Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

LA TRIBUNE DES LECTEURS

PRESTATIONS

Lettre ouverte aux CFF

Cher Benedikt Weibel, par la présente, je souhaite vous exprimer mon mécontentement quant à la dégradation des prestations offertes par les CFF sur la ligne La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel.

La propreté des trains laisse à désirer. Un amoncellement de déchets divers (canettes de bière, restes de fast-food, mégots, publicités déchirées, etc.) jonche très souvent le sol. De plus, nombreux sont les passagers indécents qui prennent désormais les sièges pour des repose-pieds, ce qui rend parfois hasardeuse la recherche de sièges propres.

Les wagons non-fumeurs sont très souvent envahis par des fumeurs. Il n'est pas rare de devoir aller demander à un

jeune d'éteindre sa clope ou son joint. La sécurité des voyageurs n'est plus garantie, notamment aux heures de faible affluence. Des passagers éméchés ou agressifs font parfois régner la terreur dans les wagons. Il m'arrive de temps en temps de prendre un billet Ire classe pour pouvoir travailler. Or, cela est de plus en plus fréquemment impossible, notamment lorsque des «bandes» squattent l'endroit. Est-ce au client de faire la police? Je m'insurge également contre la «police ferroviaire» qui utilise des méthodes particulièrement agressives. Il m'est arrivé d'assister à des scènes où d'honnêtes voyageurs ont été pris à partie assez brutalement parce qu'ils n'avaient pu se procurer un billet pour des raisons tout à fait valables (pas assez de temps entre deux trains, impossibilité d'acheter un billet à certaines gares désaffectées, etc.). De

plus, je constate avec effroi que parfois certains agents manquent de respect envers des personnes de nationalité étrangère.

Les gares de nos contrées ont beaucoup perdu de leur convivialité. Il devient, dans les gares, presque plus facile d'acheter un hamburger ou de souscrire un abonnement auprès d'un opérateur téléphonique que d'acheter un billet de train! En outre, je trouve inadmissible qu'il ne soit plus possible dans de nombreuses gares (exemple: Corcelles-Peseux) d'attendre le train dans un local chauffé.

Vous me rétorquerez que les

CFF ne peuvent rien contre ces incivilités, que c'est la société qui est responsable de tout cela, que les parents démissionnent, etc. Non! A l'époque pas si lointaine où des contrôleurs sillonnaient tous les trains, tout ce que je vous ai décrit n'arrivait pas. Ce sont les CFF, par une politique irresponsable, qui ont créé cet état de fait déplorable.

Florent Cosandey,
La Chaux-de-Fonds

SOCIÉTÉ

Tous dealers?

«Ils sont des requérants d'asile originaires de l'Afrique de l'Ouest,

des dealers émanant de cette communauté ont largement supplanté dans les villes romandes...» (extrait de «L'Impartial» de juillet 2002). Ceci pourrait illustrer le niveau de l'Afrique et laisse de nombreuses personnes croire à une quelconque malédiction de cette Afrique: trafic de drogue, guerres civiles, dictatures, maladies endémiques ou pandémies.

Ils sont nombreux encore à ne plus croire en une quelconque possibilité de côtoyer ces Africains-là. Ils deviennent de plus en plus nombreux dans nos villes. «Arrêter la ver-

mine afin qu'elle ne grandisse pas, tel est le souhait des uns et des autres». D'autres ont le cynisme de nous dire à haute voix: «Vous êtes des dealers, retournez chez vous».

En pareille circonstance, on ne se justifie pas et on ne culpabilise personne. On parle parce qu'on est Africain et on se sent au fond du même sac. Aucun Africain de souche n'est honnête, paraît-il, alors on a honte. Il y a des moments où on a honte de ses propres origines. Ce n'est point de la gêne. Non! On a honte de dire: je viens de l'Afrique de l'Ouest. Pire encore, de la Guinée ou du Nigeria.

De votre propre pays, on ne veut plus entendre parler. On veut se détacher. Tous les Africains sérieux qui lisent les articles concernant l'asile jumelé à la drogue vivent le traumatisme des activités criminelles de certains compatriotes et éprouvent la honte de dire leur origine à l'étranger, surtout en Suisse, comme s'ils avaient à porter du coup sur eux seuls tout le poids des bêtises que leurs concitoyens font à travers la Suisse.

Chers compatriotes, faisons en sorte que jamais nous n'ayons honte de dire «je suis originaire de l'Afrique de l'Ouest». Travaillons à redonner à notre Afrique de l'Ouest les dimensions de sa dignité, afin que les futures générations puissent dire «je suis fier d'être Ivoirien, Togolais, Burkinabé ou d'autres nationalités de l'Afrique de l'Ouest».

Prosper Kabore,
Le Locle

Tribune des lecteurs

Rédaction de L'Express
Rue de la Pierre-à-Mazel 39
2002 Neuchâtel

Rédaction de L'Impartial
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Nos correspondants sont nos hôtes et s'expriment librement. Nous ne publions cependant que l'essentiel de chaque message et nous écartons les écrits anonymes.

Rappelons quelques règles auxquelles sont soumises les lettres de lecteurs:

- La rédaction est seule habilitée à décider de la publication d'une lettre de lecteurs ou d'un communiqué politique. Dans le cas où un grand nombre de courriers de lecteurs lui sont adressés, en particulier lors de scrutins importants, la rédaction ne retient pour diffusion qu'un échantillonage le plus représentatif possible des avis exprimés.

- Les notes de voyages, les faits et commentaires se rapportant à des informations parues dans d'autres médias ne seront pas publiés.

La direction des rédactions

LE DESSIN DU JOUR
RÉGION DE DAVOS: CIEL SOUS HAUTE SURVEILLANCE!



Elzingre